L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

Appels téléphoniques — Le jour ★ 7116
SERVICE DE NUIT — De 6 heures du soir à 8 heures et demie du matin — Samedi après-midi, dimanche et jours de fête.
Rédacteur en chef et chef des nouvelles 6484
Sport 6815
Abonnements 3-4220
Nouvellistes 7116

77e année — No 272 — QUEBEC, SAMEDI 1er AVRIL 1944 — 3 CENTS LE NUMERO

L'EVENEMENT JOURNAL

★ ★ ★

Le moment d'agir

Si les juges reçoivent un si maigre traitement, si le Canada paye si mal ses juges entre les nations du Commonwealth britannique, une réforme s'impose qui doit s'appliquer sans tarder. Pour l'honneur de la magistrature, il importe d'assurer à ses dignitaires une indépendance et un rang qui les mettent à l'abri de tous les besoins; l'exercice de la justice requiert ces exigences si l'on veut que le respect des tribunaux et des décisions judiciaires n'en soit pas altéré. Or, dans les conditions actuelles, est-on bien sûr que nos magistrats jouissent pleinement de la situation privilégiée qui s'attache à leurs fonctions ? Un juge qui retire deux fois, trois fois et même cinq fois moins que l'avocat qui plaide devant lui est sûrement placé dans une position embarrassante, avec le résultat que le recrutement des juges devient de plus en plus difficile et que l'administration de la justice peut en souffrir au pays. Pourquoi voyons-nous un si grand nombre de juges persister à siéger à un âge avancé de 75, de 80 et même de 85 ans ? Tout simplement parce que la loi ne leur accorde aucune pension, si ce n'est par le bon vouloir du gouvernement qui peut, par décret, lui voter une pension des deux-tiers de son salaire; quand on retire à peine $5,000 par année, il est difficile d'abandonner son poste pour se résigner à toucher seulement $3,333. Les hauts fonctionnaires sont mieux placés puisque leurs vieux jours sont assurés ainsi que la subsistance de leur veuve et de leurs orphelins s'ils viennent à mourir. Nos législateurs hésiteront-ils davantage à rectifier une anomalie qui constitue une véritable injustice ?

Un triste sir

Martin Bormann a succédé à Rudolph Hess. Le Fuhrer l'a désigné entre ses adeptes les plus fidèles pour lui confier la tâche d'organiser les services secrets du parti nazi. Bormann n'a point la notorité de Goering ni de Goebbels ; il n'en impose pas comme Himmler ; il passe, effacé et inconnu ; mais il exerce un pouvoir redoutable, depuis que Hitler l'a investi de sa confiance et que Rommel l'a couvert de sa protection. Bormann s'est mis à l'oeuvre, d'une main de fer ; il a revisé les cadres du parti, examiné à fond l'organisation de ses cellules et de ses succursales sur tout le territoire allemand ; il a fait le procès des chefs, scrutant leur dossier, vérifiant leurs actes et leurs paroles ; c'est du contre-espionnage de haute échelle. Il se dit que, dans la tourmente de l'après-guerre, les têtes du parti vont disparaitre, abattues, jetées en prison ou en exile : mais le nazisme restera, grâce aux organismes secrets qu'il aura établis dans tous les endroits stratégiques de la Grande Allemagne.

Patiemment il édifie son oeuvre et Hitler sourit à ses succès. Bormann était prédestiné à ce travail de sous-main ; tout jeune il s'engagea chez de riches fermiers du Mecklenbourg et il s'employa à héberger la nuit des soldats, des réactionnaires, des ennemis du régime ; il se plaisait dans leur compagnie et bientôt il devint leur chef et fut connu comme le pire conspirateur des Junkers ; il s'associa bientôt à Heines, à Killinger, les plus audacieux meurtriers que l'Allemagne ait connus. Un jour il rencontra Hitler qui voyait grandir son étoile et le futur dictateur l'enrégimenta dans sa suite ; Bormann obtint des postes de commande et s'éleva rapidement dans le parti ; il mit à profit ses cruels procédés d'élimination et de chantage, et ses rivaux se sont effacés devant lui. Ce personnage brutal, sans conscience, sans honneur, est maintenant investi des pouvoirs suprêmes du parti nazi.

Navire coulé dans la mer Egée

Londres, 1er. (P.C.) — Le coulage du navire turc "Krom", de 3,359 tonneaux, par un sous-marin non identifié dans la mer Egée, avant-hier, a été annoncé hier par Radio-Ankara. On s'attend que le ministre des Affaires étrangères et le ministre des Communications de Turquie fassent une déclaration aujourd'hui à ce sujet.

6,500 sorties au cours de mars

Londres, 1er. — 1er. — (P.A.) On estime ici que la R. A. F. et le C. A. R. C. ont effectué 6,500 sorties de bombardement (vols individuels), au-dessus de l'Allemagne au cours du mois de mars, ne perdant que 4.6 pour cent des forces envoyées au-dessus du Reich.

Division demandée

Fort William, 1er (P.C.) — M. Chisholm M. Ross, ancien maire de cette ville, a déclaré hier, au cours d'une entrevue, que le nord-ouest ontarien, renfermant les villes de Fort William et Port Arthur, à la tête des Lacs, devrait se séparer de l'Ontario pour faire partie du Manitoba.

Le fonds de la reine

Montréal, 1er. (P.C.) — Le total national du fonds de la reine atteignait hier soir au Canada $1,466,470.

La ligne Odessa-Kishine-Iasi est sectionnée

Les Allemands sont ainsi privés de leur principale voie de retraite vers la Roumanie. — Les Soviets sont à moins de 40 milles d'Odessa. — Ils sont également à une douzaine de milles de la Hongrie. — Attaque de Stanislau, en Pologne d'avant-guerre. — 200,000 nazis menacés d'encerclement.

Londres, 1er. — (P. A. — Par Tom Yarbrough, de la Presse Associée) Les troupes russes, refoulant des forces allemandes considérables dans le goulot de bouteille d'Odessa, sur les bords de la Mer Noire, ont capturé hier le bastion nazi d'Ochakov, 38 milles à l'est du grand port, et à l'ouest elles ont privé l'ennemi de sa principale route de retraite en Roumanie en sectionnant le chemin de fer Odessa-Kishinev-Iasi, annonça Moscou la nuit dernière.

Loin dans le nord-ouest, les Russes sont rendus à moins de 12 milles des frontières de Hongrie et du nord de la Roumanie, dans les Carpathes, et ils attaquent à Stanislau, dans le coin sud-est de la Pologne d'avant-guerre, mais Moscou ne donne pas de détails concernant cette poussée.

Les Russes sont également à l'attaque dans une section de 85 milles de la rive est du Prout en vue de sauter dans l'est de la Roumanie Mais Moscou ne dit pas si le fleuve a été traversé. Toutefois, Berlin parle d'une attaque soviétique en direction d'Iasi, centre ferroviaire roumain à sept milles au delà du Prout.

Les Russes atteignirent le Prout près d'Iasi dimanche dernier, mais depuis l'armée ukrainienne du maréchal Konev a dirigé ses troupes vers le sud en Bessarabie, vers les plaines côtières roumaines au lieu de passer le fleuve et de rencontrer la barrière des Carpathes à l'ouest.

On estime que 200,000 Allemands, dont beaucoup sont rendus à bout de forces par cette retraite prolongée, sont massés dans une sorte de demi-cercle au nord d'Odessa.

La ville de Berezovka, 50 milles au nord d'Odessa, a été prise par la 3e armée ukrainienne du général Malinovsky attaquant sur l'aile est d'un front de 175 milles qui refoule rapidement les nazis contre les bords de la Mer Noire et le bas Danube en Roumanie.

Le haut commandement allemand parla hier soir d'une violente bataille à Tarnopol, Brody et Kovel, en Pologne d'avant-guerre, près de Mogilev, en Russie-Blanche sur le front central, et au sud-est de Pskov, face aux frontières lettone et estonienne.

Navigation ouverte

Buffalo, N.-Y., 1er. — (P.A.) La saison de navigation sur les Lacs, à Buffalo, s'est ouverte hier, trois semaines plus tôt que l'an dernier, quand deux fréteurs ont quitté ce port.

Un raid de 1,000 avions sur Nuremberg coûte 94 appareils

Aux escadrilles de la R. A. F. et du C. A. R. C. — Les Canadiens perdent 13 avions. — 2,400 tonnes de bombes sont tombées sur la cité sainte du nazisme. — Une forte opposition de la DCA et de la chasse ennemies.

Londres, 1er. — (P.C.) — La bataille aérienne la plus violente de la guerre a été livrée dans un ciel lunaire au-dessus de l'Allemagne et de l'Europe occupée au cours de la nuit de jeudi à vendredi, alors que des bombardiers anglais et américains laissèrent choir 2,240 tonnes de bombes sur Nuremberg, le sanctuaire du nazisme. Ce raid coûta aux Alliés le chiffre record de 94 avions, dont 13 canadiens.

En plus d'avoir à affronter la plus grande force de chasseurs nazis jamais rencontrée par les pilotes anglais et canadiens, les raiders nocturnes durent faire face à un tir féroce de la D.C.A.

On calcule que de 900 à 1,000 quadrimoteurs attaquèrent leurs objectifs sans répit durant trois heures. Nuremberg, centre ferroviaire allemand et berceau du nazisme, est située dans le sud de l'Allemagne. Une force considérable de chasseurs nazis tenta de leur barrer la route.

Hier soir, la radio allemande reprit son refrain coutumier, disant que "des raiders de nuisance survolent l'Allemagne occidentale". Depuis le littoral occupé jusqu'à Nuremberg, des nuées de chasseurs allemands ne laissèrent aucun répit aux raiders alliés durant la nuit de jeudi à vendredi. Au fur et à mesure que les avions alliés avançaient en Allemagne, la D.C.A. tirait sur eux.

Au moins huit escadrilles canadiennes participèrent à ce raid mais la perte de 13 avions ne constitue pas un record pour le groupe de bombardiers canadiens.

La base de Palau, le Singapour japonais, violemment attaquée

Par une escadre américaine. — Les vaisseaux de guerre nippons, avertis de l'approche des Américains, ont pris la fuite. — A Palau, les Japonais possèdent cinq bases pour des avions navals et militaires.

Pearl Harbor, 1er. — (P. A.) Une formation de la flotte américaine, tellement formidable qu'elle effraya une partie de la flotte japonaise, a porté la guerre dans les îles Palau, importante base navale japonaise sur la route des Philippines.

Avertis par des avions éclaireurs de l'approche de cette formation, les vaisseaux de guerre japonais prirent la fuite. Il n'en restait plus un seul quand les vaisseaux américains prirent leurs positions de bataille pour canonner ces îles.

L'amiral Chester W. Nimitz, commandant du Pacifique central, annonça cette nouvelle action de la flotte avant-hier soir dans un communiqué concis. Il ne donna aucun détail, mais il déclara avec intention : "Nos attaques se poursuivent".

La base navale japonaise de Palau est appelée le "Singapour japonais". En plus l'ennemi a là cinq bases pour ses avions militaires et navals.

A Palau, les forces américaines se trouvent de 1,000 milles plus près des Philippines que ne l'était la force de fatigue qui attaqua Guam, Saipan et Tinian, dans le sud des îles Mariannes, le 22 février.

Service aérien entre le Canada et les pays d'Amérique latine

Sa création a été suggérée hier par M. Arthur Slaught, député libéral de Parry Sound. — Au cours d'une réunion de membres de parlements de l'empire. — Le Canada, les Bermudes, les Antilles et l'Amérique du sud reliés.

Hamilton, Bermudes, 1er. — (P. C.) La possibilité d'un service aérien canadien entre le Dominion, les Bermudes, les Antilles et 21 pays des Amériques centrale et méridionale a été suggérée ici par M. Arthur Slaught, député libéral de Parry Sound à la Chambre des Communes du Canada, au cours d'une réunion des membres de parlements de l'empire.

Expliquant qu'il ne parlait pas au nom du gouvernement canadien, M. Slaught déclara au cours de son discours d'avant-hier soir que le service par lui envisagé partirait des Provinces Maritimes du Canada, atteindrait d'abord les Bermudes, puis la Jamaique, et de là Balboe, dans la zone du Canal.

L'organisation finale permettrait un contact avec les 21 pays des Amériques centrale et méridionale.

Décrivant ce plan comme "un important service mondial", ce député canadien dit qu'il serait accompli par des avions quadrimoteurs du plus récent modèle et que ces appareils ne survoleraient aucunement le territoire des Etats-Unis.

Le député de Parry Sound, l'un des quatre membres du parlement canadien en visite ici, déclara également qu'après la guerre le Canada disposera d'un grand nombre de cales marchandes "que vous pourrez utiliser avec notre concours et, je l'espère, sur une base tarifaire sensible, comme dans le passé, grâce à laquelle vos produits pourront atteindre le Canada".

Conférence canado-américaine sur l'aviation

Un canon Bofors de 40 mm., amélioré par des ingénieurs canadiens, est fabriqué au pays

Ce canon automobile, qui figurait jusqu'à présent sur la liste des armes secrètes, a été amélioré par des ingénieurs canadiens. — La nouvelle a été annoncée hier soir par le ministre des Munitions, C.-D. Howe.

Ottawa, 1er. — (P.C.) Un canon Bofors automobile de 40 mm., qui jusqu'ici était sur la liste des armes secrètes—est actuellement fabriqué au Canada d'après un dessin amélioré que l'on doit aux ingénieurs canadiens, a annoncé hier soir le ministre des Munitions, l'hon. M. Howe.

La même chose fut annoncée simultanément à Londres et Washington.

"Un bon nombre de ces canons automobiles ont déjà été fabriqués au Canada pour la Grande-Bretagne, par une fabrique d'automobiles de Windsor, Ont., et une production constante sort actuellement des lignes d'assemblage pour l'armée canadienne", dit le ministre.

Le facteur automobile de ce canon antiavion fut ajouté " au cours de ces derniers mois", dit-il.

Une des caractéristiques de ce canon est son tir rapide, dit le ministre. "Il est automatique et lance des obus de deux livres à une hauteur de 9,000 pieds à raison de 120 à la minute"

Sur route, le nouveau Bofors peut se déplacer à raison de 40 milles à l'heure.

Réponse tenue secrète

Londres, 1er. (P.C. - Reuters) La réponse du gouvernement anglais à la proposition russe à l'effet que le régime Badoglio en Italie soit maintenu et étendu en y incluant des représentants des partis démocratiques italiens, a été communiquée à Moscou, a-t-on appris hier soir. Les termes de la réponse anglaise n'ont pas été révélés.

Election générale prévue au N.-B.

Fredericton, 1er. (P.C.) — Une élection provinciale générale dans le Nouveau-Brunswick cette année "ne peut être raisonnablement différée", a déclaré hier le premier ministre J.-B. McNair en terminant le débat sur le budget à la Législature.

Dans son allusion à une élection, le chef du gouvernement dit: "Il ne faut pas oublier que notre loi électorale stipule expressément qu'une Législature doit durer pendant une période n'excédant pas cinq ans et deux mois à partir de la date de l'émission des brefs électoraux. Les brefs qui sont la base de notre service actuel ici ont été émis le 26 octobre 1939. La période statutaire expirera la Noël prochain, alors que prendra fin également notre mandat de législatur".

Prohibition à Jonquière

Jonquière, 1er. — (P.C.) — Par un vote de 702 voix contre 547 les contribuables de Jonquières se sont prononcés hier soir en faveur de la prohibition des boissons alcooliques dans cette ville du Lac St-Jean. Les boissons alcooliques se vendaient ici depuis 14 ans. La ville compte environ 1,500 contribuables mais 1,263 seulement ont voté. La majorité en faveur de la prohibition fut de 155 voix.

Wingate meurt dans un accident d'avion

Londres, 1er — (P.A. — Par Lewis Hawkins, de la Presse Associée) — Le major-général Orde Charles Wingate, l'aventureux et magnifique chef des commandants alliés de la jungle en Birmanie, a été tué récemment dans un accident d'aviation, a-t-on annoncé ici, hier soir.

Le bref communiqué du War Office dit que Wingate fut tué le 24 mars en Birmanie. Il ne dit pas comment est arrivée la fin de ce soldat de 41 ans qui au début de l'an dernier frappa l'imagination mondiale en dirigeant une "armée fantôme" lors d'une expédition de quatre mois qui plongea jusqu'à une bonne profondeur dans les lignes japonaises en Birmanie.

Wingate, appelé le "Nouveau Lawrence", était lui-même parent du fameux T.-E. "Lawrence d'Arabie", aujourd'hui décédé.

On dit que les recommandations qu'il formula à la suite de cette expédition jouèrent un rôle considérable dans les décisions de stratégiques prises lors de la conférence alliée du Caire, en décembre dernier.

Calme complet sur le front d'Italie

Naples, 1er. — (P.A. — Par Lynn Heinzerling, de la Presse Associée) La bataille au sol en Italie s'est résumée à zéro, hier, à la suite de l'échec des Alliés à Cassino. Mais une pression constante est maintenue contre les positions allemandes, et la campagne entreprise pour prendre Rome et l'Italie centrale n'est aucunement abandonnée.

Les Allemands ont occupé deux positions abandonnées au début de la semaine par les troupes hindoues et néo-zélandaises sur la colline de l'abbaye et livré de petites attaques dans l'intérieur de la ville en ruines, mais sans succès. Dans les montagnes qui s'élèvent au nord de la ville, l'artillerie continue de gronder.

Deux faibles raids ennemis contre la tête de plage d'Anzio ont été repoussés et l'artillerie alliée a pilonné les positions nazies près de Carroceto.

Le Q. G. a annoncé hier que le total des morts et des blessés au cours de la nuit de mercredi, quand des bombes ennemies tombèrent sur une ambulance de la tête de plage, était monté à 85. Hier soir, à 8 p.m., heure de Naples, on savait que 18 étaient morts.

Avant-hier, l'aviation alliée a effectué 1,500 sorties contre divers objectifs, s'attaquant principalement au port de Livourne.

HOTEL MONTCALM

161-169 rue St-Jean, Québec, P. Q. Chambres simples, avec eau courante, $1.25 avec douche $1.50 ; avec bain $1.75 en montant.
Repas table d'hôte $0.75.

Le bill adopté en troisième lecture

Le projet de loi relatif à l'expropriation de la Montreal Power a été adopté hier soir, en troisième lecture, par l'Assemblée législative. On en trouvera tous les détails en page 3.

Lonergan est trouvé coupable de meurtre au second degré

Il recevra sa sentence le 17 avril. — Il est passible d'au moins vingt ans de pénitencier. — La poursuite, dit le juge, n'a pas prouvé que Lonergan projetait de tuer son épouse. — La confession.

New-York, 1er. — (P.A.) Wayne Lonergan a été trouvé coupable de meurtre au second degré, hier soir, en rapport avec l'assassinat de son épouse Patricia, commis le 24 octobre dernier.

Le juge Wallace a annoncé qu'il prononcerait la sentence le 17 avril.

Le verdict rendu comporte un emprisonnement depuis vingt ans jusqu'au terme de la vie.

Dans sa charge aux jurés, le juge Wallace déclara que le jury pouvait rendre n'importe lequel de cinq verdicts : meurtre au premier degre, meurtre au second degré, homicide involontaire coupable au premier degré, homicide involontaire coupable au second degré, ou acquittement.

La poursuite, dit le juge, n'a pas prouvé que Lonergan projetait de tuer son épouse avant de se rendre à son appartement le 24 octobre dernier, jour où la jeune femme fut trouvée étranglée à mort.

Il déclara aux jurés qu'ils ne devaient accepter la confession du crime sur lequel la poursuite a fondé sa cause seulement s'ils étaient convaincus que cette confession fut faite volontairement et non sous le coup d'une coercition.

Le juge déclara également que la défense n'avait pas réussi à prouver que Mme Lonergan était "très, très ivre" peu de temps avant l'assassinat, ni qu'elle s'était soumise à une pratique d'avortement qui aurait pu causer une hémorragie fatale.

Il recommanda aux jurés de ne pas se laisser guider par la sympathie ou des émotions humaines et de ne considérer que les faits légalement démontrés au cours de la preuve.

Green accuse Howe de parti-pris contre une compagnie d'aviation

Le député progressiste-conservateur dit que le ministre veut écraser les Canadian Pacific Air Lines. — Les Communes sont ajournées jusqu'au 17 avril, pour les vacances de Pâques. — Sanctions de bills.

Ottawa, 1er. — (P.C.) M. Howard Green (prog.-cons., Vancouver-sud) a déclaré hier à la Chambre des Communes que le ministre des Munitions, l'hon. C.-D. Howe, a manifesté de l'animosité à l'endroit d'une compagnie d'aviation privée dans sa récente déclaration relative à la politique d'aviation civile.

M. Green a dit qu'il y a de la place dans le champ domestique, non seulement pour Air-Canada, opère par les chemins de fer nationaux, mais aussi pour les entreprises privées qui opèrent des circuits supplémentaires et font du travail de pionniers dans d'autres domaines.

Le ministre, dit M. Green, s'est proposé d'écraser les Canadian Pacific Air Lines en obligeant les compagnies de chemins de fer à abandonner le domaine de l'aviation après la guerre Le ministre a manifesté de la rancune envers les Canadian Pacific Air Lines et une politique ministérielle sur l'aviation civile ne devrait pas être basée sur le ressentiment, a ajouté le député conservateur.

La politique d'aviation civile, telle qu'exposée par M. Howe dans une récente déclaration à la Chambre, a fait le principal sujet de discussion au cours de la séance d'hier après-midi à la Chambre.

A six heures, les députés se sont rendus au Sénat pour assister à la sanction de divers bills par le juge Thibaudeau Rinfret, juge en chef de la cour suprême, agissant au nom du gouverneur général.

Après cette cérémonie, les Communes se sont ajournées pour les vacances de Pâques. Les députés se réuniront de nouveau le 17 avril.

A l'ouverture de la séance, M. Howe a rappelé que le premier ministre George Drew, d'Ontario, avait affirmé que le département des Munitions a transféré la fabrication des avions commerciaux DC-4, de l'usine de Victory Aircraft Ltd, à Malton, Ontario, à l'usine de Canadian Vickers Ltd, à Montréal, parce que M. H.-J. Symington, de Montréal, président d'Air-Canada, est officier d'une firme montréalaise de placement qui a des intérêts dans la Vickers.

M. Howe a déclaré que l'usine qui appartient au gouvernement et qui est opérée par la Vickers à Montréal, a été choisie pour le contrat des DC-4, parce que ce travail qui est déjà commencé se terminera vers la fin de l'année. Par ailleurs, l'usine de Malton ne fait qu'entrer dans la phase de la production massive dans l'exécution d'un gros contrat de bombardiers Lancaster.

M. Symington a rendu des services signalés au pays. La Royal Securities Corporation, dont il est l'un des officiers, n'a aucun intérêt financier dans la compagnie Vickers et M. Symington n'a pas été consulté dans l'octroi du contrat des DC-4.

M. Howe a ajouté que M. Drew a prétendu que le contrôle de Canadian Vickers est passé aux mains de personnes qui ne sont ni citoyens britanniques ni citoyens américains. Cependant, dit-il, une analyse de la distribution du stock démontre que 75.33 pour cent du stock préférentiel et 78.04 du stock ordinaire est détenu par des citoyens britanniques et américains. Le reste des parts est détenu par une firme portant le nom de Losanac Ltd, corporation canadienne de placement au sujet de laquelle le chef de la C. C. F., M. Coldwell, a fait une enquête. Le ministre a dit que Losanac Ltd appartient à Solvay and Company, une firme bancaire belge, qui l'a formée pour investir des capitaux belges au Canada. Il n'y a jamais eu d'intérêts allemands dans cette compagnie.

"Ces faits étaient à la disposition du premier ministre Drew, a dit M. Howe. Mais, avec son omniscience coutumière dans toutes les questions concernant la conduite de la guerre, il a cru désirable de porter ses accusations sans même contrôler les faits. Je prétends que des déclarations irresponsables de cette nature sont très dommageables à l'effort de guerre du pays, particulièrement quand elles viennent d'un homme qui occupe une haute position dans la vie publique canadienne".

M. Gordon Graydon, leader parlementaire des progressistes-conservateurs, a déclaré par la suite que M. Drew avait très proprement attiré

(Suite à la page 9, 1ère col.)

Dans le Pacifique

New-York, 1er. (P.A.)—M. Ralph-A. Bard, secrétaire adjoint à la marine, a, déclaré hier que l'administration des territoires occupés dans le Pacifique et enlevés au Japon sera de toute première importance du point de vue stratégique et diplomatique à la fin de la guerre.

Les raids sur Sofia ont un but défini

Naples, 1er. — (P. A. — Par Edward Kennedy, de la Presse Associée) Les assauts livrés de jour et de nuit par les gros bombardiers anglais et américains contre Sofia, capitale de la Bulgarie, ont des "aspects politiques définis" et sont intimement liés avec l'avance de l'armée rouge dans les Balkans, a révélé hier un officier supérieur de la force aéronautique.

Il dit que les bombardements, qui n'ont pas cessé durant 36 heures de faire pleuvoir des explosifs sur les cours de triage et d'autres objectifs de Sofia, provenant des incendies dont la fumée montait jusqu'à une hauteur de deux milles dans le ciel, devraient avoir des effets importants sur ce satellite chancelant d'Hitler.

Les masses bulgares sont fortement sympathiques à la Russie et on prédit depuis longtemps que la seule approche des troupes soviétiques devrait exercer de profondes répercussions dans le pays.

On croit déjà tenir une preuve de cela. La radio allemande a annoncé mardi dernier que 27 personnes avaient été condamnées à mort pour avoir été trouvées coupables d'activités pro-soviétiques.

King annonce que des conversations préliminaires officieuses ont eu lieu entre des représentants du Canada et des Etats-Unis. — Sur la politique d'aéronautique civile internationale. — Nos délégués.

Washington, 1er. — (P.A.) — Un communiqué du secrétariat d'Etat a annoncé hier soir que la Russie a été invitée à envoyer une mission à Washington pour discuter de la régie de l'aéronautique civile d'après-guerre et qu'une délégation américaine sera envoyée à Londres pour les mêmes fins. On avait révélé auparavant que la délégation destinée à aller à Londres avait engagé des discussions préliminaires avec les autorités canadiennes.

Ottawa, 1er. — (P.C.) — Le premier ministre Mackenzie King a annoncé hier soir que "des conversations préliminaires officieuses" sur la politique d'aéronautique civile internationale ont eu lieu récemment entre des représentants des gouvernements canadien et américain.

M. King n'a pas révélé où ces pourparlers eurent lieu mais une dépêche de Montréal annonça hier que de tels discussions entre les deux pays avaient été menées secrètement à Montréal la semaine dernière.

M. King dit que les participants canadiens furent le ministre des Munitions, l'hon. M. Howe, M. Norman Robertson, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. H.-J. Symington, président des Trans-Canada Air Lines, et M. J.-R. Baldwin, secrétaire de l'Office du Conseil privé.

Les Etats-Unis étaient représentés par M. A.-A. Berle jr, assistant-secrétaire d'Etat, et le Dr E. Warner, de l'Office d'Aéronautique civile des Etats-Unis.

Le Japon abandonne ses droits dans l'île russe de Sakhaline

En vertu d'un protocole signé entre Moscou et Tokio. — Le Japon perd une importante source de pétrole et de houille. — L'U. R. S. S. fournira 50,000 tonnes de houille par année pendant cinq ans. — Après la guerre.

Moscou, 1er. — (P.A.) — Par Eddy Gilmore, de la Presse Associée. — Dans un protocole qui vient d'être signé, le Japon a consenti à abandonner ses concessions pétrolières et houillères de la partie nord de l'île de Sakhaline, a annoncé hier le gouvernement de Moscou. L'abandon de cette importante source de pétrole et de houille dans le Pacifique est sans aucun doute un coup dur pour le Japon.

D'autre part, les Russes se sont engagés à fournir aux Japonais 50,000 tonnes de pétrole par année pendant cinq ans après la guerre.

L'U.R.S.S. versera aussi au Japon 5 millions de roubles (environ $950,000). La partie sud de l'île appartient au Japon et la partie nord à la Russie.

Les Russes ont aussi annoncé le renouvellement pour cinq ans de l'accord donnant des privilèges de pêche au Japon dans les eaux soviétiques de l'Extrême-Orient. Cet accord est fondé sur le traité de neutralité de 1941 entre les deux pays.

Les journaux soviétiques considèrent l'accord relatif au pétrole comme une victoire pour la diplomatie russe.

(A Londres on dit que le Japon manifeste ainsi son vif désir de rester en paix avec la Russie, parce qu'il consent un grand sacrifice en renonçant aux mines de charbon et aux puits de pétrole du nord de Sakhaline.)

Les communistes prêts à accepter deux postes dans le comité d'Alger

Après deux mois de délibérations avec le président Charles de Gaulle. — Le comité serait remanié la semaine prochaine. — Ajournement de l'Assemblée consultative. — Les deux postes qui seraient donnés aux communistes.

Alger, 1er.— (P.A.) — On a appris de bonne source hier soir que les communistes français sont prêts à accepter deux postes dans le Comité français de la Libération nationale, après des mois de discussion avec le général de Gaulle, président du comité.

On dit que le comité sera remanié au début de la semaine prochaine, après que l'Assemblée consultative se sera ajournée à une certaine date en mai.

L'ajournement de l'Assemblée est attendu aujourd'hui, après que ses membres auront adopté leur projet de réforme de la presse.

Les chefs communistes ont conféré hier avec le général de Gaulle et l'on dit qu'ils en sont venus à une entente par laquelle ils obtiendront un portefeuille de l'Entrainement de la Jeunesse et des Sports et un commissariat d'Etat. Il y a actuellement trois commissaires d'Etat dont les fonctions équivalent à peu près à celle de vice-présidents du comité.

L'adjonction de deux communistes au comité a été recommandée à de Gaulle comme un moyen d'améliorer ses relations avec l'Union soviétique.

Le C. F. A. C.

Ottawa, 1er. — (P.C.) Le Q. G. de la Défense a annoncé hier soir qu'une conférence des officiers de district et de division du corps auxiliaire féminin de l'armée aura lieu ici le 18 avril pour étudier diverses questions se rapportant à ce corps.

Soulèvement réprimé

Bogota, Colombie, 1er.—(P.A.)— Le gouvernement colombien a annoncé hier qu'un soulèvement dans la ville de Purificacion, province de Tolima, avait été réprimé par la troupe. Il ajouta que ce soulèvement faisait partie "d'une activité révolutionnaire générale dans le pays qui devait se déclencher jeudi soir".

Production suspendue

Edmonton, 1er.— (P.C.) Déclarant que le subside de 65 cents la tonne offert par le gouvernement fédéral ne "peut pas être accepté", les propriétaires de mines de l'Alberta ont ordonné, hier, de suspendre la production excepté dans deux mines de houille d'Edmonton. Environ 500 mineurs seront affectés.

PROVINCE DE QUEBEC

CITE DE LEVIS

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, Lionel Lemieux, Greffier de la Cité de Lévis, que les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique, au bureau du conseil, à l'Hôtel de Ville, en la dite Cité de Lévis, MARDI, le VINGT-CINQUIEME jour du mois d'AVRIL, mil neuf cent quarante-quatre, à DIX heures de l'avant-midi, heure avancée, pour satisfaire au paiement des taxes municipales avec intérêts, ainsi que des frais subséquemment encourus, à moins que ces taxes, intérêts, frais et dépens ne soient payés avant la vente.

Propriétaires. Nos du cadastre. Taxes municipales et intérêts.

CADASTRE DU QUARTIER ST-LAURENT

1o.—RHODES WILLIAM

Succession . . . PARTIE du lot numéro HUIT (8 partie) du cadastre officiel pour le quartier St-Laurent, de la ville, maintenant Cité de Lévis, soit le lot numéro HUIT (8) dudit cadastre dont il y a à distraire les parties vendues par W. Rhodes au gouvernement fédéral suivant acte de vente enregistré à Lévis sous le numéro 26008, par Vve Wm. Rhodes et al, au Gouvernement fédéral suivant acte de vente (conveyance and transfer), enregistré à Lévis sous le numéro 49017, et telles que décrites dans les actes susmentionnés; 'adite PARTIE de lot de ladite succession Rhodes étant bornée comme suit: Au Nord-Ouest par le fleuve St-Laurent, au Sud-Ouest par une partie du lot numéro 8a dudit cadastre, au Sud-Est partie par le terrain (right of way) des Chemins de fer nationaux du Canada et partie par une partie du dit lot No 8a, par le lot No 7 dudit cadastre, et par le lot No 6 dudit cadastre, et au Nord-Est par partie du lot No 3 dudit cadastre. $284.08

2o.—RHODES WILLIAM

Succession . . . PARTIE du lot numéro NEUF (9 partie) du cadastre officiel pour le quartier St-Laurent, de la ville, maintenant Cité de Lévis, soit le lot numéro NEUF (9) dudit cadastre, dont il y a à distraire les parties vendues par W. Rhodes au gouvernement fédéral suivant acte de vente enregistré à Lévis sous le numéro 26008, par Vve Wm Rhodes et al, au Gouvernement fédéral suivant acte de vente enregistré à Lévis sous le numéro 63665, par Wm. Rhodes et al, à Dame Camille Nadeau, épouse de M. Etienne Dussault, suivant acte de conventions et cession, enregistré à Lévis sous le numéro 64632, données par Dame Vve Etienne Dussault à Dame Vve Eugène Taschereau,— suivant acte de donation enregistré à Lévis sous le numéro 74333, vendues (deux parties) par Delle Maria Ringuet à J.-Pierre Lebel, suivant acte de vente enregistré à Lévis, sous le numéro 87466, par Dame Vve Eugène Taschereau à M. Roméo Robin, suivant acte de vente enregistré à Lévis, sous le numéro 87503, et par Dame Vve Eugène Taschereau à M. Louis-Philippe Boutin, suivant acte de vente enregistré à Lévis, sous le numéro 87588; et telles que décrites dans les actes susmentionnés; la dite PARTIE de lot de ladite succession Rhodes étant bornée comme suit: au Nord-Ouest par le fleuve St-Laurent, au Sud-Ouest par partie du lot numéro 60 dudit cadastre, au Sud-Est partie par le terrain (right of way) des Chemins de fer nationaux du Canada, et partie par la Cité de Lévis, partie par Louis-Philippe Boutin partie par J.-Pierre Lebel, partie par Roméo Robin, partie par Dame Antonia Dussault-Mace, et partie par la balance du dit lot, et au Nord-Est par le lot numéro 8a dudit cadastre, et par le côté Sud-Ouest du quai $358.56

3o.—RHODES WILLIAM

Succession . . . PARTIE du lot numéro SOIXANTE (60 partie) du cadastre officiel pour le quartier St-Laurent, de la ville, maintenant Cité de Lévis, soit le numéro SOIXANTE (60) du dit cadastre dont il y a à distraire les parties vendues par W. Rhodes au gouvernement fédéral suivant acte de vente enregistré à Lévis sous le numéro 26008, par les héritiers Wm. Rhodes à H. Beaulieu, suivant acte de vente enregistré à Lévis sous le numéro 33405, par les héritiers Wm Rhodes à Sa Majesté suivant acte de vente (conveyance and transfer) enregistré à Lévis sous le numéro 49917, par le shérif des biens de succession Hyacinthe Beaulieu, à Dame Antonia Dussault-Demers, suivant acte de vente enregistré à Lévis, sous le numéro 56943, et telles que décrites dans les actes sus-mentionnés; la dite PARTIE de lot de ladite succession Rhodes étant bornée comme suit: au Nord-Ouest par le fleuve St-Laurent, au Sud-Ouest par le lot numéro 61 et partie du lot numéro 62 dudit cadastre, au Sud-Est partie par le terrain (right of way) des Chemins de fer nationaux du Canada, et partie par la Cité de Lévis (ou balance du dit lot) et au Nord-Est par la ligne de division entre les lots numéros 43 et 60 dudit cadastre, et par la ligne de division entre les lots numéros 53 et 60 du dit cadastre $240.74

Le tout tel qu'il appert d'après les actes enregistrés au bureau de la division d'Enregistrement du Comté de Lévis, et avec toutes les servitures actives et passives, apparentes et occultes, attachées aux dits immeubles.

Donné en la Cité de Lévis, ce vingt-huitième jour de mars mil neuf cent-quarante-quatre.

Le Greffier de la Cité de Lévis,
LIONEL LEMIEUX.

Lévis
ET LA RIVE SUD

Initiative du maire

M. J.-Adélard Bégin, maire de la cité de Lévis, vient de prendre l'heureuse initiative de lancer une grande campagne de souscriptions, dans toutes les municipalités et paroisses du comté, en faveur des membres de l'équipage de la frégate "Lévis", construite aux chantiers maritimes de Lauzon, baptisée l'automne dernier et qui sera prête en mai prochain. M. Bégin a écrit aux maires et aux curés des municipalités et paroisses du comté et leur a demandé de s'occuper de recueillir des souscriptions pour ces braves marins de la frégate portant le nom de "Lévis". Dans Lévis, les échevins verront à organiser la souscription dans chacun des quartiers qu'ils représentent. Ces argents serviront à faire l'achat d'objets utiles et pratiques aux membres d'équipage de ce navire de guerre. La frégate "Lévis" viendra accoster au mois de mai au quai de Lévis, où la population de tout le comté sera invitée à venir la visiter et faire connaissance avec les officiers et marins, à qui le maire de Lévis et les invités présenteront alors les cadeaux achetés. Une liste de tous les généreux donateurs sera aussi préparée et publiée dans les journaux. On compte sur la générosité de tous.

Quelques cas de rougeole

D'une manière générale, la situation au point de vue de la santé dans le comté de Lévis est excellente, nous déclarait ces jours derniers le Dr A. Bélanger, directeur de l'Unité sanitaire. Il y a eu quelques cas de rougeole dans Lévis et Lauzon, il y a quelque temps, mais ils furent immédiatement contrôlés et les enfants qui en souffraient sont maintenant presque guéris. Il y a eu aussi dans une paroisse du comté des cas de typhoïde. Les autorités de l'Unité sanitaire s'en sont aussitôt occupées et tout danger d'épidémie est disparu. Il y a quelques cas de grippe, mais rien de sérieux. La venue de la belle température va avoir pour effet de faire disparaître ces cas de grippe et de rougeole.

Souper-causerie

Lundi soir, à 7 h., en la salle du Manoir Shalenks, rue St-Georges, à Lévis, aura lieu le troisième souper-causerie de l'année, organisé par la Chambre de Commerce junior. Ce souper sera présidé par M. Darie Laflamme, deuxième vice-président de la Chambre, et le conférencier invité sera le Dr J.-A. Tardif, de Lévis, président de la Cie d'Assurance-Vie La Laurentienne. Il parlera de l'assurance-vie dans son aspect général. Il sera présenté par M. Jean-Marie Gagnon, gérant de la Caisse populaire de Lévis, et remercié par M. Léonard Roy, secrétaire de la Chambre.

Assemblée des débardeurs

Une assemblée des officiers et membres du local No 3, de Lévis, de l'Association des débardeurs du port de Québec, sera tenue demain après-midi, à 1 h. 30, en la salle de l'hôtel de ville.

Bénédiction des rameaux

Demain sera le dimanche des Rameaux et le commencement de la Semaine Sainte. Demain matin, après l'aspersion de l'eau bénite, dans les différentes églises de la rive sud, on fera la bénédiction des rameaux que les fidèles rapporteront dans leurs foyers en souvenir de la Passion de Notre-Seigneur.

Les carnets

La distribution des carnets de rationnement No 4, commencée lundi dans les différentes municipalités de la rive sud, se terminera aujourd'hui et on demande à toutes les personnes qui ne se sont pas encore présentées de le faire afin de s'éviter des ennuis. A l'hôtel de ville de Lauzon, ce soir, de 7 h. à 10 h., on fera la distribution des carnets aux contribuables du quartier Pafard, et à Bienville, en la salle St-Antoine, on distribuera les carnets ce soir, de 7 h. 30 à 10 h.

Assemblée du comité exécutif

Une assemblée très importante du comité exécutif de la Cour Lévis No 1512, de l'Ordre des Forestiers indépendants, sera tenue demain après-midi, à la résidence du secrétaire-financier de la Cour, M. Camille Landry, No 14, rue Déziel.

Pour la colonie de St-Mathieu

Le comité des dames des Chevaliers de Colomb de Lévis ont organisé un grand concert qui aura lieu demain soir, à 8 h. 30, en la salle des Chevaliers, en faveur de l'oeuvre de colonisation de M. l'abbé Ernest Arsenault. Un programme varié a été préparé et plusieurs artistes de chez nous y prendront part. Il y aura chant et musique. Ce concert sera sous la présidence du chanoine J.-Eugène Carrier, principal de l'Ecole normale.

Statistiques démographiques

La division de la démographie, du ministère provincial de la Santé et du Bien-Etre social, vient de publier son rapport mensuel sur le mouvement de la population, donnant le nombre des naissances, des mariages et des mortalités pour le mois de novembre dernier. Nous relevons ce qui suit concernant le comté de Lévis, la cité de Lévis et la ville de Lauzon:

A Lévis, population de 12,213 âmes, on a enregistré 30 naissances, dont 16 de résidents et 22 dans les hôpitaux; 2 mariages et 8 mortalités, dont 4 de résidents, 2 résidents décédés ailleurs et 7 décédés dans les hôpitaux.

A Lauzon, population de 8,187 âmes, on a enregistré 9 naissances dont 9 de résidents, 8 résidents nés ailleurs; 1 mariage et 2 mortalités, dont 2 résidents.

Dans le comté de Lévis, population de 39,299 âmes, on a enregistré 80 naissances, 10 mariages et 15 mortalités, dont 4 enfants âgés de moins d'un an.

Au profit du Patronage

Le lundi de Pâques, en la salle St-François-Xavier, aura lieu un euchre-bridge organisé au profit du Patronage. A cette grande partie de cartes annuelle il y aura de nombreux et beaux prix et on peut les voir exposés dans la vitrine de la Pharmacie de Lévis. On fera aussi, au cours de cette partie de cartes, le tirage d'un splendide service de coutellerie avec joli cabinet ainsi qu'un superbe fauteuil de vivoir avec joli tabouret.

L'Unité sanitaire

Voici les principales activités de l'Unité sanitaire de Lévis pour la semaine prochaine:

Lundi: Lévis, de 10 h. à midi et de 2 h. à 4 h. p.m., clinique antituberculeuse (examen gratuit des poumons) par le Dr J. Fontaine. Lévis, cours aux élèves du couvent et de l'école des Frères. Inspection médicale scolaire.

Mardi: Inspection médicale scolaire. St-Romuald, clinique de bébés et immunisation contre la diphtérie, de 1 h. 30 à 2 h. p.m., à l'école de New-Liverpool; de 2 h. à 3 h. p.m., à l'hôtel de ville. Lauzon, cours aux élèves du collège.

Mercredi: Inspection médicale scolaire. Bienville, cours aux élèves du couvent St-Louis et de l'école St-Dominique. Lauzon, cours de secourisme aux ouvriers de la Davie Shipbuilding.

Jeudi: Aucune clinique ce jour-là, à cause du Jeudi Saint.

Vendredi: Fête légale, nos bureaux seront fermés. St-Rédempteur, à 2 h. p.m., séance d'immunisation contre la typhoïde.

A. BELANGER, M.D.,
Médecin hygiéniste.

Funérailles de M. J.-E. Larose

Ce matin, à 9 h., en l'église de Bienville, auront lieu les funérailles de M. Joseph-Emile Larose, époux de dame Alphonsine Bissonnette, décédé mercredi, à sa résidence, rue Duplessis, à l'âge de 62 ans. Après la cérémonie funèbre, les restes mortels seront conduits au cimetière paroissial et inhumés dans le terrain de la famille.

Au couvent de Lauzon

Les parties de cartes annuelles organisées par l'Amicale du couvent Jésus-Marie, à Lauzon, au profit de ses oeuvres, auront lieu jeudi, le 13 avril, à 2 h. 30 de l'après-midi et à 8 h. du soir. Les dames et demoiselles désirant organiser une table pourront retenir leurs cartes au couvent ou chez M. Alexandre Samson. Le prix de chaque table est fourni par l'Amicale.

Mort d'un ancien élève du collège

Nous avons appris avec regret la mort de M. l'abbé F.-X.-Thomas Gelly, aumônier au couvent de Bellevue, survenue jeudi soir, à l'hôpital Laval, à l'âge de 68 ans et six mois. Le défunt était natif de Lévis, fit ses études au collège de Lévis, fut ordonné prêtre le 27 décembre 1901. Il fut professeur au collège, fit ensuite du ministère comme vicaire et curé et fut plus tard aumônier. Les funérailles auront lieu lundi matin, en l'église du St-Sacrement et la dépouille mortelle est exposée au couvent de Bellevue. L'inhumation sera faite au cimetière des prêtres, au collège de Lévis. Nous présentons aux parents du regretté défunt nos plus sincères condoléances.

Maison donnée par des Juifs aux Catholiques

New-York, 1er. — (PA) Mgr Francis J. Spellman, archevêque de New-York, a annoncé que la vaste demeure de Herbert N. Straus, qui ne fut jamais terminée à cause de la dépression, avait été donnée à l'archevêché catholique de New-York par les fils de ce financier israélite bien connu, décédé depuis un certain temps déjà.

Cette maison sera convertie en maison de convalescents par le St-Clare Hospital.

Votre horoscope

(Suite de la page 5)

23 novembre au 22 décembre (Sagittaire. — Vous récolterez bientôt le fruit de vos travaux passés. Puissent-ils être à la mesure de vos désirs.

23 décembre au 21 janvier (Capricorne) — Bonheur et perspectives agréables au point de vue personnel et sentimental. Encouragement aussi dans vos activités particulières.

22 janvier au 20 février (Verseau) Pas un nuage voilant votre horizon planétaire. Période favorable aux projets, à l'imprévu. En plus activités sociales en faveur.

21 février au 20 mars (Poissons)— Les intérêts romanesques sont hautement favorisés en ce moment. Les fréquentations nouvelles jouissent de la protection des astres aussi.

L'enfant né le 2 avril 1944 sera honnête, courageux et discret. Heureux et jovial de nature. Il devra chercher à concentrer son esprit à l'étude afin de ne pas gaspiller ses dispositions exceptionnelles.

Proclamation du maire de Lévis

A l'occasion du bref passage à Lévis, dimanche soir, du major Paul Triquet, Croix Victoria, M. Adélard Bégin, maire de Lévis, invite toute la population ainsi que les membres du conseil, les représentants des corps publics, les maires et les conseils des municipalités voisines, à venir rendre un témoignage d'estime au héros de Casa Bérardi. La cérémonie sera de très courte durée, le major Triquet, qui arrivera à Lévis par le bateau de 11 h. 30 dimanche soir, devant prendre le train quelques minutes après pour Cabano.

Voici le texte de la déclaration émise hier soir par le maire de Lévis:

"A l'occasion du passage en notre ville du major Paul Triquet, Croix Victoria, j'ai l'honneur d'inviter la population de Lévis à venir le rencontrer dimanche soir, le 2 avril, à l'arrivée du bateau de 11 h. et demie.

"La courte période de temps pendant laquelle il sera dans nos murs ne nous permet pas de lui faire une longue réception. Je demande quand même à la population de venir saluer notre compatriote, héros de la présente guerre, à qui le roi vient de décerner la plus haute décoration de l'empire britannique.

C'est un honneur qui rejaillit sur tous les Canadiens et particulièrement sur les Canadiens de langue française."

ADELARD BEGIN,
maire de Lévis.

Amicale Jésus-Marie, Lauzon

Le Conseil et les membres de l'Amicale du Couvent Jésus-Marie de Lauzon, recevront à leur partie de cartes annuelles, à la salle de réception du Couvent, jeudi le 13 avril, à 2 heures p. m. et le soir à 8 heures. On servira le thé. Cordiale invitation à toutes les anciennes et à leurs amies.

La nouvelle pièce de Mme Gouin jouée ici

"Sous le Masque", la nouvelle pièce de Mme Yvette Léon-Mercier-Gouin qui sera créée au théâtre Arcade, de Montréal, le 14 avril prochain, sera présentée à Québec, au Palais Montcalm, les vendredi et samedi, 21 et 22 avril, en soirée. Il y aura également une matinée, le samedi. La pièce sesa jouée en notre ville avec la même distribution qu'à Montréal: Mme Marcel Chabrier, Henri Letondal, Roger Garceau, Jean Duceppe; Mmes Antoinette et Germaine Giroux, Jeanne Demons, etc. Les décors seront également les mêmes qu'à Montréal. La mise en scène de la pièce est de M. Henri Letondal.

Mal de tête lancinant causé par névralgie --soulagé avec un liquide couleur ambrée

Si ce gros mal de tête lancinant rend votre vie misérable, vous devriez connaître les triomphes que remporte la NERVILINE dans les cas semblables au vôtre. Ce liniment réconfortant pénètre profondément à la source de votre malaise, et produit cette sensation de chaleur et de confort qui fait tant de bien aux personnes souffrantes.

La NERVILINE a donné des résultats surprenants dans des cas qui passaient pour désespérés. Son emploi est l'objet d'un succès presque universel dans le traitement de la névralgie, de la sciatique, du lumbago et des douleurs rhumatismales. Pour mal de gorge, toux, rhumatisme et enrouement, la NERVILINE est tellement utile dans toutes les familles que vous devriez vous en procurer dès aujourd'hui une bouteille de 35 cents.

AVIS AUX TRAVAILLEURS DE GUERRE!

Quelques Gouttes au Moindre Reniflement ou Eternuement



Un rhume peut vous coûter plusieurs jours de paye. Mettez quelques gouttes de Va-tro-nol dans chaque narine—au moindre reniflement, éternuement, ou symptôme de rhume. Cette simple précaution aide les défenses que la nature oppose au rhume, et contribue ainsi à empêcher bien des rhumes de se déclarer—si on l'emploie à temps. Essayez-en! Suivez le mode d'emploi dans la boîte.

VICKS VA-TRO-NOL

Le travail à l'aiguille pour aujourd'hui

Par LAURA WHEELER

No 767



La jeune fille prudente, la fiancée ou l'épouse, chacune sera surprise de voir les nombreux modèles jolis et délicats, que l'on peut trouver dans ce patron 767. Pourquoi ne pas enjoliver vos serviettes, vos taies d'oreillers, leur donnant avec une broderie légère, quelque chose de féminin, de particulier.

En une soirée même, vous pouvez à l'aide du modèle broder tout un motif. Le patron contient un patron ajustable de 14 motifs, de 4 1-2 par 9 3-4 pces à 2 1-4 par 3 1-4 pces.

Adresser votre commande comme suit: SERVICE DES PATRONS L'EVENEMENT-JOURNAL QUEBEC, P. Q.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Le prix de ce patron est de 25c. Seuls les bons de poste ou les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ou de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.— Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

SUSPENDEZ-LE DANS LA CUISINE

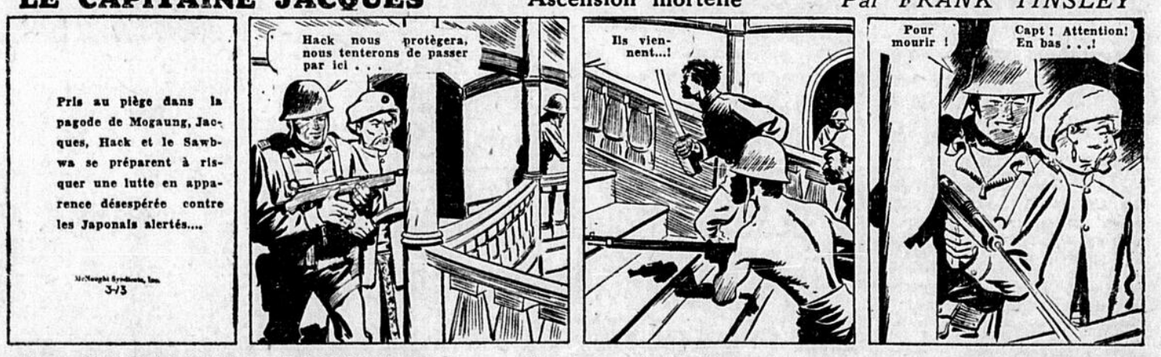
VOTRE CALENDRIER DE RATIONNEMENT

Weston's **AVRIL** Weston's

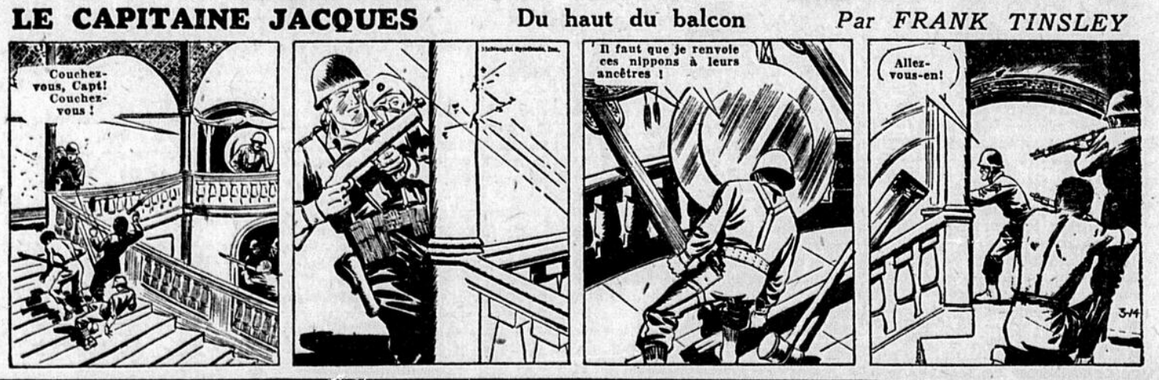
DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
AVIS À L'EPICIER—Les restrictions de la C.P.C.T.G. nous défendant de publier en couleurs notre calendrier habituel, veuillez suspendre celui-ci dans votre magasin.		LA C.P.C.T.G. A SUSPENDU LE RATIONNEMENT DE LA VIANDE ET LES JOURS SANS VIANDE JUSQU'À NOUVEL ORDRE.		LES CADEAUX OCCASIONNELS DE DENRÉES RATIONNÉES DOIVENT ÊTRE FAITS EN NATURE — NON SOUS FORME DE COUPONS.		1
2	3	4 "La Victoire avant tout!" Souscrivez au Sixième Emprunt de la Victoire	5	6 Coupon de beurre 56, valable.	7 Vendredi saint	8
9 Dimanche de Pâques	10	11	12	13 Carnet de Rations No 4, valable. Coupons beurre 57; conserves 17, 18; sucre 30, 31, sont valables.	14	15
16	17	18 "La Victoire avant tout!" Souscrivez au Sixième Emprunt de la Victoire	19	20 Coupons beurre 58; thé-café T30, T31, sont valables.	21	22
23	24	25	26	27 Coupons de beurre 53, valable.	28	29
30 Coupons de beurre 54, 55, 56, 57 expirent	VALEUR DES COUPONS DE CONSERVES: 12 onces liq. de confitures, gelées, marmelades, beurre d'érable, beurre de miel; ou 15 onces liq. de sirop de maïs, sirop de canne, sirop de sucre mélangé; ou 20 onces liq. de fruits en boîtes; ou 24 onces liq. de miel extrait; ou 40 onces liq. de sirop d'érable ou de mélasse; ou 2 lbs de miel en rayons; ou 2 lbs de sucre d'érable; ou ½ lb de sucre.			CONSERVEZ VOS CARNETS DE RATIONS No 3. ILS CONTIENNENT DES COUPONS QUI DEVIENDRONT VALABLES.		

Courtoisie de Weston's **BISCUITS** anglais de qualité **BISCUITS "SODA"**

LE CAPITAINE JACQUES — Ascension mortelle — *Par FRANK TINSLEY*



LE CAPITAINE JACQUES — Du haut du balcon — *Par FRANK TINSLEY*



FEUILLETON DE L'EVENEMENT-JOURNAL

Toute ma vie près de toi

Par

FAITH BALDWIN

(Traduction de L'Evénement-Journal)

No 25

Ce ne fut qu'une semaine plus tard que le Dr Matthew Norman revit Judith. Il avait dû prendre soin d'un patient sérieusement malade et n'avait pu quitter la ville. Lorsqu'elle revit Judith, elle était complètement rétablie. Elle se plaignait cependant d'avoir mal à la tête fréquemment.

"C'est bien le moins", dit-il, "après t'être assommée comme tu l'as fait". Tous deux étaient alors sur la véranda du cottage et buvaient du thé glacé.

"Ce n'est pas moi qui l'ai fait".

"C'est Treadway alors. Quelle idée a-t-il eue de te lancer ainsi dans la piscine?"

Judith le regarda du coin de l'oeil et répondit: "mais tu l'as fait toi-même, te rappelles-tu?"

"Je l'ai fait..." Il s'arrêta, étonné. "Je n'avais jamais pensé..." Et il ajouta avec indignation: "Mais rien n'est arrivé.. Tu..."

"Oublie ça", coupa Judith. "Je suis certaine que tu n'irais pas jusqu'à ce moyen pour te procurer un patient.. Réellement, je ne t'ai pas remercié d'être venu".

Matthew fit remarquer malicieusement: "Je crois comprendre que tu m'as pourtant demandé".

Il fut récompensé en apercevant une subite rougeur envahir les joues de la jeune fille qui répondit: "Je ne me rappelle pas. Mais alors, je n'avais pas toute ma tête.."

"Comme toujours", compléta Matthew en souriant.

Les yeux absents, elle reprit: "Merci, mon bon docteur. Et maintenant je m'en vais, J'ai un rendez-vous".

"Avec Treadway le Grand?"

"Si tu insistes pour le savoir".

"Pas du tout", déclara Matthew, "mais fais attention. Je crois qu'il a besoin d'un gardien".

Il se leva et l'accompagna jusqu'au sentier. Il la regarda s'en aller, la tête haute. Après un moment, il retourna trouver Mary pour lui raconter les événements de la semaine.

L'été s'écoula, accompagné de pluies soudaines et d'orages violents. Matthew passait tous ses loisirs à Greenwich. Entre lui et Judith se tissait une étroite amitié, très semblable à celle d'il y avait plusieurs années. Ella le taquinait constamment et à deux reprises l'avait appelé pour se faire traiter.

Et lorsque l'automne arriva, Mary et les autres quittèrent la villa pour retourner à la ville. Matthew avait plus de travail que jamais.

En reprenant sa routine, Mary s'inquiétait de Matthew. Il faut le distraire, disait-elle. Elle le dit aussi à Ella, au cours d'un déjeuner qu'elles prenaient ensemble, et Ella déclara promptement: "Bien entendu... ne peux-tu pas l'amener dîner et, peut-être, à venir au cinéma avec nous?"

"Il peut être appelé à l'extérieur d'un moment à l'autre".

"Nous en prendrons la chance. Je demanderai à Judith d'amener quelques amis, elle en a à la douzaine. Tu sais que Jimmy Treadway est parti... pour la Californie, je pense. Elle l'a définitivement refusé pour la quarantième fois, à connaissance du moins. Il est fou d'elle", dit Ella en considérant une pêche avec exaspération, "mais c'est cela. Elle n'aura pas une pareille occasion de sitôt".

"Ce n'est pas une très belle occasion, Ella, si elle ne l'aime pas", fit remarquer Mary doucement.

"Non, en effet...".

C'était de nouveau l'hiver. Matthew avait vu la moitié de toutes les pièces à l'affiche en ville, ou au moins le premier acte de chacune. Sam Morley avait été malade et Hilda en était surexcitée. Sam ne voulait voir aucun médecin sauf Matthew, et voulait jeter par la fenêtre toutes les potions qu'on lui faisait prendre. Mais il était rétabli maintenant. Et la femme de Bill, Barbara, attendait un enfant.

C'était de nouveau l'hiver. Irène était morte depuis un an.. Matthew, accompagné de sa mère, se rendit au cimetière. Pendant qu'il se tenait à ses côtés, en face de la fosse où reposait sa femme, il demanda soudain: "Crois-tu en Dieu?"

Mary le regarda, étonnée. Puis elle répondit d'une voix ferme: "Si je ne croyais pas, si je n'avais pas toujours cru en Lui, je n'aurais pas pu vivre... je n'aurais pas pu vivre après la mort de son père... ni depuis".

"Moi aussi, je crois..." dit Matthew. "J'ai vu.. des miracles. Le mois dernier, madame Hamlin. C'est une nouvelle patiente. Près d'elle, à l'hôpital, je la regardais mourir lentement... J'avais travaillé pour éloigner la mort et je croyais avoir échoué. Son mari était là. Il lui parla. Il lui dit qu'elle ne pouvait pas l'abandonner. Et il priait, à haute voix. Il ne semblait pas s'apercevoir que j'étais là. Alors, j'ai vu ses yeux s'ouvrir. Elle vit maintenant, elle vivra encore pendant des années. Je ne peux pas m'expliquer cela. Rationnellement je le pourrais, bien entendu. Une conquête de la science.. ou autre chose semblable. Cependant, je suis encore loin d'être certain".

"La science.. et la foi peut-être", suggéra sa mère doucement.

Il regarda les fleurs qui ornaient la tombe d'Irène... Après un long silence, il prit le bras de sa mère et dit gentiment: "Il fait froid... Allons-nous-en".

Judith ne se rendit pas dans le sud, cet hiver-là. Ella voulait qu'elle reste avec elle. Elle se trouvait bien à l'hôtel et ne voulait pas déménager. Et elle en était venue à trouver le Dr Matthew Norman indispensable. A cause de sa faiblesse au coeur...

Pas si mauvais, ce coeur, l'avait assurée Matthew. Elle devrait cependant manger un peu moins, se mettre à la diète. Elle avait dit: "Il n'y a rien de vraiment sérieux, car vous me le diriez, n'est-ce pas?"

"Non, il n'y a rien de sérieux... mais franchement il pourrait y avoir quelque chose, tante Ella". Il s'était habitué à lui donner ce nom, et cela lui plaisait.

Le printemps arriva de nouveau, et avec lui un monde bouleversé par un insencé qui voulait mettre l'Europe à feu et à sang. Les gens étaient nerveux, et les journaux exhibaient des manchettes fantastiques.

Tante Ella loua la Villa Capri pour une autre saison. Mary ne fit aucune difficulté pour aller de nouveau passer l'été dans le cottage.

CHAPITRE XXVIII

Le quatre juillet, Matthew était en compagnie de sa mère, et il était littéralement épuisé physiquement.

Mary lui dit: "Tu as l'air à moitié mort de fatigue".

—Je suis bien, avait-il répondu, simplement.

—Nager? Veux-tu nager? Judith a parlé d'aller à la piscine....

—Y -a-il quelqu'un de ce côté

—Oui. Judith a un groupe d'amis avec elle, cet après-midi.

—Je ne serai pas de la partie. Je me sens trop fatigué et trop vieux pour folâtrer avec une bande de gamins. Je vais rester ici avec toi. Mais où est Lynn? C'est étrange qu'il ne soit pas ici, quand je comptais pouvoir venir en sa compagnie...

—Il est allé chez Rita. Mary ajouta après un moment: "Ils ont dû aller au sanatorium. Elle—Mme Mortimer, naturellement—allait moins bien, Elle baisse, disaient-ils. Elle avait eu une pneumonie, l'hiver dernier.

Mary ressentait une sensation de serrement très marqué, en disant ces paroles. Elle ne connaissait pas Nan Mortimer, et elle ne désirait pas du tout faire sa connaissance. Elle ne se faisait même pas une idée d'elle. Elle se dit, presque étonnée de s'en rendre compte: "J'ai considéré Lynn comme m'appartenant exclusivement, tout le temps à sa fille Rita d'abord, évidemment, mais à moi, en second lieu. Mon grand ami! Un véritable frère.....Non, pas un frère, c'est fou du moins pas après un an ou a peu près.... Je me suis montrée d'un tel égoïsme, en acceptant cette amitié comme acquise. Récemment, il avait l'air fatigué, et réellement vieux, et elle avait eu le coeur serré de le voir ainsi. Il avait entrepris trois causes importantes. Il en avait perdu une et gagné les deux autres. Après chaque victoire, il était venu la voir, et il s'était écrié: "Célébrons ce beau jour". Après l'échec, il était simplement venu s'asseoir près d'elle, et tout en fumant paisiblement, il avait essayé d'en arriver à une conclusion quelconque. Pourquoi avait-il perdu, alors qu'il avait été si sûr de gagner et il avait pensé tout haut, et elle l'avait écouté.

Judith était venue dans le sentier et elle avait aperçu Matthew qui était assis de ce côté, sa tête noire tombant en arrière, et s'appuyant sur le dossier de son fauteuil. Elle l'aimait à tel point qu'elle eu frémit intérieurement. Et tout cela avait commencé le jour de son accident, alors qu'elle l'avait vu à son réveil, si compatissant et si empressé auprès d'elle.

Tout l'hiver et tout le printemps, il leur était arrivé de se voir à des intervalles rapprochées, et il s'était accoutumé à lui faire certaines confidences, au sujet de son travail.. Probablement, la tante Ella avait-elle aperçu les livres de médecine que la jeune fille avait achetés en cachette, et qu'elle avait étudiés secrètement.

A la Villa Capri, cet été-là, Judith avait semblé tout à fait heureuse. La tante Ella l'observait avec un oeil malin, sa mère avec inquiétude, et Mary, avec nervosité. Elle sortit passablement souvent vu qu'il y avait toujours de la jeunesse, pour organiser des parties de natation et des fins de semaines, ou même un cocktail, mais, le jeune Treadway était toujours absent, et tous deux, Ella et Eva se rendirent compte que chaque fois qu'un jeune homme marquait un intérêt un peu spécial à Judith, il était gentiment, mais délibérément éliminé.

—C'est tout comme si Judith avait son idée, dit Ella à Eva.

—Je désire tant la voir heureuse, soupira Eva.

—Ce garçon est aveugle comme une taupe, reprit Ella, après un moment.

—Je ne suis pas de cet avis, à cause des circonstances....

—Sornettes! (à suivre)

AVRIL

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

Chaque soir à CHRC

notre reporter vous donne, à 11 heures, un avant-goût des nouvelles que vous lirez le lendemain dans

"L'EVENEMENT-JOURNAL."

77e année — No 272 Tirage certifié par l'A. B. C. QUEBEC, SAMEDI 1er AVRIL 1944 Membre de la Presse Canadienne, de la Presse Associée et de l'agence Reuters

La session provinciale

Le projet de loi relatif à l'étatisation de la Montreal Power adopté en 3e lecture; deux amendements de l'opposition rejetés

Dans le cas des deux amendements, le vote a été de 37 voix contre 10. — Longue discussion sur la cause du bill fixant une base pour l'évaluation de l'entreprise, lors de l'expropriation. — La Chambre s'ajourne jusqu'au mardi de Pâques.

(Par Maurice Bernier)

L'Assemblée législative s'est prononcée un peu avant 11 heures et demie, hier soir, en faveur de l'étatisation de la Montreal Power et de sa filiale, la Beauharnois Power, et de la création d'une Commission hydro-électrique provinciale.

A deux reprises successives, elle a approuvé par 37 voix contre 10, le projet de loi qui avait pour parrain l'hon. Wilfrid Hamel, ministre des Terres et Forêts, et à l'étude duquel la Chambre avait consacré dix longues et laborieuses séances.

Un premier vote a été pris sur un amendement de l'Opposition proposant le renvoi de la mesure à quatre mois.

Aussitôt après, l'Opposition a soumis un nouvel amendement qui suggérait le renvoi du bill au comité plénier de la Chambre. Comme dans le premier cas, les députés se sont partagés comme suit sur cette motion:

Pour la motion: MM. Duplessis, Bourque, Bégin, Lorrain, Barrette, Beaulieu, Talbot, Langlais, Labbé et Chaloult (10);

Contre la motion: MM. Godbout, Mathewson, Grouix, Drouin, Dansereau, Hamel, Perrier, Bienvenue, Casgrain (Gaspé-nord), Lawn, Francoeur, (Mercier), Gauthier, Boucher, Dufour, Fillion, Duffy, Gagnon (Frontenac), Caron (Hull), Morin, (Québec-centre), Rajotte, Beaulac, Guerin, Allard, Comeau, Potvin, Goulet, Duval, Bonvouloir, Choquette, Caron (Maisonneuve), Bouchard (Québec-comté), Robidoux, Francoeur, (Lévis), Joyal, Frégeau, Bullock et Jodoin.

M. Geo-C. Marler (lib., Westmount), qui avait voté contre la 2e lecture du bill, ne se trouvait pas en Chambre. M. Chaloult a voté contre le gouvernement dans les deux cas.

La 3e lecture du projet de loi a été aussitôt après votée sur le même partage des voix, mais en sens inverse, aux applaudissements de la droite.

L'amendement de la gauche

L'amendement de l'Opposition se lisait comme suit:

Que tous les mots après "Que" dans la motion en discussion soient retranchés et remplacés par les suivants :

Le bill No 17, intitulé : "Loi établissant la Commission hydroélectrique de Québec", soit renvoyé au comité plénier de la Chambre, avec instructions :

1—d'obtenir que le gouvernement de la province produise :

a) une copie des actes de fiducie mentionnés à l'article 3, page 11, du dit projet de loi;

b) une copie des contrats intervenus entre la "Montreal Light, Heat & Power Consolidated" et toutes compagnies faisant affaire avec la "Montreal Light, Heat and Power Consolidated", au sujet, soit de la production, soit de la distribution de l'énergie électrique;

c) une copie de tous les contrats intervenus entre la "Montreal Light, Heat and Power Cons." et la "Beauharnois Light, Heat and Power Company", relativement à la vente de l'énergie électrique devant être utilisée, soit dans la province d'Ontario, soit aux Etats-Unis;

2—d'obtenir que le gouvernement de la province fournisse à la Chambre des informations et les renseignements qui sont nécessaires afin de pouvoir apprécier toutes les conséquences du dit bill No 17 et les dépenses qui seront occasionnées à la province à ce sujet.

Le dernier débat

Au cours de la soirée, la plus longue discussion a porté sur la clause fixant une base pour l'évaluation de l'entreprise de M. L. H. & P. et de Beauharnois Power lors de l'expropriation.

M. René Chaloult devait voter contre le projet de loi parce qu'il était nettement défavorable à ce critère d'évaluation. Le premier ministre a fait une tentative de la dernière heure pour le gagner à la cause du gouvernement en présentant un amendement. Mais cet amendement n'a pas rallié l'approbation du député de Lotbinière.

Les dernières phases de ce débat mémorable ont vu s'accélérer le travail de la Chambre, si bien que le vote fut pris un peu avant l'heure à laquelle on s'attendait généralement.

Le chef de l'Opposition a résumé toute sa pensée contre le bill, aux dernières minutes de la séance, en disant que le gouvernement s'aventure dans une affaire grosse de conséquences graves. Il s'est fait prophète de malheur en disant que le bill aura des résultats dommageables pour la province.

La Chambre s'est ajournée ensuite, après trois longues séances, jusqu'au mardi 11 avril prochain.

Séance du matin

L'étude du bill reprend en comité plénier à l'art. 22

Le chef de l'Opposition demande ce que le gouvernement entend par taux raisonnables. Il est persuadé que les consommateurs paieront plus cher qu'avant, car, dit-il, sous le régime actuel, les frais d'administration ont augmenté.

M. Hamel : — "L'économie de la loi repose sur le prix coûtant et avec une Hydro provinciale, nous sommes certains que les taux actuels vont baisser.

M. Duplessis : — 'Je sais ce qui va arriver. A la veille des élections, on va nous annoncer une réduction de taux et après, le nouveau gouvernement paiera pour les orgies électorales du régime actuel. Comme je l'ai dit, on se sert du courant électrique pour dévier le courant populaire. Sur quoi le ministre se base-t-il pour dire que les taux vont baisser ?

M. Hamel : — "L'enquête de la Régie des Services publics a démontré que M. L. H. & P. a chargé environ $4,000,000 de trop. En déduisant ce montant et celui des taxes fédérales que nous n'aurons pas à payer, soit $8,000,000, et vu que l'économie de notre loi est fondée sur le prix coûtant, je crois qu'il n'y a pas d'hésitation à dire que les taux vont baisser.

M. Duplessis : — 'Cette enquête de la Régie n'est pas terminée et le ministre prend sur lui de rendre jugement avant les experts. C'est illogique.

Cet article 22 a pour objet de permettre à la Commission de fournir l'énergie électrique aux municipalités.

M. René Chaloult en profite pour demander que l'on accorde à ces municipalités le droit d'acheter leur propre réseau de l'Hydro provinciale. Cela occasionnerait la décentralisation et favoriserait l'emploi d'ingénieurs et de comptables canadiens-français. Pourquoi la ville de Montréal ne serait-elle pas propriétaire de son réseau comme celle de Toronto ?

M. J.-A. Francoeur (lib., Mercier) fait obesrver que les difficultés que Montréal a eues avec son système d'aqueduc municipal devraient servir d'exemple.

M. Hormisdas Langlais (U. N., Iles de la Madeleine) trouve étonnant, pour sa part, que le gouvernement s'engage dans une entreprise dont il ne sait d'avance ni le coût probable ni les revenus possibles.

M. Hamel réplique à M. Chaloult, d'abord, que depuis un certain nombre d'années, plusieurs municipalités ont vendu à M. L. H. & P. le réseau de distribution dont elles étaient propriétaires. C'est la preuve qu'elles ne sont pas intéressées à ce genre d'affaires. A M. Langlais, le ministre répond qu'il est très difficile d'évaluer le coût de l'entreprise à acquérir ; c'est pour cette raison qu'il confie à des experts la tâche de l'évaluation. Le gouvernement a une notion quelconque du coût probable mais aucune idée exacte. C'est la procédure ordinaire à suivre que de laisser les experts se prononcer.

Le comité adopte successivement les articles relatifs à l'objet de la Commission hydroélectrique.

Les emprunts de l'Hydro

L'art. 27 traite des emprunts que la Commission pourra effectuer avec l'autorisation du gouvernement par émission d'obligations moyennant le taux qu'elle fixera elle-même.

M. Chaloult : — "C'est un danger de laisser les commissaires fixer eux-mêmes le taux. Cela peut prêter à des abus.

M. Duplessis souscrit à cette prétention.

M. Hamel : — "Il ne serait pas avantageux de restreindre à l'extrême les pouvoirs de la Commission, surtout au point de vue des emprunts.

M. Godbout : — "La Commission doit avoir toute liberté de fixer les taux car les emprunts qu'elle peut avoir à contracter varieront très certainement. Ce sera à elle à apprécier les taux d'intérêt convenables.

On étudie, ensuite les articles qui accordent à la Commission le pouvoir de vendre et de distribuer l'énergie électrique dans toute la province. A l'article 30, qui spécifie que la Commission pourra placer des poteaux, fils, conduits à travers, au-dessus et au-dessous de tout chemin public, M. Duplessis prétend que c'est un nouvel accroc à l'autonomie de Montréal. Cela veut dire que la Commission pourra s'emparer des rues de Montréal, dit-il.

M. Chaloult n'aime pas la rédac-

(Suite à la page 11, 3e col.)

Le budget adopté

Le conseil de ville a adopté unanimement le budget de 1944-45, hier, après-midi, à la suite des corrections effectuées par le comité administratif à l'item du service de la dette, qui a été réduite de quelque $24,000 pour permettre une réduction supplémentaire de deux cents dans la taxe foncière. Originairement, le budget préparé par le trésorier prévoyait une diminution de $0.08 dans le taux de cette taxe. La réduction est donc maintenant de $0.10 et le taux sera, cette année, de $1.55 au lieu de $1.65. Le règlement municipal imposant cette taxe annuelle a été adopté en deuxième lecture hier, avec la correction nécessaire.

L'Aluminum Company fait l'objet d'un débat prolongé à la Chambre

Le chef de l'Opposition profite de l'étude d'un article du bill de l'étatisation pour reprocher au gouvernement d'avoir cédé à l'Aluminum un riche pouvoir hydraulique. — M. Wilfrid Hamel donne des précisions.

L'Aluminum Company, dont il a été plusieurs fois question, cette semaine, au cours de l'étude du projet de loi établissant une Commission hydroélectrique provinciale, a suscité tout à coup un débat prolongé, hier après-midi, à l'Assemblée législative.

Le comité plénier de la Chambre venait de commencer l'étude de l'art 45 du bill, qui autorise la Commission à signer des conventions avec tout distributeur d'électricité en faveur de l'électrification rurale.

Comme l'Aluminum Co. est une grande distributrice d'électricité, l'hon. Maurice Duplessis a saisi l'occasion pour reprocher une nouvelle fois au gouvernement d'avoir cédé à cette compagnie un riche pouvoir hydraulique, au Lac Saint-Jean.

M. Duplessis.—"Le gouvernement veut combattre les trusts et néanmoins il est prêt à signer des conventions avec les trusts".

M. Godbout. — "Le chef de l'Opposition est d'un illogisme déconcertant. Il veut que nous électrifiions les campagnes, mais comment pouvons-nous le faire à moins de passer des conventions avec des compagnies qui desservent différentes localités?

L'hon. Wilfrid Hamel fait alors observer qu'il est faux de prétendre que l'on a concédé un pouvoir à l'Aluminum Co. Celle-ci, au contraire, détenait depuis 1901 des lettres-patentes sur le site où elle a fait des développements, aux Passes-Dangereuses. Elle n'a fait, précise le ministre, que régulariser un cours d'eau qui lui appartenait depuis au-delà de 40 ans.

M. Duplessis.—"C'est ridicule pour le gouvernement de vouloir transformer la province avec les 915,000 c. v. de la M. L. H. & P. quand il avait un pouvoir d'eau de 1,200,000 c. v. qu'il a concédé à l'Aluminum, au Lac St-Jean.

M. Godbout. — "Le gouvernement n'a concédé aucun pouvoir d'eau à cette compagnie. Il a tout simplement permis à l'Aluminum Co. de créer un réservoir de régularisation parce que c'était nécessaire pour les Nations-Unies qui ont besoin d'aluminum. Aucun pouvoir d'eau n'a été concédé. — L'Aluminum Co. dépense de quinze à vingt millions en salaires par année au profit de 15,000 à 20,000 ouvriers. Que d'autres industries viennent s'établir chez nous et nous serons heureux de les accueillir du moment qu'elles se soumettront à nos lois".

"Trust international", dit M. Duplessis

Le chef de l'Opposition reproche au premier ministre de dénoncer la M. L. H. & P. et de faire l'éloge de l'Aluminum Co., un "trust international", dénoncé aux Etats-Unis.

M. Duplessis. — "Le pouvoir que le gouvernement a accordé à l'Aluminum Co., sans y être obligé, lui permettra de produire 1,200,000 c.v. C'est incontestable.

M. Godbout.—"Le chef de l'Opposition se trompe de 1,000,000 de c. v. C'est 200,000 c.v., seulement, que la compagnie a développés. Et, encore une fois, le gouvernement n'a concédé aucun pouvoir qui ne soit pas dans l'intérêt de la province. Ma politique, c'est que nos ressources naturelles soient développées à l'avantage de la province.

M. René Chaloult fait observer, ici, que depuis 1870, la population agricole de la province est passée de 70 à 30 pour cent. Vu la désertion constante des campagnes, il se demande s'il est réellement opportun de chercher à industrialiser davantage la province. Il est bien plus important de développer des centres de co-

(Suite à la page 11, 8e col.)

L'objectif du sixième emprunt a été fixé à $13,665,000 pour la cité de Québec

C'est à peu près le même que celui du cinquième emprunt. — Le montant requis de la région de l'est de la province est de $26 millions, sans changement avec l'automne dernier. — Les objectifs dans chacune des unités de notre région.

Les objectifs du sixième emprunt de la Victoire pour la cité de Québec et pour chacune des unités de la région de l'est de la province ont été annoncés officiellement hier soir. La somme totale minimum demandée aux citoyens de toute notre région est exactement la même que celle demandée à l'automne dernier, soit $26,000,000. Les Québecois, pour leur part, seront invités à souscrire $13,665,000, ce qui représente à peu de différence près le montant original de leur objectif de novembre 1943. Les objectifs pour chacune des vingt-deux autres unités de notre région qui sont donnés plus bas ne diffèrent que très peu également, par rapport à ceux du dernier emprunt.

Les quartiers-généraux de l'emprunt à Montréal ont annoncé un peu plus tôt que l'objectif de la province de Québec avait été fixé à $328 millions.

Vingt-six millions de dollars pour la région de Québec, c'est beaucoup d'argent, peut-on penser. Il ne fait aucun doute que cette somme ne pourrait pas être trouvée sans la coopération de tous les citoyens. Empressons-nous d'ajouter, toutefois, à l'honneur des nôtres, que ce même objectif avait été largement dépassé l'automne dernier puisque les souscriptions totales du cinquième emprunt avaient atteint $33,196,500 dans notre région, soit 127.96% de l'objectif.

La ville de Québec avait souscrit en novembre $17,969,250, ce qui fait plus de 125% de son objectif. Et pourtant le cinquième emprunt n'avait pas remporté un succès plus beau que le quatrième lancé en avril 1943.

Nous donnons ci-après les objectifs de chaque unité de la région, ainsi que l'objectif total de la ville de Québec. Tout à côté, on trouvera les montants demandés dans chaque cas à l'épargnant moyen, c'est-à-dire au salarié et au prêteur ordinaire. Le montant global requis de ces deux sources par l'Etat et de $14,300,000 pour notre région. Lors du cinquième emprunt, il avait été souscrit par les épargnants de la région de l'est de la province $18,442,600. Les citoyens de Québec avaient acheté pour leur part $7,517,700, et il leur est demandé volontairement cette fois-ci $5,890,000, toujours en ce qui concerne la vente générale et l'épargne sur le salaire.

OBJECTIFS DU SIXIEME EMPRUNT DANS LA REGION DE L'EST

Unités	Comtés	OBJECTIF TOTAL	Vente gén. et épargne salaire
011	Kamouraska	$ 2,460,000	195,000
012	Riv. de L. Témis.	520,000	435,000
013	Rimouski	580,000	430,000
014	Matane	380,000	340,000
015	Bonaventure	255,000	195,000
016	Gaspé N. & S.	350,000	295,000
017	Matapédia	135,000	120,000
	DIVISION No 01	$ 2,460,000	$2,010,000
021	Beauce	635,000	450,000
022	Bellechasse	240,000	210,000
023	Dorchester	290,000	210,000
024	Lévis	1,700,000	850,000
025	L'Islet	230,000	205,000
026	Lotbinière	250,00	230,000
027	Montmagny	505,000	370,000
	DIVISION No 02	$ 3,850,000	$2,525,000
031	Roberval	410,000	235,000
032	Chicoutimi	1,945,000	1,695,000
033	Lac St-Jean	295,000	170,000
	DIVISION No 03A	$ 2,650,000	$ 2,100,000
034	Saguenay	1,590,000	540,000
035	Charlevoix	130,000	130,000
044	Québec-Comté	565,000	525,000
045	Montmorency	275,000	255,000
046	Portneuf	815,000	325,000
	DIVISION No 03B	$ 3,375,000	$ 1,775,000
Cité Québec	DIVISION No 04	$13,665,000	$ 5,890,000
TOTAL:	REGION EST	$26,000,000	$14,300,000

Au conseil de ville

Le conseil de ville, qui siégeait hier sous la présidence du maire Lucien Borne, a adopté sept rapports du comité administratif. L'incorporation de l'Association des employés fédéraux du port de Québec a été ratifiée. Le contrat pour câbles sousmarins au pont Samson a été accordé à Northern Electric Co. Ltd, seuls soumissionnaires, au prix global de $2,514.40. Une vingtaine d'employés réguliers ont été classés comme permanents, conformément aux exigences statutaires.

Guy Rainville est prisonnier

M. Paul Rainville, conservateur du musée de la province, et Mme Rainville, de Québec, ont appris très récemment que leur fils, le lieutenant de section Guy Rainville, dont on annonçait en janvier dernier la disparition à la suite d'un raid aérien au coeur de l'Allemagne, est vivant et qu'il est prisonnier des Allemands. La nouvelle leur fut annoncée par un message du ministère de l'Air qui tenait son renseignement de la Croix-Rouge internationale.

Lors de sa disparition, le 15 janvier dernier, le lieutenant de section Rainville en était à son 55e raid sur le territoire ennemi. Il participa à une foule d'expéditions très périlleuses, notamment aux premiers raids massifs sur la ville de Munich, et à ceux sur Brest, Kiel et Wilhelmshaven, entre autres, sans jamais avoir été blessé. C'était un fait presque miraculeux. Aussi les amis québecois du lieutenant Rainville apprirent-ils avec consternation sa disparition.

Rainville, qui s'enrôla en 1940, quitta le pays pour aller faire du service avec le C.A.R.C. en Angleterre, à l'automne de 1941. Il participa à 38 envolées au cours des douze mois qui suivirent comme mitrailleur sansfiliste, avec un tel succès qu'on lui conféra la Distinguished Flying Medal. C'est après avoir reçu sa décoration qu'il revint au pays pour y passer un congé bien mérité. Il épousa, durant son séjour au pays, Mlle Marguerite Hayes, de Port Perry. Il est aujourd'hui le père d'une fillette de six mois, Cécile-Elisabeth, qui vit à Port Perry avec sa mère et sa famille.

De retour en Grande-Bretagne, il devint instructeur chef mitrailleur de l'escadrille des Alouettes, poste qu'il occupa jusqu'au départ de l'escadrille pour l'Afrique. Ensuite, il devint chef instructeur de l'escadrille Leaside et reprit ses envolées au-dessus du territoire ennemi.

Il en était à sa 17e envolée consécutive dans un bombardier Lancaster lors de sa disparition, à la suite d'une expédition particulièrement périlleuse au-dessus d'un centre de production d'avions, au coeur de l'Allemagne, dant la nuit du 14 au 15 janvier dernier.

Le lieutenant de section Rainville n'est âgé que de 30 ans. Il est le frère du sergent d'aviation Louis Rainville, du C.A.R.C., à Calgary, et du caporal Pierre Rainville, en service actif hors du Canada, avec le C. A.R.C.

Chicoutimi, 1er. — (P.C.) Un incendie a détruit hier la résidence de M. Ulysse Boulianne, maire de la paroisse de Jonquière et préfet du comté de Chicoutimi.

Une centaine de malades admis au sanatorium du Lac Edouard

L'institution, partiellement détruite par un incendie en octobre dernier, est en mesure d'ouvrir ses portes à une bonne moitié de ses patients. — On croit que l'hôpital reconstruit pourra abriter 250 patients.

Une centaine de malades sont admis aujourd'hui au Sanatorium du Lac Edouard. L'institution, partiellement incendiée en octobre dernier, est en mesure aujourd'hui d'ouvrir ses portes à une bonne moitié de ses patients. La direction a déjà remis sur un pied d'efficacité parfaite les différents services. Seul l'espace réservé aux lits est encore réduit. Il convient de noter toutefois que cette limitation du nombre des inscriptions est temporaire.

Le Dr Alphonse L'Espérance, surintendant médical du sanatorium, a pleinement confiance toutefois que dans un avenir rapproché l'institution pourra être rétablie dans ses anciens cadres et même s'étendre de façon à ouvrir ses portes à 200 ou 250 malades. Avant l'incendie, la capacité du Sanatorium était de 175 lits.

L'incendie du sanatorium du Lac Edouard en octobre dernier fut une épreuve cruelle pour les 175 malades qui bénéficiaient de ses soins. Un certain nombre furent accueillis par d'autres institutions et quelques uns retournèrent dans leurs familles. Toute la population de la province déplora la destruction partielle de cette institution dont on reconnaissait sans réserve les mérites signalés. Aussi, applaudira-t-on à son relèvement partiel et aux projets de restauration complète pour un avenir prochain.

A l'occasion de la réouverture, le Dr Alphonse L'Espérance, a bien voulu nous fournir d'intéressants détails sur les activités et le rôle de l'institution. "Le Sanatorium du Lac Edouard", dit-il, "n'a jamais été un centre de chirurgie et nous n'avons nullement l'intention qu'il le devienne ; il n'a jamais été non plus un centre d'enseignement où les étudiants viennent à tour de rôle apprendre les différents procédés d'examen et se faire la main aux technique médicales ; il n'a pas non plus la prétention d'être un centre de recherches scientifiques.

"Son unique but", poursuit le Dr L'Espérance", est d'être dans la mesure du possible, un endroit de repos physique et moral, où celui dont les poumons sont malades trouvera le maximum de chances de guérison. Il ne faut pas oublier que la pierre angulaire du traitement de la tuberculose est encore le **repos physique et moral.** Dix pour cent seulement des cas de tuberculose relèvent à un moment donné de la chirurgie, et même ce dix pour cent a souvent besoin avant et après l'intervention d'un traitement hygiéno-diététique Tel qu'organisé actuellement, le Sanatorium du Lac Edouard est certainement un des centres de la province, où se trouvent réalisées les conditions optima pour que les malades obtiennent le repos si nécessaire à la guérison, bien que nous ne voulions pas réclamer par là le monopole des guérisons.

"Un des premiers notre sanatorium a mis en pratique l'Occupational & Vocational Therapy", souligne le Dr L'Espérance. "Cette thérapeutique ajoutée à toutes les autres, a donné un rendement magnifique parce que petit à petit, elle redonne confiance à celui que la maladie a terrassé temporairement, et lui fait entrevoir des possibilités pour l'avenir. De plus on trouve au Lac Edouard une atmosphère familiale et sociale très propice à la guérison".

Il convient de noter que le Sanatorium du Lac Edouard est équipé parfaitement pour dispenser le traitement pneumothorax lorsque la condition du malade l'exige. Les membres de la Corporation ont à coeur de ne rien négliger de ce qui peut contribuer à l'efficacité de ses services.

Son personnel est hautement qualifié et d'un dévouement qui fait l'objet des éloges unanimes des patients. Les RR. Soeurs Dominicaines coopèrent généreusement à son oeuvre de restauration physique. Ce sont tous ces facteurs qui ont fait la réputation magnifique du Sanatorium du Lac Edouard. Avec toute la population, L'Evénement-Journal formule des voeux pour que les circonstances permettent bientôt de relever entièrement de ces cendres cette institution nécssaire.

ARGENT MASSIF

d'une rare beauté . . .

Une merveilleuse et vaste collection que vous désirerez dès le premier coup d'oeil placer sur votre table . . . Prix variés $5 et $10

(Taxe de luxe comprise)

Birks

Bijoutiers 16 de la Fabrique

Le major Paul Triquet visite d'anciens compagnons d'armes

Au camp de Valcartier. — Il est reçu par le colonel Poirier, commandant du centre A-13. — Un déjeuner au mess des officiers. — Triquet rencontre des officiers natifs de Cabano. — A Spencer Wood.

Le major Paul Triquet, Croix Victoria, a retrouvé un bon nombre de ses anciens compagnons d'armes au cours d'une visite qu'il a faite au camp Valcartier, comme l'invité du colonel P.-E. Poirier, commandant du centre d'instruction avancée d'infanterie A-13. Comme ancien sergent-major du Royal 22e Régiment, le major Triquet a rendu visite aux sous-officiers, au mess des sergents.

Le principal objet de sa visite à Valcartier était un déjeuner offert au mess des officiers du centre A-13, auquel assistaient son père, le major F.-Georges Triquet, le brigadier Blais, le major général T.-L. Tremblay, le colonel Poirier et un groupe considérable d'officiers de la région militaire et de l'extérieur. Il y avait plus de deux cents personnes présentes. Mais comme la réunion n'avait aucun caractère officiel, il n'y eut aucun discours.

Le major Paul Triquet a été heureux de se retrouver à Valcartier, dernier camp militaire où il ait séjourné avant son départ pour outremer, il y a quatre ans, et lieu d'entrainement de son régiment. Il y fit des stages d'entrainement tous les ans pendant longtemps.

Au mess il a eu l'avantage de rencontrer trois jeunes officiers de Cabano, les lieutenants Léo Pinel, Léo Bouchard et Gilbert Boucher, qui marchent résolument sur les traces du héros né dans leur village natal.

Cabano, qui ne compte que 2,400 âmes, est décidément un village de militaires puisque l'on évalue à 240 le nombre de ses jeunes gens qui sont présentement sous les drapeaux. C'est une proportion enviable que peu de localités dans le Canada tout entier peuvent réclamer.

Par ailleurs, la famille Triquet en est aussi une de militaires : le major F.-Georges Triquet, père du héros, lui-même commandant d'un bataillon des Fusiliers du St-Laurent, a deux autres fils dans l'armée : le sergent-major Louis Triquet, du 2e bataillon (R) des Fusiliers du St-Laurent, et le caporal Bernard Triquet, du Royal 22e Régiment, actuellement en traitement à l'hôpital militaire de Ste-Anne de Bellevue depuis son retour de l'action, il y a environ un mois.

Le major Paul Triquet a aussi été reçu à Spencer Wood hier après-midi par le lieutenant-gouverneur, sir Eugène Fiset et lady Fiset. Le père, la mère, l'épouse, les enfants, les soeurs et le frère du héros, et près de deux cents officiers de la région militaire étaient présents, notamment tous les officiers qui assistaient à la réception du centre A-13. Le lieutenant-gouverneur était accompagné de ses deux aides de camp, les lieutenants-colonels J.-D. Brousseau et D.-B. Papineau.

Hier soir, le major Triquet a passé la veillée avec sa famille. Ce midi il sera l'invité d'honneur d'un déjeuner strictement militaire au club de la Garnison. Demain matin il assistera à la messe dans la chapelle du brigadier, à la citadelle, ancienne chapelle du Royal 22e Régiment. Il doit partir pour Cabano dimanche soir pour y faire un séjour de deux semaines. Il doit revenir à Québec le 16 avril. On sait qu'il sera l'objet d'une réception civique dans notre ville le lendemain.

Au cours de la réception dont il a été l'objet, à la Législature provinciale jeudi, le député du comté auquel appartient la municipalité de Cabano, M. J.-A. Beaulieu, député de Témiscouata, a offert ses félicitations au héros. C'est par accident que son nom a été omis dans notre compte rendu de cette réception.

Conférencier à la Ch. de Commerce

Les membres de la Chambre de Commerce auront l'avantage d'avoir comme conférencier d'honneur, à leur dîner de lundi (à 6 heures, à l'hôtel St-Louis), M. C.-R. Patterson, président de l'Aeronautical Institute of Canada.

M. Patterson est une personnalité importante dans le monde des affaires et particulièrement de l'aviation. Pilote lui-même, il a parcouru tout le Canada dans le but de préparer le pays à retirer sa juste part des développements qu'apportera l'aéronautique après la guerre.

Devant nos hommes d'affaires, le conférencier essaiera de démontrer l'avantage que le Canada pourra retirer des milliers d'aviateurs et pilotes de l'air qui ont été fournis à la cause des alliés, et qui pourront être utiles, si nous savons mettre à profit, au développement économique du Canada.

Le projet qu'a en vue l'Institut aéronautique du Canada a reçu l'approbation de l'honorable C.-G. Power et des principaux officiers du gouvernement.

La Chambre de Commerce, désireuse de contribuer sa part au rétablissement de l'après-guerre, est heureuse de présenter ce conférencier et elle invite toute la population de Québec à venir l'entendre à l'hôtel St-Louis, lundi soir, à 6 heures.

Une précision du trésorier au sujet des finances de la cité

Pour répondre aux critiques d'un journal local, M. C.-R. Fontaine donne des explications au sujet de la réduction de la dette, des revenus de la taxe de vente et du coût des travaux de l'égout-collecteur.

Le trésorier de la cité, M. C.-R. Fontaine, a déposé hier après-midi, au conseil de ville, une lettre ouverte à l'adresse du maire et des échevins, dans laquelle il rétablit certains faits relatifs au budget municipal qui ont fait l'objet des critiques d'un journal local. Dans sa lettre, M. Fontaine expose la situation exacte sur les questions de la réduction de la dette nette, des revenus de la taxe de vente et de l'augmentation du coût des travaux de l'égout-collecteur. Voici le texte de cette lettre:

Son Honneur le Maire,
Messieurs les Echevins,
Cité de Québec.

Messieurs,

Conformément à la demande que vous m'avez faite à une séance récente du Comité Administratif, j'ai vérifié les chiffres publiés dans certains journaux locaux relativement aux finances de la cité et au coût de certains travaux de chômage.

En ce qui a trait aux finances, il importe de préciser que nous n'avons jamais prétendu que la dette nette avait été réduite de $1,300,000 en un an, mais bien en trois ans, soit du 1er mai 1940 au 30 avril 1943. Les réductions annuelles ont été les suivantes, d'après les rapports financiers de chaque année:

Du 1er mai 1940 au 30 avril 1941 : $507,-638.33, p. 48 du rapport ;

Du 1er mai 1941 au 30 avril 1942 : $510,-576.95, p. 48 du rapport ;

Du 1er mai 1942 au 30 avril 1943 : $309,-309.79, p. 40 du rapport ;

Total de la réduction de la dette nette : $1,327,525.07.

D'aucuns attachent moins d'importance à la dette nette qu'à la dette brute, mais je crois que ceux qui sont de cette opinion devraient considérer non seulement la diminution de la dette obligataire, mais aussi la marche des emprunts bancaires. Ainsi l'on voit que si la dette obligataire nette a été diminuée de $223,627.74 du 1er mai 1942 au 30 avril 1943, par contre les emprunts bancaires ont été diminués de $1,376,603.58 durant cette seule année. Tout de même je suis d'opinion que la dette nette est encore la plus importante au point de vue des finances d'une ville. L'on imagine facilement qu'une municipalité qui réduirait sa dette obligataire nette de deux millions de dollars n'améliorerait pas sa situation financière si elle augmentait ses emprunts bancaires de cinq millions de dollars.

Les valeurs disponibles et réalisables constituent un facteur essentiel dans l'établissement de la situation financière d'une entreprise. Je comprends que des réserves suffisantes pour non recouvrement des actifs réalisables doivent être créées pour éviter toutes discussions sur l'évaluation de ces postes du bilan. D'ailleurs, l'on verra à la page 7 du rapport financier de l'année fiscale 1942-43 qu'une réserve pour non recouvrement des arriérés de taxes existe, dans les livres de la cité, pour un montant de $723,029.04, alors que le total de ces arriérés s'élève à $1,892,196.83. A la page 8 du même rapport il est aussi question de réserves pour non recouvrement des autres valeurs réalisables.

Quant à l'assertion faite que les revenus de la Cité s'étaient accrus de plus de $1,000,000 de 1939-40 à 1941-42, je crois qu'il s'est glissé une légère erreur dans le calcul de cette augmentation. En effet, l'auteur de l'article prend les revenus totaux de $5,771,620.00 pour l'année 1941-42 et en déduit les revenus de la seule section générale s'élevant à $4,742,710.00 pour l'année 1939-40. Il atteint, de cette façon, un accroissement de $1,028,910.00 des revenus de la cité. Cependant la comparaison précédente ne tient pas compte que les sections "Logements ouvriers", "Exposition Provinciale" et "Neige" ont rapporté en 1939-40 un revenu total de $297,-093.96. En tenant compte des revenus totaux mentionnés à la page 25 du rapport de 1939-40 et à la page 29 du rapport de 1941-42, l'on établit plutôt la comparaison suivante:

Revenus totaux 1941-42	$5,776,343.44
Revenus totaux 1939-40	5,045,751.96
Augmentation réelle	$ 730,591.48

L'on me permettra, en terminant, de toucher la question du contrôle exercé sur les emprunts des travaux de chômage. Comme vous le savez, le service des appropriations prépare un état mensuel des montants dépensés en vertu des pouvoirs d'emprunts que la Cité a obtenus. Ces états nous permettent de contrôler tous

(Suite à la page 10, 6e col.)

Des camions CHEVROLET et MAPLE LEAF 1944 1½ à 3 tonnes sont actuellement en PRODUCTION

Nous pourrons livrer ces camions à tous les usagers faisant un travail ESSENTIEL.

Obtenez un PERMIS ou communiquez avec nous pour tous renseignements.

J.-L. DROLET AUTOMOBILES LTEE
88, rue Notre-Dame des Anges, Québec. — Tél.: 4-8393

HERNIE SOULAGÉE

Notre méthode améliorée a soulagée des milliers. Pas de courroie sur la jambe, pas d'élastique, pas d'emplâtres. Pas de pression sur les hanches ou l'épine dorsale. Rien qu'un coussinet Flexo. Diffère totalement des autres. Recommandé par médecins, mécaniciens, commis de partout. Très léger. PEU COUTEUX. GARANTI. Demandez renseignements et offre d'essai.

SMITH MANUFACTURING COMPANY
Fondé en 1893. Dépt. 194. Preston, Ont.



Des dents PROPRES et BRILLANTES n'exigent que *de la poudre et de l'eau!*

Avoir les dents bien nettes et en préserver l'éclat naturel — voilà un devoir quotidien que *de la poudre et de l'eau* permettent d'accomplir tout aussi bien que n'importe quel dentifrice . . . et plus économiquement.

Une denture étincelante n'exige pas qu'on change de dentifrice de mois en mois! Adoptez définitivement *la poudre dentifrice la plus populaire au Canada*, et observez l'efficacité de ce nettoyeur *intégral*. Ni acides ni pierre ponce — rien qui puisse égratigner la dentine.

A égalité de prix, la poudre Lyon dure deux fois plus longtemps qu'une pâte dentifrice. Dans toutes les pharmacies (et pas de tube vide à troquer)!



LA POUDRE DENTIFRICE DU DR LYON

rend les dents plus propres et plus brillantes

Entre Canadiens de bonne volonté

Les articles de la présente rubrique sont publiés sous la responsabilité morale de l'Opinion Libre, service de rédaction dirigé par Eugène L'Heureux, 56 avenue de Salaberry, Québec.

25

Le cynisme de la Montreal Power

(Par Eugène L'Heureux)

Hier (mardi), nous disions que la Cie Shawinigan faisait de la prestidigitation pour faire oublier au peuple et aux législateurs de cette province l'histoire très chargée de sa soeur, la Montreal Power, et pour éviter à celle-ci le juste châtiment de la nationalisation.

Quand la grande coupable parle, ce n'est plus seulement de la prestidigitation, mais du cynisme pur et simple. Les annonces que publie présentement la Montreal Power sont de véritables insultes à l'intelligence des citoyens, qu'elle essaye de gagner à sa cause en les emberlificotant.

Je lis celle qui a paru hier apparemment dans tous les journaux. C'est un tissu de mensonges, de demi-vérités, d'intrigues et de hors-d'oeuvre sophistiques. Voyons :

Le premier paragraphe se lit comme suit : "Le peuple de Montréal se porte à la défense de l'entreprise privée en condamnant l'expropriation qui menace Montréal, Light Heat and Power". — Quand donc le peuple de Montréal a-t-il condamné cette nationalisation ? En dépit de la campagne commencée depuis plusieurs dizaines d'années par le Trust de l'Electricité pour empoisonner l'opinion québecoise, en dépit des immenses annonces qui paraissent actuellement dans tous les journaux, le peuple n'est pas opposé de la sorte à la nationalisation de la Montreal Power. Bien loin de là. Je sais que le moyen le plus efficace de gagner les esprits même les plus hostiles à une cause, c'est de dire que tout le monde est de son côté ; c'est ce qui se pratique, entre autres, par les organisateurs politiques de tous les partis ; mais, dans le cas de l'électricité, le désir de libération est devenu si général que même cette habile tactique échouera lamentablement. C'est un immense mensonge stratégique d'affirmer que la population de Montréal s'oppose à la nationalisation de la M. P. Au courant des immenses succès remportés par la nationalisation de l'électricité en Ontario, elle réclame intelligemment le même régime, parce qu'elle croit les Canadiens français capables de réussir, une fois décidés, ce que les autres ont réussi ailleurs.

Continuons d'analyser cette annonce de la M. P.

Le "vote écrasant obtenu par une organisation indépendante" n'émeut personne de ceux qui savent comment le Trust sait manoeuvrer certains indépendants comme certains partisans. — C'est tout simplement une demi-vérité : il y a eu expression d'opinion, oui, mais il faut savoir comment.

Le Trust a toujours obtenu des Chambres de Commerce les absolutions dont il avait besoin, même quand il soutenait, à l'encontre de toute vraisemblance et vérité, que ses tarifs étaient inférieurs à ceux d'Ontario. Ce qu'il n'ose plus guère prétendre, aujourd'hui, parce que c'est devenu trop ridicule. Plus habile que personne et pourvu de tous les instruments les plus perfectionnée d'intrigue, le Trust obtient aisément des corps publics et semi-publics les résolutions utiles à son exploitation des consommateurs.

Que "le progrès de la Province de Québec soit dû aux efforts et à l'initiative individuelle du peuple", cela est vrai. Mais ce qui ne l'est pas c'est le sous-entendu de cette affirmation dans le contexte, à savoir que la Montreal Power a contribué à ce progrès plus que n'aurait pu le faire une Commission provinciale Hydroélectrique. Rien de plus facile que la réponse à ce sophisme éhonté. Voici : l'Hydro ontarienne vend son électricité au strict prix coûtant, alors que la Montreal Power vend la sienne à un prix qui représente d'abord un profit raisonnable, — ce qui est tolérable, bien que déjà moins avantageux pour le public —, puis un profit d'**exploitation**, c'est-à-dire, antiéconomique et antisocial, résultant d'une capitalisation multipliée par le nombre incroyable de quarante-cinq. L'Hydro a servi Ontario infiniment mieux que la M. P. n'a servi son district: l'une a complètement renoncé aux profits, tandis que l'autre s'est taillé des profits scandaleusement usuraires. Est-ce assez clair ?

"Imposer des entraves à l'entreprise privée, lit-on dans la même annonce ... c'est ignorer les principes même de la démocratie". Quelle farce ! Existe-a-il des méthodes moins démocratiques que celles dont on s'est servi pour ériger le trust de l'électricité, en faisant disparaître les concurrents, puis en pressurant les consommateurs de toute catégorie ?

Si, un certain nombre d'oreilles restent, en ce moment tragique, vraiment trop sourdes aux appels de la Démocratie et de la Liberté gravement menacées dans le monde entier, c'est précisément parce que des scandales comme ceux de la M. P. empêchent les esprits insuffisamment réalistes d'apprécier la Démocratie comme ils devraient en dépit des crimes que l'on commet contre elle et sous son enseigne même.

C'est du dernier cynisme que les plus grands violateurs de la Démocratie viennent aujourd'hui essayer de nous parler au nom de celle-ci.

Une autre demi-vérité : c'est vrai que "les tarifs de la M. P. ont diminué constamment." Mais, si la Compagnie disait toute la vérité, elle ajouterait que les tarifs ont toujours été et sont encore beaucoup plus bas en Ontario qu'ici ; elle ajouterait que l'Hydro ontarienne aura bientôt amorti sa dette et pourra, en conséquence, accorder de nouvelles réductions ; elle ajouterait que la M. P., au lieu d'amortir sa dette, a surcapitalisé son entreprise ; ce qui rend impossible toute réduction équitable des tarifs; elle ajouterait qu'il n'y avait pas moyen de ne pas baisser les tarifs à Montréal, étant donné que la ville, en se développant, offrait un marché de plus en plus avantageux pour la compagnie distributrice d'électricité et que les comparaisons entre les tarifs ontariens et québecois seraient devenues encore plus odieuses.

Des arguments comme celui-là n'ont de prise que sur les gogos. Mais comme les gogos sont de plus en plus rares, la Compagnie perd son temps et son argent à vouloir faire prendre de telles vessies pour des lanternes.

POUR LA TOUX LES RHUMES
RIEN DE MIEUX QUE
BUCKLEY'S MIXTURE



ELLE a reçu sa première lettre. Elle passe de l'âge puéril à l'âge adulte tout étonnée de la métamorphose qui s'accomplit en elle... Le rôle de la maman devient alors plus délicat, plus attentif, plus discret. C'est à cette étape de la vie que la jeune fille a besoin de surveiller le plus étroitement sa santé. Des milliers de mères avisées font suivre à leur fille adolescente un traitement aux pilules FEMOL.

FEMOL est un concentré purement végétal qui agit à la source du mal, dégage, tonifie, replace les organes et les rend plus aptes à remplir leurs fonctions naturelles. FEMOL aide la nature sans la contraindre. Combien de femmes heureuses, depuis un quart de siècle, ont recours à FEMOL pour alléger l'épreuve mensuelle et leur permettre de franchir avec sérénité les étapes pénibles de leur vie!

FEMOL
CONCENTRÉ PURement VÉGÉTAL
ADOLESCENCE
MATERNITE
RETOUR D'ÂGE

La rareté des matières premières entraîne une diminution dans la production des pilules FEMOL, c'est pourquoi, nous vous prions d'excuser votre pharmacien s'il lui arrive quelquefois d'en manquer.

Donne un peu de ta joie

Par Cécile Chabot, de la Société des Ecrivains canadiens

O peuple canadien, toi qui vis dans l'abondance et la sécurité, toi qui demandes et obtiens ton pain de chaque jour, toi qui dors tes nuits pleines, toi dont les enfants chantent et rient au seuil de tes maisons, écoute la plainte qui monte du coeur de la France ! de la France violée et crucifiée ! Ecoute le cauchemar des enfants mordus de souffrance et de faim ! Ecoute le silence des maisons vides et de la terre abandonnée ! Ecoute. Et ne résiste pas au souffle de la charité au souffle de la Pitié et de l'Amour.

A la France qui t'a donné la vie, donne du pain !

A la France qui t'a abreuvé aux sources de la Beauté, donne à boire!

A la France qui t'a réchauffé de son feu et de sa lumière, donne un peu de chaleur.

Donne un peu de ta joie à la France dont tu es issue, à la France qui t'a mise en toi comme une mère met en son enfant la joie qu'elle porte en elle. Donne à la France, o peuple canadien, pour que la France soit éternelle !

Cet appel vous vient de Canada-France constitué, avec l'autorisation de l'Etat et l'encouragement de l'Eglise, pour soulager les souffrances de la population civile de la France. Répondez-y généreusement en envoyant votre obole en nature, à Canada-France, 266 ouest, rue St-Jacques (Montréal) ou à 149 St-Joseph (Québec).

Le quartier latin

Mgr Gagnon recevra les étudiants revenus du Mexique

Mgr Cyrille Gagnon, recteur de l'Université Laval, recevra, cet après-midi à 4 heures, à l'Université les étudiants québécois revenus récemment du Mexique, après un séjour d'étude, de trois mois. M. André Turcot, consul du Mexique à Québec, accompagnera les étudiants.

Cercle Debussy

Le Cercle Debussy présentait hier soir deux jeunes artistes fort intéressants, Mlle Thérèse Marchand, pianiste, et M. Marcel Lanouette, baryton, qui se sont fait entendre dans un programme varié et bien choisi. Quoique encore jeunes, ils ont fourni chacun dans son art une interprétation très agréable à entendre.

En marge d'une décision du conseil universitaire

Le département des relations industrielles de la Faculté des Sciences sociales de l'université Laval, dont le programme d'études fut approuvé par le conseil universitaire à sa dernière séance, comprendra un conseil consultatif, qui verra à l'aménagement des cours et à la formation pratique des étudiants, un office de recherches industrielles, qui se tiendra au courant de l'évolution et des conditions de travail au pays et dans le monde, et un laboratoire d'hygiène industrielle, chargé des questions de la physiologie du travail. Le département tiendra chaque année un congrès des relations industrielles.

Mgr Labrie à Montréal

Mgr Aimé Labrie, vice-recteur de l'université Laval, assiste en fin de semaine à une réunion du comité exécutif provincial de la Société d'Education des Adultes, qui est consacrée à l'étude des problèmes que posera l'après-guerre quant à l'éducation et à l'orientation des adultes.

Envoyée en prison

Le sergent-détective Charles Piset, le détective Alexandre Rochette et le constable Charles Martel, du service social de la police municipale, ont appréhendé hier après-midi une femme qu'ils ont immédiatement traduite en Cour du recorder sur une accusation de vagabondage. La prévenue, qui a nié sa culpabilité, a cependant été envoyée en prison sur mandat de dépôt. Elle fit une scène épouvantable au médecin qui voulait l'examiner, à tel point que ce dernier dut abandonner la partie. Elle ne s'en tirera pas si facilement lorsque viendra l'heure de son procès.

Pour désordre

Son Honneur le recorder Emile Morin a condamné à $20 d'amende et aux frais, ou à 15 jours de prison, hier matin, un individu accusé d'avoir causé du désordre dans un grill. Le prévenu, qui est de plus accusé d'avoir causé du désordre aux cellules de l'hôtel de ville après son arrestation, subira son procès aujourd'hui sur ce deuxième chef. Un individu accusé d'ivresse et de désordre a été traduit par le constable Favreau, du Pacifique Canadien. Il a été condamné à $10 d'amende et aux frais et a dû verser de plus $2.50 pour le nettoyage de l'uniforme du constable Favreau.

Le reportage

Vancouver, 1er. — (PC) Le Conseil du Travail de Vancouver (CCT) a approuvé une résolution à l'effet qu'un règlement ne permettant de communiquer des nouvelles qu'aux reporters membres de l'union soit observé par le Conseil.

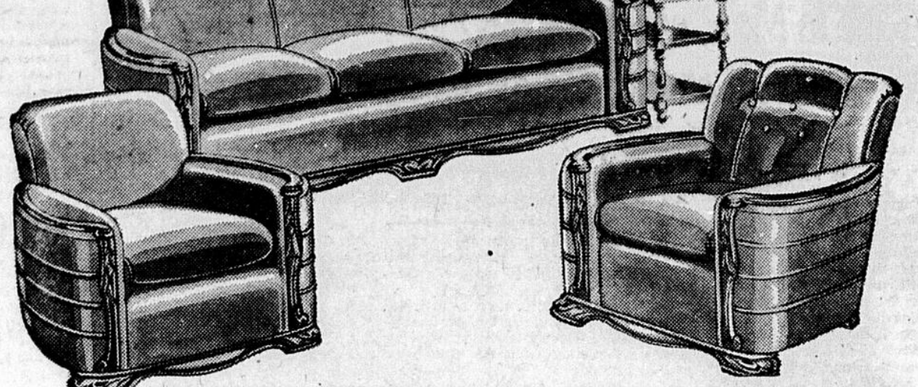


Le PARFUM TULIPE NOIRE de CHENARD PARIS
Un parfum joyeux, discret, mais persistant. C'est l'indispensable auxiliaire du charme féminin.
Le Flacon : .30 ou .60
Etuis de luxe : $1.00 $1.50 et $2.50
LOTION TULIPE NOIRE
l'idéal complément de la toilette féminine.
La bouteille $1.35
CANADA DRUG Co. MONTREAL

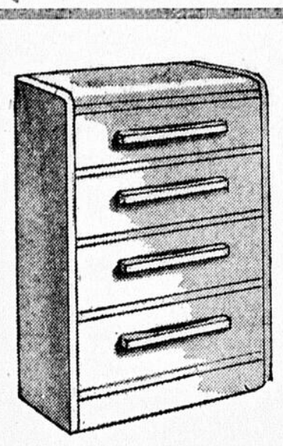
Du beau... et du bon toujours au grand magasin Lindsay !

Avec avril...

— nous revient le printemps . . . le soleil, les beaux jours quoi! Madame, pour égayer votre foyer, pour le rendre plus conforme à l'ambiance nouvelle, enrichissez-le de l'un de ces superbes mobiliers . . . Réalisez enfin votre rêve ! Nous sollicitons l'honneur de votre visite, escomptant avoir l'occasion de vous faire voir les nouveautés Lindsay, printemps 1944.

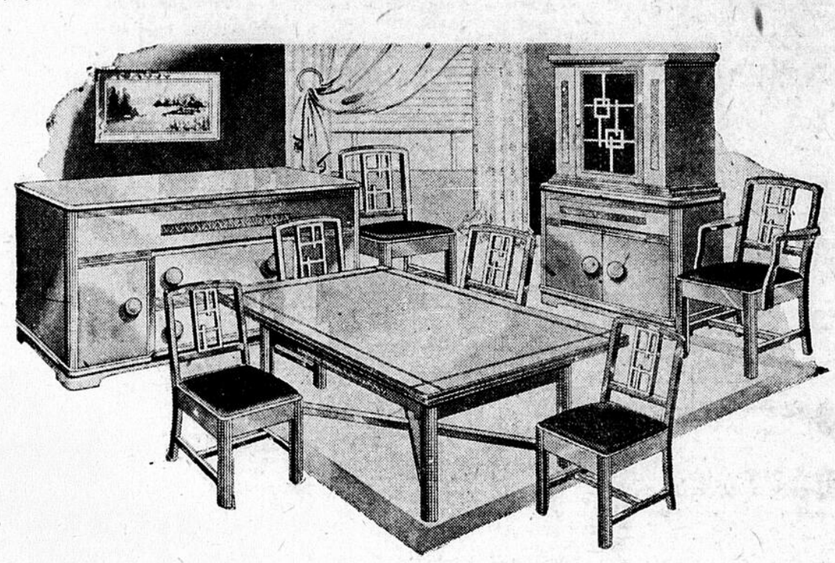


Un beau et solide ameublement chesterfield presque semblable à l'illustration ci-dessus. Lignes nettement modernes; construction à ressorts; couverture de velours de très belle qualité. Vendu au prix populaire de..... $179.50



COMMODE NON PEINTUREE
Prix spécial à
$10.95

Cela vous fera une excellente pièce de meuble accessoire, que vous pourrez peinturer de la couleur à votre choix ou pour harmoniser avec vos décorations intérieures.



Si vous désirez un mobilier de salle à manger aux lignes sobres et modernes pour convenir à votre intérieur, celui-ci est on ne peut mieux choisi. Et, ce qui est plus, fait de chêne . . . pour la durabilité, et de chêne 'blanc' pour ajouter au chic des meubles. Notre prix..... $309

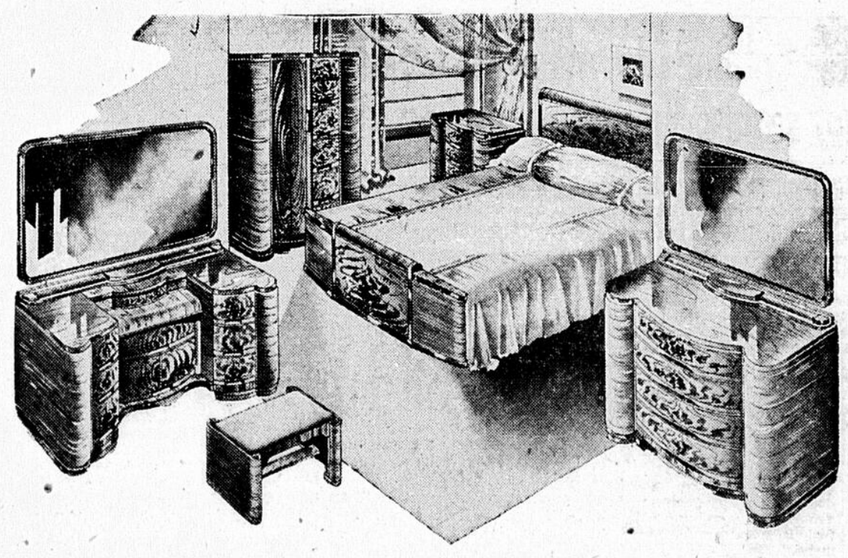


LAVEUSE "CONNOR" MANIVELLE

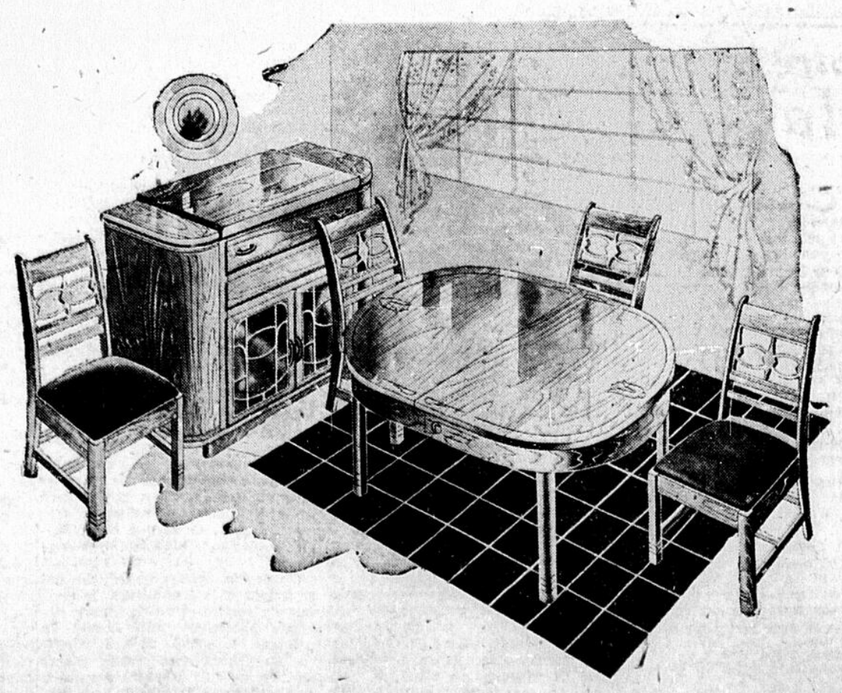
La laveuse à girateur Connor modèle 6 est sans conteste la meilleure machine à bras qu'il y ait aujourd'hui sur le marché. La cuve est en cuivre solide et le mécanisme est engrené, agencé et ajusté de telle sorte qu'il ne faut pratiquement pas d'effort physique pour le faire fonctionner.

$25.50

Le fonctionnement se fait selon le même principe de lavage qui est appliqué dans les célèbres laveuses électriques Connor. L'achat de l'un de ces modèles apportera dans votre foyer un nouveau moyen de ménager votre santé et d'augmenter votre confort et vous assurera des années de satisfaction et de services constants.



Réalisez ce rêve, que vous caressez depuis longtemps . . . Procurez-vous ce somptueux mobilier de chambre aux formes imposantes et d'un chic nouveau . . . C'est du noyer de la plus belle qualité ! Notre prix..... $500



Vous avez une jolie salle à déjeuner, Madame ? Voici alors le mobilier qu'il vous faut; construction de bois solide; table ultra-large; fini : blanc et bleu; naturel et rouge; naturel et vert, naturel et brun..... $99

Lindsay
203 rue Saint-Jean

Carnet mondain

Le major-général sir Eugène Fiset, lieutenant gouverneur de la province, et Lady Fiset, ont reçu hier après-midi, à Spencer Wood, en l'honneur du major Paul Triquet, Croix Victoria. Parmi les invités qui assistaient à cette réception, on remarquait les filles des chatelaines de Spencer Wood, mesdames J.-W. Burstall, J.-F. Ross et J.-P. Martin; madame Paul Triquet, le brigadier Edmond Blais, M.C., commandant de la région militaire no 5; le major et madame F.-Georges Triquet, mesdemoiselles Louise, Cécile, Yvette et Florence Triquet, Yolande et Claude Triquet, enfants du héros; les beaux-frères du major Paul Triquet et leurs épouses, messieurs Jean-Marie Jacob et Charles-Eugène Gauthier et le sergent-major de compagnie, Louis Triquet; les majors-généraux Thomas-L. Tremblay et C.-R.-S. Stein; les colonels P.-E. Poirier, G.-E.-A. Dupuis, les lieutenants-colonels D.-B. Papineau et J.-P. Brousseau, aides-de-camp de Sir Eugène Fiset, le capitaine J. -Maurice Gauvreau, de la marine royale canadienne, le lts-colonels Jean LaFontaine, W.-A. Croteau, Jules Mercier, Sylvio Leblond, Frank Magee, Raymond Garneau, C.-E. Bélanger, W. White, Paul Garneau, G.-N. Dickenson, J. Julien Chouinard, Charles Dufour; le commandant d'escadre R.-N. Christie; les majors G.-E. Gernaey, Robert Gravel, J.-B. Langevin, G.-O. Bigaouette, A. Mercier, Marc Filion, L. Bois, L.-A. Lacroix, J.-E. Purcell, Georges Guimont, J.-G. Moreau, Paul Boudreau, Yves Brisset des Nos, les majors honoraires Emile Turmel et P.-H. Hamilton, les capitaines Maurice Painchaud, Lucien Côté, S.-E. Méthot, J.-J. Hubert, J. Lemont, les lieutenants d'aviation T.-B. Senez et H.-M. Bouchard et plusieurs autres officiers qui étaient venus rendre hommage à ce grand héros.

Madame L.-Arthur Cannon passe quelque temps à Ottawa, l'invitée de sa soeur, madame A.-C. Hill.

Madame Oscar Pelletier, qui était à Montréal, l'invitée du docteur et de madame Stuart Ramsay, de M. et de madame Charles Amesse, et plus récemment, du major et de madame Braun Langelier, d'Ottawa, est de retour à Québec.

M. Raoul Jobin est attendu à Québec demain, en compagnie de sa mère, qui a été pendant plusieurs semaines l'invitée de son fils et de sa belle-fille, à New-York.

Nos lecteurs sont priés de ne pas oublier que toutes les notes du carnet mondain doivent être communiquées à

l'Evénement-Journal

avant 5 heures de l'après-midi. L'on doit communiquer en signalant

7116

Le samedi et le dimanche, signalez

7980

L'officier-pilote Arthur Latter, C. A.R.C., du Manitoba, passe quelque temps en notre ville, l'invité de ses parents, M. et madame J.-R. Latter.

Madame Raymond Lesage, de Montréal, est attendue aujourd'hui à Québec, où elle passera quelque temps, l'invitée de ses parents, M. et madame Georges Morisset.

Madame Loyola Drolet est partie pour Trois-Rivières, où elle sera pendant quelque temps l'invitée de ses nièces, mesdemoiselles Voyer.

Mademoiselle Huguette Martineau, de Giffard, a reçu à la résidence de ses parents à l'occasion des fiançailles de mademoiselle Paule Tardif à M. Léonard Fuller, de Watertown, E.-U.

Le lieutenant-colonel F.-X. Jennings, directeur-général des relations extérieures de l'armée, à Ottawa, est de passage à Québec.

Le docteur et madame Guy Drouin annoncent la naissance d'un fils, Michel. Parrain et marraine : le docteur et madame P.-A. Drouin. Porteuse : madame Marcel Montambault.

M. et madame Harold R. Cummings (Thérèse Lévesque), de Rimouski, annoncent la naissance de jumeaux (un garçon et une fille). Le garçon porte les noms de Joseph, Richard, Kenneth. Parrain et marraine : le notaire et madame Léonce Lévesque, de Roberval, oncle et tante de l'enfant ; porteuse : garde Véronique Pinault. La fille porte les noms de Marie, Elisabeth, Micheline, Lise. Parrain : l'abbé Ernest Lévesque, de Chicoutimi; marraine : madame Georges Lévesque, de Roberval, tous deux respectivement oncle et grand'mère de l'enfant ; porteuse : garde Lorette Pineault, de Rimouski. Le baptême a été conféré par le T. R. P. Georges-Henri Lévesque, o.p., doyen de la Faculté des Sciences Sociales de Laval, oncle des enfants.

Mademoiselle Rachel Drouin part aujourd'hui pour Montréal, où elle accompagnera au piano sa soeur, madame Raoul Jobin, qui doit donner un récital demain dans la métropole. Madame Jobin et mademoiselle Drouin seront à Québec lundi.

POUR CES VILAINS

BOUTONS

Essayez ce Mode de Soulagement Simple et Rapide!

Pour comédons et autres défauts cutanés. Cuticura contient des ingrédients médicinaux éprouvés. Calme, aide à soulager rapidement. Rend la peau douce et lisse. Achetez-en aujourd'hui. Toutes pharmacies.

SAVON et ONGUENT

CUTICURA

ON DEMANDE DES FERMES OU LOPINS DE TERRE

Le Directeur chargé de l'application de la Loi concernant l'Etablissement rural des Soldats désire obtenir des renseignements relatifs aux terres mesurant de 40 à 100 acres ou plus, dont le sol est productif et qui sont pourvues de bâtiments habitables, d'un approvisionnement d'eau satisfaisant et dont le site est favorable en ce qui a trait au marché, aux écoles et aux services sociaux ; il désire aussi des renseignements concernant les lopins de terre pouvant constituer de petites propriétés rurales, avec ou sans bâtiments, à proximité des cités, villes ou villages de la province de Québec, où il existe de bonnes perspectives d'emploi dans l'industrie, le commerce ou l'agriculture.

Les terres de cette catégorie sont nécessaires au rétablissement des démobilisés de l'Armée active canadienne, et le Directeur est prêt à fair l'achat immédiat, au comptant, des terres qui conviennent à cette fin.

Pour la gouverne des propriétaires de terres que la présente annonce intéresse, il est important de tenir compte de la citation suivante tirée de la Loi de 1942 sur les terres destinées aux anciens combattants :—

"Nulle personne, firme ou corporation n'a le droit d'exiger ni de percevoir à l'encontre ou de la part de toute autre personne, firme ou corporation, une gratification, une commission ou une rémunération anticipée pour services rendus dans la vente d'un bien-fonds quelconque au Directeur, que ce soit pour la découverte ou la présentation d'un acheteur ou autrement".

Adressez toutes réponses à
M. STEPHANE BOILY,
Surintendant provincial, Service fédéral d'Etablissement rural des Soldats.
Edifice Olivier, Sherbrooke, P. Q.

Votre patron, Madame

par

Anne Adams

No 4635

Voici un ensemble deux pièces qui est très joli et pour la maman et pour la grande fille. Vous pouvez choisir un tissu léger, ou une soie claire imprimée. Vous pouvez encore varier le patron en choisissant des teintes contrastantes pour la jupe et pour la blouse.

Le patron est bien clair, vous ne pouvez avoir de difficulté à le comprendre. Vous le trouverez dans les grandeurs demoiselles de 12 à 20 ans, et dames de 30 à 48. La grandeur 36 requiert 3 5-8 vges de matériel dans 35 pces de largeur.



Adresser votre commande comme suit : SERVICE DES PATRONS L'EVENEMENT-JOURNAL QUEBEC, P. Q.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Le prix de ce patron est de 25c. Seuls les bons de poste ou les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ou de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.— Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

Pour les gourmets

PATE AU POULET

Nettoyez, apprêtez et coupez un poulet en huit morceaux, mettez dans une casserole en fonte émaillée avec 4 tasses d'eau bouillante (l'eau doit recouvrir le poulet) le quart d'un oignon, une pincée de persil, le quart d'une cuillerée à thé de céleri en poudre, et faites bouillir 5 minutes, puis laissez mijoter jusqu'à ce que la chair soit tendre.

Retirez le poulet, écumez la graisse et liez le jus avec une sauce blanche (2 cuillerées à table de farine, la moitié d'une cuillerée à thé de shortening et suffisamment de lait pour obtenir la consistance d'une crème épaisse.

Placez un coquetier dans le centre de la casserole, disposez le poulet autour, versez la sauce et laissez refroidir. Ajoutez 2 oeufs bouillis durs, coupés en tranches d'un huitime de pouce. Couvrez avec de la pâte feuilletée ou de la pâte à pâté ordinaire, en faisant deux petites ouvertures pour laisser s'échapper la vapeur. Pressez bien les bords de la pâte, badigeonnez avec un mélange de lait et de jaunes d'oeufs, puis faites cuire à feu modéré jusqu'à ce que la croûte soit bien gonflée.

ASPERGES AU BACON

Nettoyez les asperges, enlevez les gros bouts ou employez des asperges en conserve. Mettez les tiges debout dans une casserole profonde. Faites cuire dans de l'eau bouillante salée jusqu'à ce qu'elles soient tendres — environ 20 minutes. Servez avec du bacon rôti et du fromage ou de la sauce hollandaise.

LES OEUFS SUR LE PLAT

Faites-les cuire doucement sur le coin du fourneau; la lenteur de la cuisson fait que le banc est uniformément cuit.

POUR LE POULET

N'ajoutez pas d'eau pendant la cuisson, la volaille gardera ainsi tout son arôme, sera dorée et croustillante à souhait.

PRUNEAUX DEGUISES

Ouvrez chaque pruneau cuit, remplacez le noyau par une amande. Préparez une pâte à frire, trempez-les dedans. Jetez-les dans une abondante friture. Egouttez-les et roulez-les dans un mélange par parties égales de sucre et de chocolat râpé.

CREME D'ERABLE

Battre deux blancs d'oeufs en neige, ajouter en brassant deux tasses de sirop d'érable bouillant. Servir froid.

L'officier-aviateur William-Henry Keane, D.F.C., est de retour à Québec, après avoir passé près de trois ans outre-mer.

Madame S.-A. Breen (Adrienne Caron) est de retour de Chatham et de Toronto, où elle a passé quelque temps avec son mari, le sergent Breen, C.A.R.C.

M. Gérard Grenier, de Warwick, fait un séjour en notre ville.

Mademoiselle Anne-Marie Joubert est de retour d'un voyage à Sayabec.

Mademoiselle S. Dubuc, de Chicoutimi, passe quelques jours à Québec.

Mademoiselle A. Pigeon, d'Ottawa, fait un séjour en notre ville.

M. et madame P. Dufresne, de Trois-Rivières, de passage en notre ville, logent au Château Frontenac.

Le docteur W.-R. Quinn, de Jobat, Indiana, qui a fait un séjour en notre ville, est parti à Montréal et Toronto.

Madame E. Forest, de Montréal, est présentement à Québec et loge au Château Frontenac.

Le lieutenant-commandant et madame J.-M. Calvert, de Toronto, sont de passage à Québec.

Mademoiselle Dorothy Marsh fait un court séjour dans la métropole.

M. et madame Amédé Simoneau ont passé quelques jours à Choquette, Co. Montmagny.

Montréal et ailleurs

Mademoiselle Lucy Tou, attachée au service diplomatique chinois à Ottawa, pendant quelques mois, est partie pour les Etats-Unis, d'où elle se rendra en Chine.

Mademoiselle Keltie MacKinnon, étudiante au Collège de Compton, est acuellement à Ottawa chez ses parents, l'honorable et madame J.-A. MacKinnon.

Mademoiselle Annette Décarie est à New-York, pour une quinzaine, l'invitée de mademoiselle Jeanne Genest.

Madame Arthur Corriveau, d'Ottawa, était à Montréal ces jours derniers.

Madame A.-A. Anglin, d'Ottawa, recevait à l'heure du thé, jeudi, en l'honneur de madame A.-G.-L. McNaughton.

Le mariage de mademoiselle Gilberte Racicot, fille du docteur et de madame J.-E. Racicot, avec M. Pierre O'Donoughue, fils de M. et de madame Arthur O'Donoughue, sera célébré le samedi 15 avril, à neuf heures et demie, en l'église Saint-Louis de France.

Madame Errol Languedoc, de Montréal, est actuellement à Ottawa, l'invitée de madame J.-D. O'Donahoe.

Un shower fut donné jeudi après-midi, au Cercle Universitaire de Montréal, par madame Raynald Crevier, en l'honneur de sa soeur, mademoiselle Roméa Trachy, dont le mariage aura lieu le 3 mai prochain.

Le mariage de mademoiselle Hélène Le François, fille de M. et de madame J.-O. Le François, de Montréal, avec M Georges - B. Lafrenière, fils de M. et de madame W.-B. Lafrenière, de Maskinongé, aura lieu dans l'intimité le lundi 10 avril, à neuf heures et demie, en l'église Sainte-Marguerite - Marie.

Le mariage de mademoiselle Ruby Meades, fille de M. et de madame H. Meades, avec l'officier Victor Perron, de la marine marchande, fils de M. et de madame O. Perron, a été célébré récemment, en l'église St-Cuthbert, par M. l'abbé Roland Bodger. M. W. A. Roberts touchait l'orgue. Accompagnée de son père, la mariée portait une robe de satin blanc inscrutée de panneaux de dentelle blanche, un voile de tulle illusion retenu par un halo de fleurs d'oranger et un bouquet de roses blanches. Mademoiselle Evelyn Meades, soeur de la mariée, et dame d'honneur, portait une robe de chiffon rose écaille, un petit chapeau de fleurs assorties et un bouquet colonial, tandis que mademoiselle Catherine Perron, soeur du marié, et dame d'honneur, portait une robe de chiffon bleu-poudre avec chapeau de fleurs assortis et un bouquet colonial. M. J. Brown agissait comme garçon d'honneur, tandis que M. Edmond Perron et Lloyd Jones plaçaient les invités. Après une réception chez les parents de la mariée, où les salons étaient décorés de mufliers blancs et roses, l'officier et madame Perron partirent en voyage. Madame Perron portait un costume deux - pièces brun et or sous un manteau de lainage brun, un feutre de nuance or et accessoires assortis ainsi qu'un bouquet de roses rouges au corsage.

L'économie de papier dans l'impression des carnets de rationnement no 4 équivaut à 70 tonnes.

Programme du thé

Pierre Marchand et ses musiciens du XVIIIe siècle, joueront cet après-midi, dans le Salon Bleu au Château Frontenac, le programme suivant :

1.—Sélection : High Jinks — Friml
2.—Mélodie : Parlez-moi d'Amour — Lenoir
3.—Valse : Coppélia — Delibes
4.—Intermezzo : Silver Fingers — Mallory
5.—Sélection : Victor Herbert Favorites — Herbert
6.—Humoresque — Dvorak
7.—Country Gardens — Grainger

L'Ile-du-P.-E. double son objectif

Charlottetown, 1er — (P. C.) — La province de l'Ile-du-Prince-Edouard a souscrit $110,187.24 à la campagne de la Croix-rouge, soit plus du double de l'objectif de $50,000 fixé par les quartiers généraux du pays, a-t-on annoncé hier.

Embellissez votre chevelure... en accentuant son lustre!



QUEL est le secret qui permet à tant de femmes et de jeunes filles de toujours avoir de si beaux cheveux — lustrés, soyeux, propres, pleins de vitalité?

La *Danderine*—tout simplement! Si on l'applique tous les jours, quand on arrange ses cheveux, en en versant quelques gouttes sur le peigne ou la brosse, sa formule *active* se charge du reste. Quelle différence! Débarrassés des fines poussières, les cheveux retrouvent un lustre charmant. Les pellicules disparaissent, vous vous coiffez bien aisément, l'ondulation dure plus longtemps. Achetez-en un flacon dès aujourd'hui.

Danderine

Méthode moderne d'embellir la chevelure, tout en gagnant du temps.

Tous les jours, des milliers d'hommes se servent, eux aussi, de Danderine. Pharmacies et grands magasins.

Votre horoscope

Cherchez dans la section correspondant à votre date de naissance, le verdict des astres concernant la direction de vos actes aujourd'hui.

Samedi, 1er avril 1944.

21 mars au 20 avril (Bélier). — Tout s'annonce bien en ce qui vous concerne, il n'en tient qu'à vous de passer une fin de semaine agréable.

21 avril au 20 mai (Taureau). — Ne versez pas dans le défaitisme, car vous n'avancerez rien. Seules, les âmes pusillanimes, poltrones se laissent facilement décourager. Il y a une satisfaction dans la lutte quand on a du coeur.

21 mai au 21 juin (Gémeaux). — Surveillez étroitement vos intérêts personnels. Ne consacrez pas aux affaires le temps que vous pourrez donner à votre famille ou à vos amis, pour votre plus grand bien.

22 juin au 23 juillet (Cancer). — Soyez en garde contre les mouvements impulsifs aujourd'hui. Un peu de réflexion et de sang-froid vous éviteront bien des ennuis.

24 juillet au 22 août (Lion). — Surveillez votre caractère et ne recherchez pas la discussion, car elle tourne trop vite en querelle. Votre esprit vif et primesautier est parfois porté au sarcasme, surveillez-vous.

23 août au 23 septembre (Vierge). —Une nouvelle attitude envers la vie en général et envers vos occupations serait de nature à vous rendre plus heureux; bonnes nouvelles en vue.

24 septembre au 23 octobre (Balance). — Vos ambitions et votre nature généreuse pourront vous porter à outre-passer la mesure quand au temps consacré au plaisir ; surveillez-vous à ce sujet.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion). — Profits possibles si vous travaillez ferme et mettez tout votre courage à la tâche. Une humeur égale vous aidera grandement.

23 novembre au 22 décembre (Sagittaire). — Soyez alerte, ne vous laissez pas supplanter par les autres. Le premier à prendre l'initiative a l'avantage. Le temps est trop précieux pour le gaspiller.

23 décembre au 21 janvier (Capricorne). — Quelle journée propice aux vaillants et aux travailleurs constants et courageux! Surprises à venir la semaine prochaine.

22 janvier au 20 février (Verseau) —Une tendance à l'irritation vous assiégera peut-être aujourd'hui, surtout si vous êtes fatigué. Profitez de la fin de semaine pour vous reposer en compagnie d'amis sincères.

21 févier au 20 mars (Poissons) —Efforcez-vous de conserver votre optimisme, c'est encore le meilleur tonique contre les déceptions de la vie et le plus sûr moyen d'être heureux.

L'enfant né le 1er avril 1944 sera de la race des forts. Il parviendra à la célébrité. Jugement solide, facultés bien balancées et coeur généreux. Sa prodigalité lui causera des soucis.

Dimanche, 2 avril 1944

21 mars au 20 avril (Bélier) — Journée idéale dont vous ferez bien de profiter. Prenez de bonnes résolutions cette semaine et surtout tâchez de les tenir.

21 avril au 20 mai (Taureau) — Acquittez-vous d'abord de vos devoirs sans en oublier un seul. Vous les connaissez ? Ensuite profitez du dimanche pour vous reposer.

21 mai au 21 juin (Gémeaux) — Sans doute, il en est qui cherchent à entretenir chez vous un état de tension, de remords, de crainte. Réagissez pendant qu'il en est temps encore.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Soyez en garde contre les imprudences, les risques touchant à votre santé et à votre portefeuille ! Autant que possible gardez une juste limite.

24 juillet au 22 août (Lion) — Les intérêts personnels et sentimentaux, les obligations sociales et familiales sont heureusement favorisés.

23 août au 23 septembre (Vierge) —Mettez à profit vos excellentes qualités et vos aptitudes pour l'action. Ayez confiance en l'avenir. Evitez les excès aujourd'hui.

24 septembre au 23 octobre (Balance). — Pas d'inquiétude ni de préoccupation permises aujourd'hui. Tout le temps perdu à des regrets stériles est inutile.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Ne vous complaisez pas dans la routine et les idées faites : usez du sens de discernement qui vous caractérise pour agir.

(Suite à la page 2, 4e col.)

EMPLOYES D'USINES

GAGNEZ DE L'ARGENT

Dans vos moments de loisir

Agents honnêtes demandés pour vendre régulièrement notre parfum **"CHARMANT"**. Clientèle assurée, 50% de commission, bon revenu hebdomadaire.

Réservez l'exclusivité de vente pour votre atelier; seules les personnes sérieuses et intéressées doivent écrire.

Généreux échantillon mailé gratuitement.

LA CIE P. E. LEGARE & FILS
1227 est, rue Dorchester, Montréal, Qué.

Restez au poste!

Ne permettez pas qu'un rhume vienne ralentir votre travail. Les Comprimés C.B.Q. vous aideront à rester au poste. On peut toujours s'y fier. Un agent est dessiné sur la petite boîte rouge. Dans toutes les pharmacies.



ARRÊTEZ

COMPRIMÉS DOMINION C.B.Q.

PRÉVENEZ LES RHUMES!

Les avis de naissances et de mariages quelle que soit la formule, publiés dans le "Carnet mondain" coûtent $1.00 l'insertion.

Toute commande devra être accompagnée de ce montant.

"Je suis la mère d'une nombreuse famille..."

"Je suis seule pour voir à l'entretien de tout mon monde; c'est souvent au delà de mes forces. Comment conserver ma résistance ?"

Voilà la question que des milliers de femmes se posent de ce temps-ci et voici la réponse :

Prenez les bonnes PILULES ROUGES, mesdames; elles contiennent l'élément dont votre sang a besoin et c'est avec leur aide que vous maintiendrez votre santé. Que seraient devenues nombre de mères comme vous si ce bon tonique n'avait été là pour soutenir leur énergie ?

Les forces, l'endurance, la bonne humeur résident dans le sang et si celui-ci est en déficit, on voit apparaître tous les symptômes ou conséquences de l'ANEMIE, soit : pâleur, faiblesse, manque d'appétit, fatigue, douleurs de dos, de reins, périodes douloureuses ou irrégulières, troubles internes essentiellement féminins.

Depuis près de 50 ans, les bonnes PILULES ROUGES ont fait du bien à des milliers et des milliers de femmes.



"Dû au fait que j'ai commencé à élever ma famille lorsque j'étais encore assez jeune, je me suis vite épuisée. J'ai eu plusieurs enfants et après une dizaine d'années de ménage, je sentais le besoin de prendre un tonique. J'ai eu recours aux PILULES ROUGES et j'en fus si satisfaite que ça été mon seul tonique depuis. Je trouve les PILULES ROUGES très efficaces dans un cas d'épuisement général..."

(Signé)—Mme L.-ART. CHARRON, STE-THERESE, P.Q.
Témoin (Signé) — Y. P.

Pilules Rouges par la poste : 50c. la boîte ou 3, $1.25

PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles

Cie Chimique FRANCO Américaine Limitée, 1566, rue Saint-Denis, Montréal.

DICK TRACY



TARZAN

Episode 1239

Vers le marais

Par Edgar Rice Burroughs

(Copyright Edgar Rice Burroughs Inc.)



TARZAN

Episode 1240

Halte

Par Edgar Rice Burroughs

(Copyright Edgar Rice Burroughs Inc.)



Dans nos théâtres

Tous les trucs de bonne chance servent dans la préparation de ce nouveau film

Au studio Paramount, pendant qu'on tourne les scènes du film "I Love a Soldier", tous les trucs de bonne chance de la troupe de Mark Sandrich sont mis à contribution, particulièrement ceux de Sandrich lui-même, de Sonny Tufts et de l'auteur Allan Scott. Paulette Goddard, qui fait partie de la distribution, dit qu'elle-même n'a pas de porte-bonheur ni de superstitions, mais que les autres en ont.

Sandrich s'est fait couper les cheveux l'après-midi de l'ouverture des prises de vues, lorsqu'on a commencé à tourner les scènes de nuit au môle Oakland. Pendant la préparation d'un film, il ne se confie jamais la tête au capillartiste, quelle que soit la durée du tournage de la vue.

Allan Scott porte son chapeau de coton bleu, genre matelot, tout le temps de son travail. Ce couvre-chef a l'air atroce sur lui ou sur tout autre, parce qu'il a douze ans d'âge et qu'il a été lavé des milliers de fois. Mais c'est pour lui un chapeau chanceux; il l'a porté pendant les répétitions de sa première pièce qui semblait à tout le monde destinée à dégénérer en four, mais qui dès la première soirée a remporté un véritable succès. Et voilà pourquoi Scott en est coiffé.

Lorsque Sonny a commencé "So Proudly We Hail", son premier film, on lui a remis un ensemble d'"étiquettes à chien" de soldat ou fiches d'identification et, comme soldat, il a dû les porter dans chaque scène parce que c'était le règlement. Ce film en a fait une étoile. Aussi porte-t-il ces mêmes étiquettes dans le nouveau fim et il les a portées dans "Government Girl". Elles sont étampées: "Service des Accessoires Paramount", Hollywood, Californie".

"LES SEPT PAROLES DU CHRIST"

Oratorio de T. Dubois

par

Les Chanteurs de St-Dominique

et

Les Chanteuses du Rosaire

DIRECTION : RAOUL GRAVEL

Commentaires par le R. P. FARIBAULT, O. P.



PALAIS MONTCALM

MERCREDI, 5 AVRIL

Billets en vente par les Chanteurs de St-Dominique et les Chanteuses du Rosaire, ainsi que dans les dépôts suivants : Pharmacie Souay, 85 Cartier, Pharmacie Bissonnette, 898 St-Vallier, Pharmacie Marquis 171, 3ième Avenue, Pharmacie Brunet, 139 St-Joseph, Librairie Garneau, 47 Buade, Cy. Robitaille, 320 St-Joseph et Geo. A. Gauvin Enr., 290 St-Jean, Québec. La Pharmacie Pasteur, 178, rue St-Jean.

Billets : .75 et .50 centins.

CARTIER

JUSQU'A MARDI SOIR

Continuel tous les jours de 1.00 à 11.15 — "LASSIE" à 1.00, 3.55, 6.50, 9.45

UN SPECTACLE COMME IL Y A LONGTEMPS QUE VOUS EN AVEZ VU ET QUI IRA DROIT AU COEUR

Un vrai beau film sur les gens dont vous partagez le rire et les larmes. Par l'auteur de "This Above All", avec les principaux interprètes de "How Green Was My Valley".

Lassie Come Home

TECHNICOLOR

WITH RODDY McDOWALL · DONALD CRISP

(Reunited: The Son and Father of "How Green Was My Valley")

DAME MAY WHITTY · EDMUND GWENN · NIGEL BRUCE · ELSA LANCHESTER

Based upon a novel by ERIC KNIGHT and LASSIE The dog you'll love!

Directed by FRED M. WILCOX



Attraction supplémentaire

PLAISIR ! MUSIQUE !

TED LEWIS

et son orchestre

dans

"IS EVERYBODY HAPPY"

DANS DEUX CINEMAS

CINÉMA de PARIS

et

CANADIEN

LA SEULE VIE COMPLÈTE DE la PETITE SAINTE

THÉRÈSE MARTIN



LA SAINTE

LA PRISE DE VOILE

LA NOVICE

SAINTE THÉRÈSE de LISIEUX

Avec

IRÈNE CORDAY

et

LUCIEN GALAS

AIMOS

MADELEINE SORIA

avec

GENEVIÈVE CALLIX

PIERRE FEUILLÈRE

JOFFRE

et

CAMILLE BERT

PRODUCTIONS FRANÇAISES CINÉMATOGRAPHIQUE

EN PROGRAMME DOUBLE AVEC

UNE AVENTURE ROMANESQUE RACONTÉE AVEC ESPRIT !

PIERRE RICHARD WILLM

ANNIE ONDRA

BABY

PRINCESSE

Voici sur l'écran, l'histoire d'une corvette canadienne, l'arme la plus efficace contre les sous-marins ! Voici la bataille de l'Atlantique dans toute sa violence.

"CORVETTE K-225"

avec

RANDOLPH SCOTT, ANDY DEVINE et ELLA RAINES

Aussi, en primeur :

"BILLY THE KID WESTERN CYCLONE"

avec BUSTER CRABBE

Ep. 12-Secret Serv. of Darkest Africa

Horaires des cinémas

CAPITOL : — Représentation continue aujourd'hui et demain de 1.30 à 11.05. Sujets courts à 1.30, 3.45, 6.10 et 8.35. No Time for Love (83 min.) à 2.20, 4.50, 7.15 et 9.40.

CARTIER : — Lassie Come Home 1.00, 3.55, 6.50, 9.45 hrs. Is Everybody Happy? 2.45, 5.40, 8.35 hrs. Nouvelles 2.30, 5.25, 8.20 hrs. Continuel tous les jours de 1.00 à 11.30 hrs.

CAMBRAI : Chatterbox 1.00, 4.35, 8.15 hrs. Hunchback of Notre-Dame 2.20, 5.50, 9.30 hrs. Série chapitre 7, 4.10, 8.00 hrs. Nouvelles 4.25, 7.45 hrs. Dimanche, mêmes heures.

CANADIEN : — Bébé 12.50, 4.28, 8.05 hrs. Thérèse Martin 2.54, 6.00, 9.35 hrs. Continuel toute la semaine.

CINEMA DE PARIS : — Thérèse Martin 12.50, 4.20, 7.50 hrs. Bébé 2.50, 4.50, 9.20 hrs. Continuel toute la semaine.

EMPIRE : — The Heat's On 1.00, 3.55, 6.50, 9.50 hrs. Sujet court 2.15, 5.15, 8.10 hrs. The Return of the Vampire, 2.50, 5.40, 8.40 hrs. Continuel de 1.00 à 11.10 hrs.

FRANCAIS : — Down Rio Grande Way 1.00, 7.00 hrs. Bawh Wilderness (cartoon) 2.00 et 8.00 hrs. South American George 2.10, 8.10 hrs. Western Union 3.25, 9.25 hrs. Dimanche: Tarzan Triumps 12.30, 3.35, 6.20, 9.25. Magnetic Telescope (Superman) 1.45, 7.35. Big Street, 1.55, 4.50, 7.45. Nouvelles Movietone 3.25, 9.15 hrs.

IMPERIAL : — Tornado 1.00, 3.57, 7.00, 9.57 hrs. Sujets 2.22, 8.22 hrs. Riding High 2.29, 8.29 hrs. Dimanche, continuel: Riding High 1.00, 3.57, 6.47, 9.44 hrs. Sujets 2.28, 8.15 hrs. Tornado 2.35, 5.25, 8.22 hrs.

PRINCESSE : — Billy The Kid Western Cyclone 1.00, 4.13, 7.00, 10.13 hrs. Sujets 2.00, 8.00 hrs. Corvette K-225, 2.35, 8.35 hrs. Dimanche, contiuel. Corvette K.225, 1.00, 4.03, 6.59, 10.02 hrs. Sujets 2.38, 5.41, 8.37 hrs. Billy the Kid Western Cyclone 3.03, 5.59, 7.02.

RIALTO : — St-Louis Blues 3.20, 8.30 hrs. My Favorite Blonde 1.40, 6.40, 9.55 hrs. Nouvelles 1.30, 8.00 hrs. Sorties 4.50 et 11.20 hrs. Dimanche, continuel: My Favorite Blonde 1.00, 4.15, 7.35 hrs. Nouvelles 2.25, 5.40, 9.00 hrs. St-Louis Blues 2.50, 6.10, 9.25 hrs. Sortie à 11 hrs.

VICTORIA : — Flesh and Fantasy 2.35, 5.35, 8.35 hrs. Get Going 1.20, 4.15, 7.20, 10.15 hrs. Nouvelles 2.25, 5.20, 8.20 hrs. Sujet court musical 1.15, 4.10, 5.30, 7.10, 10.05 hrs. Continuel de 1.15 à 11.15 hrs tous les jours.

CINEMA DE LEVIS : — Immortal Sergeant 6.45, 9.30 hrs. Nouvelles Movietone 7.45 hrs. Maternité 8.00 hrs. School Daze, 9.20 hrs. Dimanche, matinée à 1.30 h., soirée à 6.15 hrs.

ACADEMIE DE MUSIQUE : — Noir Défi, 7.00 hrs. Sleepy Lagoon 7.20 hrs. Manilla Calling 8.25 hrs. Un soir à Marseille 9.45 hrs. Dimanche, matinée à 1.30 h., soirée à 6.30 hrs.

THEATRE CANADA : — Mexcan Spitfire Blessed Event, 7.00 hrs. Nouvelles, 8.00 hrs. Sujet, 8.10 hrs. Bombardier 8.20. Samedi matinée 1.30 h. Dimanche matinée 1.30 h., soirée 6.30 hrs.

CANADIEN et CINEMA DE PARIS — "THERESE MARTIN"

Le film "Thérèse Martin" aujourd'hui à l'affiche du Canadien et au Cinéma de Paris, est le film le plus complet encore édité sur la vie de la petite Sainte de Lisieux. Avec une grande piété, avec un souci scrupuleux de l'authenticité, le scénariste et le cinéaste ont abordé leur sujet pour en tirer film sans reproche qui suscite chez tous les spectateurs une très grande et émouvante exaltation religieuse. Le sujet a été traité deux fois au cinéma mais jamais un film antérieur n'a atteint aussi parfaitement son but. La première raison du succès réside en l'artiste Irène Corday qui est le sosie le plus parfait de la petite Thérèse de l'Enfant-Jésus. La seconde raison réside dans le fait qu'on a tourné toutes les scènes religieuses au monastère même de Lisieux. Dans plusieurs scènes nous voyons les lieux mêmes où se déroula la courte vie de la petite Sainte. De plus on a su avec art joindre une intrigue profane, non imaginaire, au déroulement des scènes de la vie de Thérèse. La distribution comprend Camille Bert, Lucien Gallas, Pierre Feuillère, Almos, Geneviève Callix, Marthe Mellot et Andre Marnay. Le second film à l'affiche est "Baby", avec Pierre Richard-Willm et Annie Ondra. — (Communiqué)

PRINCESSE — "CORVETTE K-225"

La liste des interprètes est particulièrement longue et brillante. Citons Randolph Scott, qui joue le rôle du commandant; James Brown, Noah Beery, Jr., Barry Fitzgerald, Andy Devine, Fozzy Knight et Richard Lane. Le seul rôle féminin est tenu par Ella Raines, nouvelle venue à Hollywood. "Corvette K-225" a été dirigé par Richard Rosson, cinéaste aventureux qui a passé trois mois dans l'Atlantique nord, à bord d'un de ces petits bateaux de guerre; il a dirigé ses cameramen alors que ceux-ci tournaient d'authentiques scènes de combats contre des submersibles et des bombardiers allemands attaquant nos convois avec des torpilles et des bombes. La production mêle habilement le drame brutal et des éléments romanesques. Au même programme passera "Billy the Kid, Western Cyclone", avec Buster Crabbe.— (Communiqué)

IMPERIAL — "RIDING HIGH"

Les amateurs de cinéma qui sont fatigués de voir des scènes de guerre seront enchantés de "Riding High". Ce film en "technicolor" est farci de scènes soigneusement montées dans le luxe à la manière d'Hollywood, et il fait défiler devant nos yeux une liste impressionnante de bons artistes. L'action se déroule sur un ranch de l'Arizona et atteint son point culminant au cours d'une course de voiture à chevaux digne des anciennes comédies Keystone. Dorothy Lamour et Dick Powell réussissent une excellente demi-douzaine de chansons. Parmi les cow-boys présents, l'on remarque Cass Daley, Gil Lamb et les musiciens de Milt Britton. Dignes aussi d'être notés: les arrangements de jambes et de torses de Dorothy Lamour et de ses compagnes. La seconde grande attraction est "Tornado" avec Chester Morris, Nancy Kelly. — (Communiqué)

Accompagnatrice



Mlle Jeanne de Varennes, organiste à St-Dominique, sera au piano d'accompagnement, lors de la présentation des Sept Paroles du Christ, au Palais Montcalm, le 5 avril prochain.

Vous le connaissez bien



Oui ! c'est Fridolin. Il a caché son "sling shot" et rit bien du bon tour qu'il a joué à la police en ne laissant pas paraitre cette "arme offensive" sur la photographie. Vous le verrez dans d'autres poses au Capitol du 22 au 29 avril, (dimanche excepté).

Thérèse de Lisieux au cinéma



La mort de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus reconstituée au cinéma dans le film "Thérèse Martin" aujourd'hui aux cinémas Canadien et Cinéma de Paris. Irène Corday tient le rôle principal.

"Lassie Come Home" en technicolor



Roddy McDowall et Lassie, dans une scène de la magnifique production M. G. M. en Technicolor "Lassie Come Home" dont les représentations se continuent au Cartier jusqu'à mardi soir.

Au Capitol



Fred MacMurray et Claudette Colbert sont les vedettes de la comédie Paramount "No Time for Love" à l'affiche jusqu'à lundi soir.

Au théâtre Empire aujourd'hui



Scène de "The Return of the Vampire" mettant en vedette Bela Lugosi, Ce film est présentement à l'affiche.

IMPERIAL

Une merveilleuse comédie musicale et un grand film d'action.

EN COULEURS.—En route vers l'Ouest, paradis de la gaieté, où l'on vous convie à un fascinant spectacle en musique.

"RIDING HIGH"

avec

Dorothy LAMOUR et Dick POWELL

"TORNADO"

avec

NANCY KELLY, CHESTER MORRIS et BILL HENRY

PALAIS MONTCALM — BRAILOWSKY

Plusieurs admirateurs de Brailowsky se demandent quel programme il nous donnera à son concert du 14 du courant. Nous avons déjà mentionné quelques pièces, mais nous n'avons pas donné encore le programme au complet. Afin de satisfaire la curiosité de nos lecteurs amateurs de belle musique, nous publions donc le programme en entier dès aujourd'hui. Le voici :

I

Concerto en ré mineur .. .. Vivaldi
Maestoso
Fugue
Largo
Finale
Pastorale et Capriccio .. .. Scarlatti
Sonate en fa mineur,
Op. 57 ("Appassionata") .. .. Beethoven
Allegro assai
Andante con variazioni
Allegro ma non troppo
Presto

II

Prélude en Sol majeur .. .. .. Rachmaninoff
Danse rituelle du feu .. .. De Falla
Jeux d'eau .. .. Ravel
Valse Méphisto .. .. Liszt

INTERMISSION

III

Ballade en La bémol
Deux valses : en la mineur
en La bémol majeur Chopin
Andante Spianato et
Grande Polonaise
PIANO STEINWAY

Les billets pour le concert Brailowsky seront en vente jeudi prochain, à 9 heures du matin. — (Communiqué)

CAPITOL — "NO TIME FOR LOVE"

Un vieux truc qui rate rarement son effet quand il s'agit de comédie échouriffante consiste dans l'utilisation des contrastes. Dans "No Time for Love", à l'affiche du Capitol jusqu'à lundi soir, l'auteur du scénario, Claude Binyon, aussi bien que la réalisateur Mitchell Leisen ont presque abusé de ce moyen bien connu, mais personne ne s'en plaint puisqu'ils ont ainsi réussi les scènes les plus divertissantes que l'on ait vues depuis longtemps à l'écran. C'est ainsi que l'on voit une délicate jeune fille à la recherche d'un rustaud qu'elle déniche comme par hasard en train d'exercer ses muscles au creusage d'un tunnel sous le Hudson et le cameraman en profite pour nous promener de ce trou peu décoratif à un chic appartement de la banlieue-new-yorkaise et viceversa. Mais le film vaut encore plus pour ce qu'il y a de qualité de la distribution et tous le comprendront facilement en apprenant que Claudette Colbert et Fred MacMurray sont les deux héros de ces aventures toutes plus cocasses les unes que les autres. La gentille petite actrice française y campe une photographe de grand luxe que les circonstances forcent un jour à descendre dans un tunnel en construction où elle rencontre ce qui semble presque, à première vue, un descendant direct de l'homme préhistorique. Les représentations seront continues aujourd'hui et demain, au Capitol. — ,Com.)

VICTORIA — "FLESH AND FANTASY"

Charles Boyer et Julien Divivier eurent une idée qu'ils crurent bonne, ils la discutèrent avec quelques amis, se rendirent aux autorités de la compagnie Universal qui, moyennant finance en acquirent la propriété et décidèrent d'en faire un film. Du fait Boyer (Charles la grande étoile) devint un "producer" et avec son ami, il nous donna "Flesh and Fantasy" que vous pouvez voir au Victoria depuis hier soir, et qui y pardera l'affiche jusqu'à jeudi soir prochain. Modeste, Boyer ne vante pas trop son oeuvre. Il s'est gardé un rôle dans le film, mais pas le premier, et il prétend simplement qu'il a une distribution de premier ordre. Il semble qu'il peut le dire sans exagération. On compte parmi les artistes Robert Benchley, Betty Field, Robert Cummings, Edward G. Robinson et Barbara Stanwick, Edgar Barrier, Thomas Mitchell, C. Aubrey Smith, Anna Lee, Dame May Whitty et Charles Winniger. L'action du film est tirée de trois histoires séparées dont les auteurs sont Oscar Wilde, Laslo Vadnay et Ellis St. Joseph. Un autre beau film, intitulé "Get Going" est auss iau programme. C'est une comédie dans laquelle Robert Paige et Grace MacDonald tiennent les principaux rôles. Paige écope d'un vilain coup a la mâchoire, mais s'il a reçu le coup, il a obtenu en même temps les bonnes grâces de l'héroïne, Grace MacDonald. L'action se passe à Washington, le Washington du temps de guerre dont elle nous montre un peu les côtés comiques. — (Communiqué)

PALAIS MONTCALM — LES CLOCHES DE CORNEVILLE

Le Conservatoire National de Musique de Québec qui célébrait son dixième anniversaire en 1940 avec "Les Cloches de Corneville" fêtera ses quatorze années d'existence avec la même opérette, vers le 13 mai prochain. La nouvelle que le Conservatoire lançait samedi dernier a réjoui tous les amateurs de musique légère, car les Cloches sonnent gaiement, elles pétillent de joie et de franche gaieté, de gaieté bien française. Elles stimulent comme un bon vieux cidre normand, ou comme un St-Nicholas mousseaux, qui vous met de la gaieté au coeur, un brin de légèreté dans la tête et un peu de plomb dans la jambe. Le Conservatoire présentera pour ce grand spectacle les meilleurs artistes de chez nous. Plusieurs feront leur première apparition sur la scène lyrique. Le Conservatoire a pu décider M. Réné Arthur, notre grande vedette de la radio et du théâtre dramatique, à se joindre à la section d'opérette, et l'on peut dire d'avance que tout le public saura apprécier ce beau geste. Il en est de même pour une autre grande vedette du même domaine, M. Jos Dussault, président de l'Union Dramatique. M. Dussault tiendra le rôle de l'avare, le Père Gaspard. C'est le rôle le plus important des Cloches de Corneville, avec celui de Grenicheux qui sera campé par M. Nap. Roy qui joue ce rôle à perfection. Des autres acteurs seront connus la semaine prochaine et on réserve encore des surprises. La distribution sera des plus fortes. Qu'on surveille l'annonce pour la vente des cartes. — (Communiqué)

Directrice



Mlle Stella Lafleur, directrice des Chanteuses du Rosaire, qui avec les Chanteurs de St-Dominique, présenteront des Sept Paroles du Christ, au Palais Montcalm, le 5 avril prochain.

Sous les auspices du CASTING CLUB de QUEBEC, INC.

PALAIS MONTCALM — Jeudi, 20 avril

QUATUOR ALOUETTE

(fondé en 1930)

MM. ★ Roger FILIATRAULT ★ André TROTTIER ★ Jules JACOB ★ Emile LAMARRE

M. OSCAR O'BRIEN, directeur

Billets : $0.75 - $1.00 - $1.25 (plus taxes)

En vente les JEUDIS SOIR au local du CASTING CLUB à St-Sacrement ou des membres du club, et au PALAIS MONTCALM les 10 et 19 avril. Le 17 on échangera les billets vendus par les membres à la salle du club.

PALAIS MONTCALM, Vendredi soir, 14 AVRIL

Billets en vente jeudi matin le 6 avril

Le très grand, le magnifique pianiste

BRAILOWSKY

Billets $1.00, $1.25, $1.50 et $2.00 plus taxes. En vente le JEUDI matin 6 AVRIL, au Palais Montcalm. Comme ce sera la plus grande vente de places depuis MENUHIN, le public d'en dehors de la ville pourra commander des billets par la poste, mais seulement les gens du dehors qui ne peuvent se rendre à Québec le 6 avril. Aucun billet ne sera réservé par téléphone ou autrement mais seulement ceux qui viennent au contrôle seront servis, et personne ne pourra demander plus de dix billets par personne se présentant à la caisse. Ceci ne souffrira aucune exception.

VICTORIA

d'aujourd'hui à jeudi 1 heure continue

Réalisation de Charles BOYER et direction de Julien DUVIVIER

FLESH AND FANTASY



Sensations sur sensations !

"FLESH and FANTASY"

mettant en vedette dans l'ordre de leur figuration

ROBERT BENCHLEY

BETTY FIELD

ROBERT CUMMINGS

avec

EDGAR BARRIER

EDWARD G. ROBINSON

avec

THOMAS MITCHELL

C. AUBREY SMITH

ANNA LEE

DAME MAY WHITTY

CHARLES BOYER

BARBARA STANWYCK

avec

CHARLES WINNINGER

Réalisation de CHARLES BOYER et JULIEN DUVIVIER

Direction de JULIEN DUVIVIER

Plus cette excellente comédie musicale—

GET GOING

with

ROBERT PAIGE · GRACE McDONALD

VERA VAGUE

WALTER CATLETT · LOIS COLLIER

MAUREEN CANNON

MILBURN STONE



Mat. 18c. — Soir 26c — Plus taxes.

EMPIRE

D'aujourd'hui à jeudi : 2 bons films

LA PROIE DU VAMPIRE

..UNE BELLE JEUNE FILLE!



Forcé de suivre ses commandements! Le sang de son fiancé sur les mains! Comment peut-elle échapper au vampire?

MYSTERIEUX! TERRIFIANT! EMOUVANT!

THE RETURN OF THE VAMPIRE

avec BELA LUGOSI

autre attraction

Une des plus JOYEUSES COMEDIES MUSICALES de l'ANNEE



THE HEAT'S ON

étoiles

MAE WEST · VICTOR MOORE · WILLIAM GAXTON

A COLUMBIA PICTURE

with Lester Allen · Alan Dinehart · Lloyd Bridges · HAZEL SCOTT and XAVIER CUGAT and his ORCHESTRA

THEATRE CANADA
LEVIS
AUJOURD'HUI - A - MARDI
Le drame puissant où l'on voit la formation des hommes qui font maintenant la vie dure pour l'Axe !

Voyez Le bombardement de Tokyo sous vos yeux mêmes !
BOMBARDIER
starring PAT O'BRIEN RANDOLPH SCOTT
Aussi
"MEXICAN SPITFIRE'S BLESSED EVENT"
avec
Lupe VELEZ et Leon ERROL

CARTIER—"LASSIE COME HOME"

"Lassie Come Home" a pris l'affiche du cinéma Cartier aujourd'hui. Roddy McDowell, Donald Crisp, Nigel Bruce, May Whitty sont de la distribution mais la vedette est le chien Lessie. Ce film raconte la touchante histoire d'un chien qui doit être vendu parce que la famille où il vit est trop pauvre pour l'entretenir. Un riche duc anglais achète l'animal et le conduit au loin dans ses riches propriétés. Le chien a la nostalgie de son premier maître et retourne où il vivait auparavant, après bien des aventures tragiques et en parcourant un long trajet. Exténué, il arrive enfin chez son premier maître. Voyant cet attachement, le duc vient au secours de la famille et lui permet de garder le chien. L'action se passe dans le Yorkshire. Le jeune Roddy McDowell se taille une belle réputation du jeune acteur dans cette production simple et sans prétention. Une jolie comédie musicale est au même programme avec Ted Lewis et son orchestre dans "Is Everybody Happy". — (Communiqué)

CAMBRAI — "CHATTERBOX"

Joe E. Brown, qui rit tout le tour de la tête, et Judy Canova sont les vedettes de "Chatterbox" que le Cambrai met aujourd'hui à l'affiche pour trois jours. Il ne s'agit pas de faire une description de Joe Brown, qui fait rire tout l'Amérique depuis des années. On peut en dire autant de Judy Canova, qui a une carrière presque aussi bien remplie, bien que beaucoup plus jeune, que son partenaire dans le film au programme aujourd'hui. Comme véhicule à ces deux artistes fameux, il fallait une pièce avec une action vive, des décors de belle originalité. La compagnie Republic y a vu et le spectacle est d'une rare perfection. On a donc l'assurance de passer de bons moments aux représentations du Cambrai au commencement de la semaine. Le deuxième film est d'un genre plus tragique, puisque c'est le "Bossu de Notre-Dame". Pour le rôle de Quasimodo, le directeur a choisi Charles Laughton, un des plus grands acteurs du cinéma de toute l'histoire de cet art. Il est brillamment secondé et nous donne une représentation de tout premier ordre. Le Cambrai a, comme toujours, des sujets courts et les actualités filmées dans ce programme. — (Communiqué)

EMPIRE — "THE HEAT'S ON"

Voici un titre bien approprié pour annoncer le retour de Mae West à l'écran. En effet, on peut dire que ça chauffe quand Mae West se présente. C'est une comédie musicale qui permet à l'ancienne actrice de bouffe de revenir nous amuser. La compagnie Columbia n'a rien négligé pour bien encadrer la célèbre artiste qui fit tant parler d'elle lorsqu'elle entreprit de donner à la femme l'apparence qui lui convient. William Caxton et Victor Moore, deux vétérans aussi, sont les partenaires de Mae West et on les dit plus divertissants que jamais. Xavier Cugat, le roi de la Rhumba, est avec ses musiciens une autre attraction qui seule attirerait les foules à un théâtre. Et les choeurs, les danses, les réparties, amusantes font de ce film un des meilleurs de l'année. Suivant ces scènes comiques, le programme nous offre un drame pour le principal rôle duquel on a choisi Bela (Dracula) Lugosi, le "personnificateur" des horreurs par excellence. Le film a pour titre "The Return of the Vampire". Le Vampire c'est Lugosi et on trouve dans la distribution Freida Inescort, Nina Foch, Roland Varno et plusieurs autres de belle réputation. — (Com.)

RAOUL JOBIN
au Palais-Montcalm, le 10 avril, sous les auspices du
CLUB KINSMEN

Le tout-Québec aura le plaisir d'entendre notre grand ténor canadien-français Raoul Jobin, au Montcalm, lundi 10 avril, à 8 heures 30.

Ce gala musical est la première réalisation du Club Kinsmen récemment formé en notre ville. Les recettes iront aux oeuvres de charité et de bienfaisance du club.

Tous les amateurs de chant seront ainsi satisfaits de pouvoir rendre hommage à celui que le public new-yorkais acclame presque chaque semaine sur la scène du Metropolitan Opera. On sait que Raoul Jobin est classé actuellement parmi les plus grands ténors du monde. Ses succès constants tant à New-York qu'en Amérique du Sud, n'ont pas manqué d'avoir leur répercussion à Québec si l'on en juge par l'empressement avec lequel les billets d'admission s'enlèvent. C'est sur cet empressement du public québecois que les Kinsmen comptent pour réserver à Jobin un triomphe le 10 avril prochain.

Académie de Musique



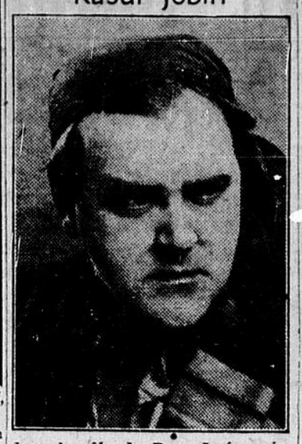
La célèbre comédienne Judy Canova dans "Sleepy Lagoon", l'un des trois grands films à l'affiche jusqu'à lundi soir seulement.

Soliste



Mlle Germaine Côté, l'une des principales solistes dans les Sept Paroles du Christ de Dubois, lors de la présentation au Palais Montcalm, le 5 avril prochain, par les Chanteurs de St-Dominique et les Chanteuses du Rosaire.

Raoul Jobin



dans le rôle de Don José, opéra Carmen, qu'il interprétera lundi, 10 avril, au Palais-Montcalm, sous les auspices du Club Kinsmen.

Au concert du 10 mai



Marcel Hubert, éminent violoncelliste, que nous verrons sur la même scène que notre concitoyen Arthur LeBlanc au récital qui sera donné au Palais Montcalm.

Capitol
UN THEATRE FAMOUS PLAYERS
JUSQU'A LUNDI
Continu aujourd'hui et demain, de 1 h. 30 à 11 h.
No Time : à 2.20, 4.50, 7.15, 9.40

Fred MacMurray est un gaillard au torse robuste dont la spécialité est aux antipodes de la mignardise! Aussi est-ce narrant de le suivre dans ses mésaventures sentimentales dans les salons de Park Avenue !



Aussi : "CARIBBEAN ROMANCE" en technicolor, "500 Hats" en technicolor, "Tumble Bugs", "Sing, Helen, Sing". — Actualités.

Palais Montcalm
LUNDI, 10 AVRIL — 8 h. 30
RAOUL JOBIN
premier ténor du Metropolitan Opera N. Y.
présenté par
Le Club Kinsmen de Québec
BILLETS EN VENTE AU PALAIS MONTCALM
à partir du 4 avril — à 9 h. a. m.
$2.00 - $1.50 - $1.00 (plus taxe)

Fridolin à Québec!
22 AU 29 AVRIL
Théâtre Capitol

"La Conférence du Rire" est un succès sans précédent!

"Rien de plus canadien que la 7e de Fridolin . . . Gratien Gélinas a conservé toute sa verve féroce . . . Son sens théâtral, qui lui fait déformer parfois les faits comme il convient, lui permet aussi de tout faire passer grâce à ce rire qu'il déclanche de dix secondes en dix secondes . . . Cette Conférence du Rire est à la hauteur de ce qu'il a fait de mieux dans le passé . . . On ne dira jamais assez le luxe et l'imagination déployés par la présentation scénique, les décors et costumes de Fridolinons 44. Cela surpasse tout ce qui s'est fait à date chez nous"
Marcel Valois (LA PRESSE)

"On trouve, dans Fridolinons 44, des charges savoureuses, parfois d'un comique féroce qui emporte le morceau, puis c'est un souffle de poésie qui l'enlève dans le ciel bleu et la lumière . . ."
Marcellus (LE DEVOIR)

"La Conférence du Rire est commencée, et elle se poursuit dans la plus grande hilarité . . . Fridolin sera toujours ce qu'il a été, comme Charlie Chaplin est resté ce qu'il fut toujours"
Dominique Laberge (LA PATRIE)

"Admirons sans réticence Gratien Gélinas, metteur en scène. Comme spectacle, je crois que c'est encore ce qu'on a vu de mieux présenté à Montréal".
Jean Desprez (RADIO-MONDE)

"Le meilleur spectacle que Fridolin nous ait encore offert et ce n'est pas peu dire . La revue de Gratien Gélinas peut se voir deux fois avec le même plaisir, fait presque unique".
(MONTREAL-MATIN)

Fridolinons 44
Billets en vente au Théâtre Capitol LUNDI, 10 avril.
Soirées: 22, 24, 25, 26, 27, 28 et 29 avril.
.67 — $1.00 — $1.33 — $1.67 — $1.99 (taxes incluses).
Matinées: 22, 25, 27 et 29 avril.
.67 — $1.00 — $1.33 (taxes incluses).
LIMITE DE DIX BILLETS PAR PERSONNE

COMMANDES POSTALES
Les commandes postales accompagnées d'un mandat-poste sont acceptées maintenant et seront remplies avec le plus grand soin. Adresser à "Fridolinons 44", Théâtre Capitol, Québec.

A l'Impérial



Dorothy Lamour interprète de jolies danses au cours du film musical : "Riding High" actuellement à l'affiche.

Directeur



M. Raoul Gravel, Directeur Musical des Chanteurs de St-Dominique et Maître de Chapelle en l'église de St-Dominique, sera au pupitre de direction, lors de la présentation des Sept Paroles du Christ, au Palais Montcalm, mercredi le 5 avril prochain, par les deux chorales paroissiales. Les Chanteurs de St-Dominique et les Chanteuses du Rosaire.

RIALTO
2 JOURS SEULEMENT
AUJOURD'HUI ET DEMAIN
Voici un bateau de plaisir chargé pour vous de chansons au rythme entraînant et d'aventures sentimentales !



dans la comédie musicale
"ST. LOUIS BLUES"
—au même programme—
Plus animé et plus amusant que tous les succès de Bob réunis !



"MY FAVORITE BLONDE"
MAT. 12 — SOIR 25c—Taxe comprise

Baryton russe



Igor Gorin est un chanteur que Québec ne connait pas encore, mais la réputation qui le précède à Québec fait bien augurer du concert qu'il donnera le 1er mai au Palais Montcalm sous les auspices de la Faculté des Sciences Sociales de l'Université Laval.

Au Cinéma de Lévis



Henry Fonda et Maureen O'Hara dans une scène de "Immortal Sergeant" dont les représentations commencent aujourd'hui, avec une vue française .

Au Rialto



Dorothy Lamour que l'on peut voir aujourd'hui même avec Lloyd Nolan dans le beau film musical "St. Louis Blues".

Comm. Aujourd'hui jusqu'à Vend.
CAMBRAI Mat. 1.45 Soir 6.45



Sur demande spéciale :
CHARLES LAUGHTON
MAUREEN O'HARA
Sir CEDRIC HARDWICKE
THOMAS MITCHELL
ALAN MARSHALL
WALTER HAMPDEN, dans
"LE BOSSU DE NOTRE-DAME"
Plus :—
Episode 7 — Tom Tyler "ACE" dans "LE FANTOME"
Attraction spéciale :
MAJOR TRIQUET
"Canada's Second, V. C. of this war"

La survivance

Le R. Frère Antoine Bernard, C. S. V., professeur d'Histoire d'Acadie à l'Université de Montréal et directeur du Comité de la Survivance française, sera le prochain conférencier de ce groupement. Il évoquera les "deux pionniers de la vie française de 1844 : François Perrault et Barthélemy Joliette".

Les soldats devront remettre leurs notes

Londres, 1er. — (PC) Le bureau de la censure a publié un règlement réclamant la remise de tous les carnets de notes personnelles tenus par les soldats alliés dans tous les théâtres de la guerre. Ces carnets seront gardés en dépôt par la censure jusqu'à la fin de la guerre. On donne comme motif que nombre de ces notes pourraient être utiles à l'ennemi si elles venaient à tomber entre ses mains.

Au Cambrai



Une des scènes du "Bossu de Notre-Dame" qui sera montrée sur cet écran jusqu'à lundi soir.

Au Français



Johnny Weissmuller et Frances Gifford dans le nouveau film de la jungle, "Tarzan Triumphs", à l'affiche dimanche, lundi et mardi.

CINEMA DE LEVIS
Un hymne ensoleillé au plus magnifique sentiment humain : L'AMOUR MATERNEL
FRANÇOISE ROSAY, dans
"MATERNITE"
La passionnante histoire d'un héros canadien qui contribua à l'écrasement de Rommel en Afrique !
HENRY MAURIEN
FONDA - O'HARA
IMMORTAL SERGEANT
20th

ACADEMIE 3 grandes vues
La guérilla aux Philippines ! Lloyd Nolan, Carole Landis, dans
"MANILA CALLING"
Du plaisir en abondance !



JUDY CANOVA, DENNIS DAY
Mike Riley et son orchestre, dans
"SLEEPY LAGOON"
Grand drame policier EN FRANÇAIS
Berval, Charpin, Pierre Larquey, Colette Darfeuil, dans
"UN SOIR A MARSEILLE"

FRANÇAIS Dim. à mardi
L'histoire d'amour dramatique d'une danseuse et d'un waiter.



TARZAN RENCONTRE ZANDRA, princesse indomptée des pays sauvages !
TARZAN TRIUMPHS
Starring JOHNNY WEISSMULLER
with FRANCES GIFFORD
JOHNNY (BOY) SHEFFIELD

Au Palais de Justice

(Suite de la dernière page)

bénéficiaire du chèque, aurait encaissé les $84 pour ensuite filer à l'anglaise.

Appels rejetés

Maintenant les jugements rendus en première instance par M. le juge Laetare Roy, de la Cour des Sessions de la paix, l'honorable juge Wilfrid Laliberté a rejeté neuf appels interjetés d'autant de jugements et condamnant une maison de commerce de cette ville à $1,800 d'amende et aux frais. La requérante avait été accusée d'avoir vendu des boites de carton à des prix supérieurs aux prix maxima fixés par la Commission des prix.

En appel, la compagnie avait soutenu que la Commission n'avait pas reçu l'autorisation légale de poursuivre. La requérante alléguait que la Commission devait donner son autorisation par motion comme dans le cas d'une corporation publique. L'honorable juge décida toutefois que l'autorisation donnée par la commission fédérale était conforme à la loi et avait été donnée par le fonctionnaire compétent.

Les procureurs de la requérante avaient également soutenu que la Commission n'avait pas prouvé le mens rea. L'honorable juge Laliberté a déclaré que cette règle générale n'est pas sans souffrir d'exception. Les infractions aux ordonnances de la Commission des prix ne sont pas des infractions criminelles. Il s'agit de lois spéciales adoptées pour protéger le public et il n'est pas nécessaire de prouver le mens rea, intention criminelle, pour démontrer la culpabilité d'un accusé, dans un cas comme celui qui lui avait été soumis.

Me Marcel Piché et Me Paul Roy représentaient la Commission, Me Gérard Lacroix, C.R., agissant comme conseil.

Motion de non lieu

Me Jean Blais, procureur de M. Lucien Garneau, a annoncé hier après-midi que la défense présentera mardi prochain une motion de non lieu, demandant par là le renvoi de la plainte pour "défaut de rendre compte" logée par la maison T.-H. Mahoney contre M. Garneau.

Le principal témoin de la poursuite, M. J.-E. Paquet, gérant de la firme T.-H. Mahoney, a passé la majeure partie de la journée d'hier dans la boite, étant soumis à un contre-interrogatoire très serré par les procureurs de la défense. Me Rodolphe DeBlois, C.R., et Me Jean Blais. Les procureurs du défendeur s'efforcèrent de démontrer que des primes d'assurances dues par des clients de Lucien Garneau ont été perçues directement par la maison Mahoney. La défense a également établi qu'il n'est pas fait mention dans l'état de comptes soumis au défendeur de polices annulées et qui, ont fait valoir des procureurs de la défense, auraient dû être créditées à M. Garneau.

M. le juge Laetare Roy a ajourné l'enquête à mardi prochain.

Refus de pourvoir

Un individu de cette ville accusé de refus de pourvoir a été trouvé coupable hier de l'accusation portée contre lui, par M. le juge Hugues Fortier, de la Cour des sessions de la paix. Le prévenu a été condamné au temps fait.

chronique de la RADIO

Ecoutez, aujourd'hui

SAMEDI, 1er AVRIL

8.00 CHRC—Nouvelles de L'EVENEMENT-JOURNAL
8.15 CBV-CBF—Elévations matutinales
8.30 CKCV—Au jour le jour
9.00 CBV-CBF—Quatuor de piano
10.15 CKAC—L'Heure récréative
10.30 CHRC—Radio-Journal LE SOLEIL
11.00 CBV-CBF—Musique symphonique
11.45 CHRC—L'Heure agricole
12.00 CBF-CBV—Programme musical
12.15 CBM—Relais de Toronto
12.30 CHRC—Sur les rives du Danube
12.35 CBV-CBF—Le Réveil Rural. Causerie et concert
12.45 CKCV—Nouvelles du SOLEIL
12.45 CKAC—La Parade des vedettes
1.00 CBV-CBF—Programme Everady
1.00 CKAC—Le bueletin des fermiers
1.15 CHRC—Le quart d'heure musical
1.15 CKAC—Le violon hongrois
1.30 CBV-CBF—Programme musical
2.00 CBF-CBV—L'opéra du Métropolitan Au programme: "La Flûte Enchantée", de Mozart. Bruno Walter dirigera. Aux entr'actes, M. Jean Vallerand expliquera l'oeuvre .
3.30 WABC—Orchestre de Philadelphie, sous la direction d'Eugène Ormandy. Au programme: "L'Oiseau de Feu", de Stravinsky. Aussi des oeuvres de Bach, Zador et Griffes. W William Kincard sera le soliste.
4.30 CKAC—Les événements sociaux
5.00 CBM—Les chefs-d'oeuvres de la musique
5.00 CBV-CBF—L'heure du thé
5.45 CBV-CBF—Les plus beaux disques
6.00 CKAC—Mélodies et chansons
6.00 CBV-CBF—Causerie du R. Frère Bernard, du comité de la Survivance française.
7.00 CBF-CBV—Le Questionnaire de la Jeunesse, avec l'oncle Paul, émission relayée de la salle de l'Ermitage à Montréal
7.00 WABC—"Major of the Town"
7.30 CBF-CBV—Ensemble Alouette
7.30 CBM—Chants religieux
7.30 WABC—"Tanks to the Yanks"
7.30 CKCV—Les événements de la semaine par J.-C. Bonenfant
7.45 CKCV—CKCV présente Simone Paré, soprano
8.00 CBF-CBV—L'Heure dominicale Causerie du R. P. Marcel-Marie Desmarais, O.P.
8.00 CHRC—Le Tour de mon pays
9.05 CBV-CBM-CBF-CKCV—Reportage d'une joute de hockey
10.00 CKAC—Causerie
10.15 WABC—"Correction please"
10.30 CKCV—Nouvelles du SOLEIL
10.30 CBM-CBV-CBF—Récital d'orgue
10.45 CHRC—Le Jazz Symphonique
11.00 CBV—Radio-Journal anglais
11.15 CBV-CBF—Musique de danse PROGRAMMES D'ANGLETERRE
5.15—London Calling
6.30—Nouvelles en français pour le Canada
9.30—London Calling
10.45—Nouvelles

Ecoutez, demain

DIMANCHE, 2 AVRIL

9.30 CBV-CBF—Quatuor à cordes de la N.B.C
10.00 CBF-CBV—L'Heure du Concerto
10.30 CHRC—L'Heure de la messe
11.00 CBV-CBF—Rhapsody of the Rockies
11.30 CKCV—Nos futurs savants
12.00 CKCV—Musique populaire
12.00 CKAC—L'heure de la mélodie
12.00 CBV-CBF—La France combattante
1.00 CBV-CBF—L'Ecole des Parents
1.15 CBV-CBF—Impulsion
1.30 CBM—Musique de chambre
1.30 CBV-CBF—"Le théâtre de Radio-Collège", "Athalie" de Racine, 1er acte, avec choeurs, sous la direction de M. Victor Brault
1.45 CHRC—Les Cosaques du Don
2.00 CKAC—L'Heure catholique avec le Rév. Père Lorenzo Gauthier, C.S.V.
2.00 CHRC—Salut jociste
2.30 CBM—Service religieux, le Rév. Père Venti, conférencier
2.30 CBV-CBF—Récital de piano
2.45 CBF—Causerie de l'Assurance-Chômage
3.00 CBF-CBM—Les chefs-d'oeuvres de la musique
3.00 CBC-WABC-CBV-CKAC—Orchestre philharmonique de New-York, sous la direction du Dr Arthur Rodzinski. Au programme, la huitième symphonie de Dimitri Shostakovich, M. Jacques Gilbert expliquera l'oeuvre.
4.30 WABC—"The pause that Refreshes on the Air"
4.30 CBV-CBF—Airs d'opéras
4.45 CBV-CBF—Le Quart d'Heure de la Bonne Chanson
5.00 CVB-CBF—L'H eure Dominicale
5.30 CBF-CBV—Programme musical
6.00 CBV-CBF—Concert Lipton sous la direction de Jean Deslauriers
7.00 CBV-CBF—Nos collèges au micro. En présence les Collèges de Joliette et Valleyfield
7.30 WABC—"We, the People"
7.30 CBV-CBF—Actualités canadiennes avec Roger Baulu
7.45 CKAC—Mémoire du Docteur Lambert
8.00 CKCV—Les Exploits de John Silver
8.00 WABC—"The Star and the Story"
8.00 CBV-CBF—La Passion de Notre-NN Seigneur, oratorio de Dom Perosi. Direction: Jean Beaudet. Solistes: MM. Lionel Daunais, David Rochette, Paul de Meulles et François Brunet.
8.30 CHRC—Les Combats de la Vie.
8.45 CBM—Causerie en anglais
9.00 CBV-CBF—François Rozet, diseur
9.00 CKCV—Lucille Dompierre, pianiste
9.50 CBF-CBV-CBM—L'Album de musique familière, avec Frank Munn, Evelyn McGregor et l'orchestre Haenschen
10.15 CKCV—Nouvelles du SOLEIL
10.15 CBV-CBF-CBM—Chants de l'Empire
10.30 CHRC—Moment musical
10.45 CBF-CBM—Trio instrumental

Ecoutez
LE REPORTER
— de —
L'Evénement-Journal
— à —
CHRC
tous les jours, à 8 h. du matin et à 11 heures du soir



Etes-vous rentrée aux petites heures, après trop de friandises, de cigarettes, de champagne? Ou êtes-vous une de ces femmes modernes qui vivent à toute vapeur? Si vous n'y prenez garde, l'hyperchlorhydrie vous jouera un mauvais tour!

Malaises . . . insomnie . . . Ne serait-ce pas mieux de vous lever demain matin pleine d'entrain et de vigueur?

Demandez, dès aujourd'hui, du Lait de Magnésie Phillips à votre pharmacien. Vous constaterez, demain matin, que c'est la solution du problème.

Pris au coucher, conformément au mode d'emploi, il permet de faire face, avec le sourire, aux tâches mondaines du lendemain.

Voici l'explication de son "double effet":

1. IL ALCALISE presque instantanément. Il neutralise l'acidité qui cause des malaises gastriques, des gaz, de l'insomnie, et l'insupportable fer-chaud.
2. LAXATIF BÉNIN, son effet est si discret qu'on peut, sans crainte d'urgence embarrassante, en prendre en tout temps.

Le lait de magnésie Phillips est aussi présenté sous forme de comprimés, en petits étuis commodes à glisser dans la sacoche ou la bourse.
30 comprimés: 25¢
FABRICATION CANADIENNE



Concours de sauts de printemps demain au mont Saint-Castin

Potins sportifs

(Par Roger Bussières)

TROISIEME JOUTE QUEBEC-MARITIMES

La troisième partie de la série semi-finale 3 de 5 pour la coupe Allan entre les champions seniors de la province de Québec et les représentants des provinces maritimes sera disputée, ce soir, alors que les As de Québec, feront de nouveau face aux Bearcats de Truro, à Halifax.

Tout comme dans les deux premières joutes, les champions locaux ne devraient pas avoir beaucoup de difficulté à vaincre de nouveau leurs adversaires.

Les As de Québec ont actuellement une avance de 2 à 0 après avoir remporté deux victoires consécutives par 8 à 3 et 7 à 4 et ils sont favoris pour enregistrer un autre triomphe contre le Truro. Les Bearcats n'ont pas été bien extraordinaires jusqu'ici contre nos porte-couleurs et il serait surprenant qu'ils infligent un échec aux As dans la troisième partie. Il semble bien que nos représentants remporteront une troisième victoire consécutive et que la série se terminera dès ce soir. Les As passeront ensuite en finale de l'est contre les vainqueurs de la série Sudbury Open Pit-Hull Volants.

EN RACCOURCI

Un autre club qui fait honneur à la ville de Québec est l'Académicien, champion junior du district, qui a blanchi le Verdun Sportif par 4 à 0, hier soir, au Colisée, dans la première joute de la série finale pour le championnat junior "B" de la province. . . Les joueurs de l'Académie, qui ont déjà éliminé le Vaudreuil d'Arvida et le C. I. C. de Shawinigan dans les éliminatoires après avoir remporté le championnat de la ligue junior locale, se rendront à l'aréna de Lachine, ce soir, pour y jouer la deuxième joute de cette serie de deux au total des points... Lucien Deschênes, le cerbère de l'Académicien, a été la grande vedette des vainqueurs, hier soir, et il n'a permis à aucun des adversaires de le déjouer, tandis que Talbot, A. Côté, Savard et C. Bilodeau ont compté les buts qui devaient donner la victoire... En ne péchant pas par abus de confince, nos jeunes champions devraient nous revenir avec le championnat de la province. . . Nous leur souhaitons tout le succès possible. . . C'est également le voeu que nous formulons à l'endroit du Geo. T. Davie qui rencontrera les Braves de Valleyfield dans les quatrième et cinquième joutes de la série finale 4 de 7 pour le championnat intermédiaire de la province, ce soir et demain, au Colisée. . . Le club du chantier maritime a l'avantage par 2 à 1 dans cette série, mais les Braves ont démontré qu'ils sont capables de leur opposer une grande résistance en gagnant la troisième partie par 10 à 3 . . Les joueurs de Charlie Davie devront se surveiller et donner toute leur mesure pour remporter la victoire et décrocher pour une deuxième année le championnat provincial. . . De toute façon, les deux parties de la fin de semaine devraient être très contestées, car les visiteurs viennent ici avec la détermination de vaincre à tout prix.

F. Pichard, président du club "Le Montagnard"

M. François Pichard, président de la zone de ski de la vallée du St-Laurent, a été élu hier soir président du club de ski Le Montagnard, de Lévis, au cours de la première réunion de réorganisation de ce club qui était inactif depuis une couple d'années.

Les autres officiers du club sont: L. Paradis, vice-président; Paul Kronstrom, secrétaire; Fernando Bégin, trésorier. Les directeurs élus sont MM. Paul Demers, Roger Gelly et Adrien Ouellet.

Au cours de l'assemblée, on a étudié différents plans d'action de même que la question du choix d'un nouveau local. D'ici l'automne prochain, les officiers verront à réorganiser le club sur des bases solides. Une nouvelle élection aura lieu à l'automne, à laquelle prendront part tous les membres inscrits.

Il est certain que le club Montagnard fonctionnera l'an prochain et qu'il sera l'un des clubs les plus actifs de la zone de ski de la vallée du St-Laurent.

Heureuse prédiction de Vic Heyliger

Campaign, Ill, 1er. — (P.A.) Vic Hayliger, instructeur du hockey à l'université de l'Illinois, prédit que le hockey connaîtra un grand développement dans les collèges et universités américains après la guerre et que les universités du "midwest" donneront l'exemple. Le hockey a tout ce qu'il faut pour devenir populaire auprès des étudiants, dit Heyliger, qui a affirmé que le jeu "est rapide, spectaculaire et plaisant".

COLISÉE
Exposition Provinciale
TEL.: 5129 - 2-7041, Loc. 44 et 45
CE SOIR A 8 h. 30
DEMAIN, 2 AVRIL
2 h. 30
Série finale provinciale
(Braves) Valleyfield
vs
Geo. T. Davie
PRIX D'ENTREE :—
Loges et prom. réservées.. 0.50
Sections 0.35
Enfants 0.10
Taxes comprises
Billets en vente au Colisee

De nombreux concurrents participeront à cette intéressante compétition. — Concours ouvert à tous les sauteurs amateurs seniors et juniors. — Le vainqueur recevra une médaille d'or et remportera le championnat de la Beauce. — Premier saut à 2 heures.

Le concours de sauts de printemps qui est organisé annuellement par la Zone de Ski de la Vollée du St-Laurent, aura lieu demain sur le magnifique tremplin parabolique de 40 mètres du Mont St-Castin, au Lac Beauport. Les directeurs de la Zone de Ski ont particulièrement soigné l'organisation de cette compétition et tous les adeptes du ski ainsi que le public de Québec qui se rendront au Lac Beauport dimanche sont assurés d'assister à un concours des plus intéressants et des mieux organisés. Qu'il nous soit permis de rappeler que l'on peut se rendre facilement au tremplin, sans skis, et qu'il n'en coûte rien pour voir évoluer nos as du saut.

Le concours de sauts que la Zone de Ski présente dimanche est unique en son genre. En effet, la région de Québec est probablement le seul endroit du continent où l'on peut tenir un concours de sauts en avril.

L'an dernier, Fernand Latour, de Trois-Rivières, avait remporté les honneurs de cette classique, suivi de près par Gaston Angers, du Quebec Ski Club.

Les sauteurs portent un intérêt tout particulier à ce concours, car le vainqueur, en plus de recevoir une magnifique médaille en or, sera déclaré champion de l. Beauce pour 1944. La lutte sera donc passionnante et la victoire âprement disputée. Cette compétition servira aussi à déterminer le champion du combiné slalom et sauts de la Beauce pour 1944. La première manche de ce combiné a eu lieu lors du slalom pour le championnat de la ville et du district. On se souvient que Pierre Jalbert en avait remporté les honneurs.

Les juges du concours seront MM. Frs Pichard, président de la Zone de Ski ; Albert Laliberté, 1er vice-président, et J.-C. Gendron, président du comité technique. Leurs décisions seront finales.

Ce concours est ouvert à tous les sauteurs amateurs seniors et juniors appartenant à un club affilié à la C.A.S.A. Le tirage des numéros aura lieu dimanche matin à 11 h. au chalet de la Zone de Ski au Mont St-Castin. Les concurrents devront se rapporter aux officiels à 1 h. précise au pied de la côte du tremplin afin de recevoir leur numéro et les dernières instructions. Le concours débutera à 2 h. exactement et aucun retard ne sera considéré. Aucun saut d'essai ne sera toléré après 1 h. 30. Les règlements de la C.A.S.A. seront en vigueur. Nous donnons ci-dessous la liste des entrées reçues à date. L'on attend encore des entrées de l'extérieur.

SENIORS

VOIRIE SKI CLUB:
Sgt Conrad Delisle, U.A.T.C., Sgt Pierre Jalbert, U.A.T.C., Cpl Pierre Désy, U.A.T.C., Jacques Brochu, U.A.T.C., Dominique Jacques, C.A.R.C., Henri Picard, Georges Dubuc, Raymond Blouin, Raymond Marceux, J.-Pierre Côté, Marcel Paquet, Rémi Paquet, Raymond Leclerc et J.-E. Brochu.
QUEBEC SKI CLUB:
Paul Godin, Gaston Angers, C.-E. Blanchet, Rémi Larose, Arthur Côté et Alex. Alain.
LAVAL SKI CLUB:
Paul Auger, Jean Dolbec et Guy Paradis.
EMPLOYES CIVILS:
Jean Richard, R.C.N.V.R., et Gérard Chaillfour.
TROIS-RIVIERES SKI CLUB:
Bob Custeau, C.A.R.C.

JUNIORS

VOIRIE SKI CLUB:
Jacques Amyot, Yvan Migneault, Julien Chouinard, J.-Yves Labrecque et Jacques Gagnon.
QUEBEC SKI CLUB:
Léo Côté.
LAVAL SKI CLUB:
Pierre Leclerc.
EMPLOYES CIVILS:
René Plamondon.
MONTMORENCY:
Léopold Albert.
BEAUPORT:
Jacques Gulliot.

Nouveau record des Canadiens

Montréal, 1er. — (P. C.) On a fouillé les livres de records toute la journée, hier, mais sans rien trouver quelque chose de semblable, dans les éliminatoires de la coupe Stanley, à la défaite de 11 à 0 que les Canadiens ont infligée aux Maple Leafs de Toronto, jeudi soir.

Même Red Dutton, directeur-gérant de la ligue Nationale de Hockey, s'est mis en frais de fouiller les filières de la ligue, mais il admit, à la fin de la journée, qu'il n'avait trouvé rien qui puisse égaler cette marque. Il semble que la marque qui s'approche le plus du pointage de 11 à 0 est la défaite de 9 à 4 imposée au Toronto par le Détroit, dans les éliminatoires de 1936.

C'est ce que l'on a trouvé de mieux en fait de record moderne. Mais on a retracé une défaite encore plus cuisante dans l'histoire de la coupe Stanley. Le plus haut score fut enregistré en 1905 alors que le fameux Silver Seven, d'Ottawa dirigé par Frank McGee, défit une équipe de Dawson City, Yukon, par 23 à 2. McGee compta 14 buts ce soir-là.

C'était une joute officielle pour la coupe, mais elle eut lieu dans des circonstances bien particulières. Les joueurs de Dawson avaient plus de 1,000 milles en traineau et en bateau avant d'atteindre une gare où ils s'embarquèrent pour Ottawa. Ils donnaient plutôt le spectacle de collégiens en vacances qu'celui d'un vrai club de hockey, et ils furent une proie facile pour le Silver Seven.

Pour coincider avec l'intérêt suscité par les records, on se demande bien ce qui a bien pu arriver aux Leafs, mardi soir, alors qu'ils furent éliminés de la série pour laisser les Canadiens et les Black Hawks figurer en finale.

On semble généralement d'opinion que les Leafs, chauffés à blanc pendant quatre joutes, ont finalement fléchi sous la pression d'un club plus expérimenté, tout simplement parce qu'il n'avait pas d'expérience eux-mêmes.

D'autres avancent que les Leafs ont eux-mêmes écrit leur arrêt dans la quatrième partie, à Toronto, lorsqu'ils essayèrent de gagner par la mise en échec, mais ils se trompèrent à ce jeu contre un club qui affectionne une dure mise en échec.

Championnat au club R. C. O. C.

Inspiré par la brillante tenue de Emmett Jones, qui enregistra 15 points, le R.C.O.C. a remporté le championnat de la ligue de balle au panier de la Garnison, jeudi soir, en disposant du H.M.C.S. Montcalm par 24 à 21, sur le parquet du Y. M. C. A. C'est la deuxième année consécutive que le R.C.O.C. décrocre le titre. L'an passé, il avait défait le C.A.R.C. dans la finale pour remporter les honneurs.

La victoire du R.C.O.C. couronna une furieuse offensive. Déclassé dans la première partie, le club du R.C.O.C. profita amplement des services de Jones, qui se joignit aux artilleurs lorsque son club dut cesser ses activités, faute de joueurs.

La partie de jeudi fut aussi contestée que le score l'indique. Le R. C. O. C. dut se rallier pour combler un déficit de 15 à 9 à la fin de la première période. Mais après cinq minutes de jeu dans la deuxième période, le score devint égal à 17-17. Le pointage ne changea pas jusqu'à trois minutes de la fin lorsque Pugh compta sur un lancer gratuit pour donner au R.C.O.C. une marge de trois points et la victoire. Ajoutons que Ken Taylor avait été banni au début de la joute, ce qui affecta beaucoup le rendement du club de la Marine.

Avant d'être banni, Taylor avait enregistré 11 points pour les marins. Al Lenard se place au deuxième rang avec huit.

Voici les alignements:

H.M.C.S. Montcalm — Lint, Marshall, Taylor 11, Lenard 8, Burns, Sinclair, Connor 2.

R.C.O.C. — Donnelly, Pugh 7, Gingras, Baller 2, Dundon, Walling, Brown, Jones 15, Long.

Chronométreur — Don Golding.

Arbitres — Gordonn Ross et Al Lax.

Braves de Valleyfield contre Geo. T. Davie ce soir et demain

Les quatrième et cinquième joutes de la série finale pour le championnat intermédiaire de la province auront lieu ce soir, à 8 h. 30, et demain après-midi, à 2 h. 30, au Colisée. — Les champions locaux ont actuellement l'avantage par 2-1 dans la série 4 de 7. — Parties contestées en perspective.

Les amateurs de hockey de Québec seront servis à souhait en fin de semaine alors que le Geo. T. Davie et les Braves de Valleyfield se rencontreront deux fois, ce soir et demain après-midi, au Colisée, dans les quatrième et cinquième parties de la série finale pour le championnat intermédiaire de la province.

Le Geo. T. Davie a actuellement l'avantage par 2 parties à une dans cette série de 4 de 7, et si les champions de Québec remportent deux victoires en fin de semaines, ils décrocheront le championnat provincial. D'un autre côté, si les Braves réussissent à gagner une joute, le club local devra retourner à Valleyfield pour la sixième partie.

Les Braves ont sur l'alignement des joueurs solides et habiles capables de livrer une lutte très vive à nos porte-couleurs. Ils l'ont démontré en battant le Geo. T. Davie par 10 à 3, dans la troisième joute. Les milliers d'amateurs qui assistaient à la joute de dimanche dernier ont pu constater que les joueurs de Charlie Davie devront donner tout leur rendement pour vaincre leurs puissants adversaires et ils voudront certainement tirer profit du fait qu'ils joueront les deux joutes de la fin de semaine sur la glace du Colisée.

Comme nous le disons plus haut, la quatrième partie aura lieu ce soir, à 8 heures 30. Il y a longtemps que l'on a présenté une joute de hockey le samedi soir sur la patinoire locale. Tout de même il ne fait pas de doute que les amateurs se rendront encore nombreux voir les équipes à l'oeuvre. Les portes du Colisée seront ouvertes vers sept heures.

Les billets pour la partie de demain après-midi, qui commencera à 2 h. 30, seront mis en vente au Colisée, à partir de 1 heure p.m., demain, et ceux qui avaient leur billet de saison pour les joutes de la ligue Maritime peuvent compter sur leurs sièges habituels. Ils n'auront qu'à réclamer leur billet aux guichets. Il en sera de même pour la partie de ce soir.

Nous invitons tous les sportifs à assister à ces deux joutes de fin de semaine qui promettent encore du jeu très intéressant.

Clint Smith est le titulaire du trophée Lady Byng cette année

Le vétéran joueur d'attaque des Black Hawks de Chicago, qui vient d'établir un nouveau record pour les assistances, est reconnu comme le joueur le plus sportif et le plus habile pour la saison 1943-44. — Herbie Cain, du Boston, au deuxième rang.

Montréal, 1er. — (P.C. — Par Harold Freeman) Le vétéran Clint Smith, qui a établi un nouveau record pour les assistances sur la grande ligne d'attaque Bentley-Smith-Mosienko, des Black Hawks de Chicago, a reçu le trophée Lady Byng après avoir été reconnu comme le joueur qui a le mieux symbolisé l'esprit sportif allié à l'habileté au jeu dans la ligue Nationale de hockey, cette saison.

C'est la deuxième fois en 11 ans dans le hockey professionnel que cet honneur échoit au joueur de Assiniboia, Sask., qui a frustré Herbie Cain, des Bruins de Boston, de ce trophée tant convoité. Smith décrocha le trophée la première fois au terme de la saison 1938-39, alors qu'il jouait avec les Rangers de New-York, et il en est à sa première année avec un club autre que les Rangers.

Smith a recueilli 99 points sur un total possible de 120 dans le poll dirigé par la N. H. L. parmi les rédacteurs sportifs choisis par les clubs de la ligue. Cain vient immédiatement après avec 93 points, tandis que Syd Howe, du Détroit, s'est emparé de la troisième place avec 69 points, en avant de Lorne Carr, des Maple Leafs de Toronto, qui a recueilli 67 points. Venaient ensuite : Joe Carveth, du Détroit, avec 37 points, Bill Cowley, du Boston, avec 34, Mud Bruneteau, du Détroit, avec 33 points, et Buddy O'Connor, des Canadiens, avec 32 points. Les autres joueurs qui reçurent des votes comprenaient Bill Mosienko, du Chicago, Ted Kennedy, du Toronto, Art Jackson, du Boston, Toe Blake, des Canadiens, Bill Quackenbush, du Détroit, Cully Dahlstrom, du Chicago, et Buzz Boll, du Boston.

Cet honneur est le couronnement d'une saison extraordinaire pour Smith, qui enregistra 49 assistances en 50 joutes pour abaisser le vieux record de 45 assistances établi par Bill Cowley pendant la saison 1940-41. Le vétéran de 31 ans, qui fit ses débuts dans le hockey professionnel en 1932 avec les Indiens de Springfield, après avoir joué avec les Wesleys de Saskatoon, ne reçut que deux punitions mineures pendant toute la saison et il fut responsable dans une large mesure des succès des Hawks dans les éliminatoires.

Le fait qu'il ait devancé Cain est à signaler, car l'ailier du Boston, originaire de Newmarket, Ont., a mis à profit ses 10 années d'expérience dans la N. H. L. pour stimuler les Bruins pendant la saison et établir un nouveau record de ligue de 82 points, soit 36 buts et 46 assistances. Ce record relègue dans l'ombre la vieille marque de 73 points enregistrée par Cooney Weiland, du Boston, en 1929-30.

Smith est le quatrième joueur à gagner le trophée plus d'une fois depuis qu'il fut mis en compétition en 1924, par Lady Byng. Le trophée actuel est en réalité une réplique du trophée original, parce que le premier fut donné à Frank Boucher, des Rangers, après que celui-ci l'eut décroché sept fois en huit ans jusqu'en 1935. Les autres athlètes qui le gagnèrent deux fois furent Frank Nighbor, du club Ottawa, qui le décrocha les deux premières années, et Bobby Bauer, du Boston, qui le gagna en 1939-40 et 1940-41.

Max Bentley, des Hawks, en fut le titulaire l'an passé, et Syl Apps, du Toronto, l'avait gagné l'année précédente.

Le hockey

HIER

Finale junior :
Académicien 4, Verdun 0
(Académicien en avant 1-0 dans la série de deux parties au total des points).

CE SOIR

Finale intermédiaire :
Valleyfield vs Geo. T. Davie
(4e joute de la série 4 de 7; Davie en avant par 2-1).

SERIE ALLAN

Semi-finale de l'est :
Hull Volants vs Frood Open Pit
(4e joute de la série 3 de 5; Frood en avant par 2-0; une joute nulle).

Finale de l'Ouest :
New Westminster Lodestars vs Port Arthur Shipbuilders
(1ère joute d'une série de 3 de 5).

SERIE MEMORIAL

Semi-finale de l'ouest :
Trail Smoke Eaters vs Regina Commandos
(5e joute d'une série 3 de 5).

Finale junior :
Académicien à Verdun
(2e joute d'une série au total des points).

Finale intermédiaire :
Valleyfield à Geo. T. Davie
(5e joute de la série 4 de 7).

Lortie gagne contre Raymond

Paul Lortie, l'ex-champion poids lourd junior, a remporté une brillante victoire contre Larry Raymond, hier soir, à la Tour, et il a ainsi obtenu le privilège de faire face au champion actuel, l'Homme mystérieux, lundi soir.

Raymond réussit à prendre la première chute. Raymond enroula les jambes de Paul dans les câbles et le martela de coups pour prendre la chute en 8.45 minutes par un écrasement. A la reprise, Lortie se montra d'une plus grande brutalité en étouffant littéralement Raymond pour se servir de la prise de l'écartèlement en se servant des câbles. L'arbitre eut beau défaire cette prise, Lortie y revint souvent pour fatiguer Raymond. Ce dernier essaya de se reprendre en appliquant des savates mais mal lui en prit car Lortie fit une feinte et lança Raymond en bas de l'arène en le faisant passer entre ses jambes. Raymond ne put remonter dans le rond avant les dix secondes règlementaires et Lortie gagnait ainsi la chute en 9.46 minutes. Paul Lortie s'empara des honneurs du combat en quelques secondes. Ce fut une attaque éclair. En même temps que le son de la cloche, Lortie quitta son coin en trombe et expédia au plancher Raymond par une savate et retomba sur ce dernier pour remporter la chute finale et décisive en 0.4 minute.

En semi-finale, l'Homme mystérieux eut raison de Frank Valois en 12.53 minutes. L'arbitre dut intervenir presque à tous les instants pour contrôler les prises de tête du champion qui étouffait son adversaire. Après avoir étourdi Valois avec une série de coups de poings, l'Homme mystérieux se coucha sur Frank qui n'a pu maitriser son rival à temps. L'arbitre compta les minutes règlementaires.

Dans les deux autres combats, Jacques Trudeau a livré une belle lutte à Larry Moquin mais le favori Larry répondit aux attaques durant tout l'engagement de sorte que les lutteurs terminèrent l'engagement sans faire de maitre.

A l'ouverture, Fred Bourgeois qui remplaçait Roll Seymour débuta lentement avec Dick Marshall mais à mesure que le combat avança, les antagonistes en vinrent aux coups et le verdict fut nul.

Au Jacques-Cartier

L'équipe Carbonneau a obtenu le droit de passer en finale contre le gagnant de la série Catellier-Côté dans la finale pour la coupe Syndicat, en remportant une victoire de 7 à 5 contre l'équipe Samson, hier soir, au club de curling Jacques-Cartier.

Jeudi soir, Côté et Catellier avaient défait Duclos et Talbot par 7 à 6 et 12 à 7 respectivement. La semi-finale Catellier vs Côté aura lieu ce soir, à 8 h.

En remportant une victoire de 12 à 7 contre Morency, hier soir, en semi-finale, le "rink" Auger a obtenu le droit de figurer en finale contre le gagnant de la série Fortin-Egan. Ces deux dernières équipes ont vaincu Labrecque et Gravel par 9 à 6 et 10 à 8 respectivement, jeudi soir.

Académie bat Verdun 4-0

Lucien Deschênes brille dans les filets du club local. — Talbot, A. Côté, Savard et C. Bilodeau enregistrent les buts des vainqueurs. — La deuxième partie de cette série de deux au total des points a lieu à Lachine, ce soir.

Les Academiciens, champions juniors de Québec, auront quatre points à leur crédit quand ils rendront visite au club Verdun, champion montréalais, ce soir, à l'aréna de Lachine, grâce à leur victoire d'hier soir, au Colisée, par le score de 4 à 0.

Cette victoire signalée a marqué la joute inaugurale de la série de deux rencontres au total des points, pour le championnat junior "B" de la province de Québec. Elle est attribuable pour une large part au cerbère Lucien Dechêne dont la performance dans les filets des jeunes champions locaux fut des plus impressionnante.

Cette première joute des aspirants au titre provincial des juniors fut très intéressante, particulièrement au cours de la troisième période alors que l'on ne put compter un seul point de part et d'autre. Talbot donna l'avantage au club de l'Académie après 12 minutes de jeu dans la période initiale, avec l'aide de Bilodeau. Trois minutes plus tard, A. Côté porta le score à 2-0 quand il accepta la passe precise de Marotte et quarante secondes avant la fin de cette période, Savard réussit un magnifique point avec l'aide de Houle.

Le jeu devint de plus en plus excitant pendant les deux autres sessions : C. Bilodeau fut le seul à prendre en défaut le gardien de buts Beaudry, du Verdun, à la sixième minute de la deuxième période lorsque Houle effectua une rapide passe en avant de ses filets. Dans la suite, les joueurs batailièrent sans relâche sans pouvoir, cependant, changer le verdict.

Cinq punitions seulement furent distribuées par les arbitres A. Paquet et L. Corriveau. A la fin de la période finale, Moore reçut à la figure un dur lancer de Savard. Il fut pansé sur le champ par "l'infirmier" des Académiciens. L'assistance se chiffrait à plus de 1,500 spectateurs.

SOMMAIRE
Première période

1—ACADEMIE, Talbot, G. Bilodeau — 12.00
2—ACADEMIE, A. Côté, Marotte — 15.00
3—ACADEMIE, Savard, Houle — 19.20
Punitions — Poirier, R. Côté, Proulx.

Deuxième période

4—ACADEMIE, C. Bilodeau, Houle — 6.00
Punitions — Talbot, Girard.

Troisième période

Aucun point
Pas de punition.

ALIGNEMENTS

VERDUN — Buts, Beaudry ; défenses, Proulx, Paquette ; centre, Moore ; ailiers, Guimont, Poirier. Substituts : Roch, Trottier, Beauchamp, Lefebvre, Gagné, Beaulieu.

ACADEMIE — Buts, Dechêne ; défenses, Girard, A. Côté ; centre, A. Dussault ; ailiers, L. Dussault, G. Bilodeau. Substituts : Savard, C. Bilodeau, R. Côté, Houle, Talbot, Marotte.

Arbitres — Paquet et Corriveau.

Tournoi de quilles

Les membres des ligues de grosses quilles B. N. R. S. et Commerciale qui n'ont pas encore figuré dans le tournoi actuellement en cours, à la salle St-Malo pourront le faire dimanche après-midi, de 1 h. à 6 h. Une cinquantaine de quilleurs ont participé au tournoi jusqu'ici. François Raymond est actuellement en avant avec une moyenne de 194.

Au club de curling Québec

Les curlers du club Québec ont terminé officiellement leurs activités de la saison 1943-44, hier soir, en couronnant les gagnants des différents tournois. Présidée par M. C.-H. Handley, cette réunion fut très enthousiaste et se termina par l'élection des onze directeurs du Club. En voici les noms : MM. C.-H. Handley, C.-E. Désourdy, T.-H. Banks, H. Slater, le colonel R.-W. Morton, le major R.-B. Whyte, A.-C. Carew, J. Grogan, W.-L. Bennett, C.-H. Nelson et A.-E. Grosfils.

L'élection des membres du bureau de direction se fera la semaine prochaine.

Tournoi juvénile d'échecs remis

Le tournoi Juvénile, organisé sous les auspices de la Ligue des Echecs de Québec, a définitivement été remis à septembre prochain, faute d'avoir un obtenir une salle convenable pour le tenir. Mais les joueurs de 18 ans ou moins qui sont déjà inscrits peuvent être assurés qu'il aura lieu coûte que coûte à la date fixée. Ce délai leur donnera toutes les vacances pour améliorer leur jeu et prendre de l'expérience.

Ceux qui désireraient apprendre le jeu d'Echecs en vue de participer à ce tournoi, pourront s'adresser au secrétaire de la Ligue des Echecs de Québec, à 275, rue St-Cyrille (tél. : 2-5749), pour obtenir les renseignements à ce sujet. Si les demandes sont suffisantes, des leçons d'Echecs seront organisées pour les jeunes dans une salle paroissiale de la ville.

Voici les derniers résultats connus dans les différents tournois pour le championnat de la ville:

Tournoi A — Ronde 7

Béchard 0, Lemelin 1
Nadeau P.-H. 0, Dion 1
Nadeau G. 1, Bonnefon 0
Parties ajournées:
Lemelin 1, Bonnefon 0
Dion 1, Nadeau G. 0

Tournoi B — Ronde 7

Audet x, Forest x
Mme Langlais 1, Lacroix 0
Marchand 1, Mlle Lelièvre 0
LeBeuf 1, Brunet 0
Martineau 0, Daveluy 1
Huot 1, Daigle 0
Partie ajournée:
Mlle Lelièvre 0, Mme Langlais 1

Paul Lortie se mesurera à l'Homme mystérieux lundi soir

Grâce à la victoire qu'il a remportée contre Larry Raymond, hier soir, à La Tour, Paul Lortie a obtenu le droit de se mesurer de nouveau contre l'Homme mystérieux et les amateurs seront heureux d'apprendre que cette rencontre aura lieu dès lundi soir au Club Champlain. Lortie a remporté une victoire décisive, hier soir, et comme c'était d'ailleurs l'enjeu du combat, il aura le privilège de tenter de reprendre le titre que le lutteur masqué lui enleva il y a quelque temps.

Paul Lortie n'est peut-être pas très populaire, mais les amateurs doivent reconnaître qu'il est encore un des plus puissants athlètes actuellement. Tous ceux qui ont vu Lortie au travail contre Raymond ont pu réaliser que l'ancien champion a retrouvé son aplomb et qu'il reprendra certainement son championnat.

Le combat entre Lortie et l'Homme mystérieux sera de 2 chutes dans 3 limitée à 90 minutes.

En semi-finale, Frank Valois rencontrera Jacques Trudeau dans un combat limité à 30 minutes. Trudeau est généralement brutal, mais Valois a tout ce qu'il faut pour lui donner une bonne leçon.

Clément Durocher aura Larry Moquin comme adversaire dans le spécial de 20 minutes et Durocher s'apercevra alors que son rival est un homme qui n'a pas froid aux yeux et qui ne se fait pas prier pour remettre un coup.

La première bataille de la soirée mettra aux prises Tiger Williams et Lucien Sanfaçon.

Les prix seront les mêmes, mais les amateurs seraient bien avisés de réserver leurs billets le plus tôt possible. On peut s'en procurer chez Gagnon, côte du Palais, ou directement à La Tour.

Beau Jack défait le mexicain Zurita

New-York, 1er. — (P.A.) Sidney "Beau Jack" Walker, d'Augusta, Georgie, ex-champion poids-léger du monde d'après la Commission de boxe de New-York, a obtenu la décision sur le Mexicain Juan Zurita, détenteur de la couronne des poids-légers (N.B.A.), au cours d'un combat de dix rondes livré, hier soir, au Madison Square Garden. Beau Jack pesait 136 livres et Zurita, 133 1-4.

Chez les Civiques

Tous les membres actifs et associés de l'Ass. sportive des Employés Civiques sont priés de prendre note que le chalet du parc Victoria sera fermé durant la semaine sainte, c'est-à-dire à partir de lundi jusqu'au samedi saint, à 7 heures 30.

Le dimanche de Pâques, 9 avril, il y aura grande soirée avec l'orchestre de Georges Amyot, composé de 8 musiciens. Nous aurons l'occasion de reparler de cette soirée.

Dans le Pacifique

Q.G. allié, sud-ouest du Pacifique, 1er. — (P.A.) — De nouveaux raids contre les bases japonaises de Truk et des îles Ouoleai, dans les Carolines, par des bombardiers de la flotte américaine du sud et du sud-ouest du Pacifique, ont été annoncés aujourd'hui par le Q.G. allié.

L'Union Commerciale

La partie de sucre qui devait avoir lieu, demain, au chalet du club de l'Union Commerciale, au Lac Beauport, sous les auspices de la section de la raquette, a dû être remise pour des raisons incontrôlables. Les intéressés seront mis au courant en temps et lieu de la date de cette partie de sucre.

COLISÉE
Exposition Provinciale
TEL. 5129 - 2-7041, Local 44 et 45
PATINAGE DIMANCHE SOIR
de 8 à 10 hrs
AVEC FANFARE
Messieurs 35c
Dames 25c
Spectateurs 10c
(Taxes comprises)

M. L. D. perd la moitié de son salaire...



Monsieur L. D. s'était imaginé qu'il serait éternellement bien portant, fort et vaillant. Aussi avait-il abusé de ses forces et négligé sa santé et voilà que, bien que n'ayant que 45 ans, il se sent un homme ruiné. Le mois dernier, il lui fallut rester à la maison et perdre la moitié de son salaire. Il ne se sentait plus la force de faire son travail qui lui paraissait une montagne. Ses reins le faisaient souffrir jour et nuit, le sommeil ne le reposait pas et il ne mangeait plus. Il est évident que son organisme avait perdu sa vigueur, que sa résistance était anéantie et qu'il fallait l'aider, le tonifier. Heureusement, il eut la bonne idée de le faire et de prendre les PILULES MORO; elles ont vite amélioré son état, car depuis deux semaines, il se sent plus fort et en meilleure santé.

Les PILULES MORO sont d'une grande efficacité dans les cas de : manque de force, perte d'appétit, fatigue habituelle, nervosité, douleurs de dos ou de reins, conséquentes à l'épuisement. Elles sont pour tous les hommes fatigués, surmenés, un moyen de se bien traiter et à bon marché.

Par la poste : 50c. la boite ou 3, $1.25

PILULES MORO

Cie Chimique FRANCO Américaine Limitée, 1566, rue St-Denis, Montreal.

Getliffe compte le but victorieux pour les Canadiens



Ray Getliffe a compté le but qui a donné une victoire de 2 à 1 aux Canadiens de Montréal contre les Maple Leafs de Toronto, dans la troisième partie de la série semi-finale pour la coupe Stanley. On voit ici Babe Pratt, Getliffe, Bibeault et Boothman. (Photo Central Press)

Une partie de sucre

Le club de ski "Le Castor", de Lévis, organise une partie de sucre pour dimanche, le 16 avril. Tous les membres qui désirent prendre part à cette excursion à la cabane à sucre voudront bien communiquer avec M. Jacques Langlois ou M. Robert Guay, téléphone 749. Cette partie de sucre marquera la clôture officielle des activités du club pour cette saison et la direction compte sur la présence de tous les membres.

P. Duchaine gagne à Saint-Sacrement

P. Duchaine a défait A. Rousseau par 32 à 30, dans la finale du tournoi de tennis sur table disputé, hier soir, à la salle paroissiale St-Sacrement. Comme le score l'indique, la partie fut très contestée et le vainqueur décrocha le championnat après avoir fourni un bel effort.

Les parties semi-finales avaient donné les résultats suivants: Trahan 15, E. Duchaine 21; H. Fleury 10, R. Rousseau 21; P. Taché 24, P. Duchaine 26.

Les quilles

TOURNOI ELIMINATOIRE MIXTE
"Surprise"

SALLE DU PALACE

Samedi : 1er avril

Allée 6, à 9 heures précises
144-A. M. Frederick, 83-L. G. Théberge ; 48-Simone Delisle, 179-E. Marcoux.
Allées 7 et 8, à 9 heures précises
130-Y. Blouin, 97-Arthur Matte ; 31-Agnès O'Neil, 206-C. Coulombe.
205-G. Blanchette, 22-J. H. Coughlin ; 75-Ruth Roberge, 152-H. Leclerc.
143-Gert. Turgeon, 84-R. Bilodeau ; 56-A. M. Blouin, 171-R. Proulx.
Allées 9 et 10, à 9 heures précises
220-Mme G. Lapointe, 7-J. M. Rhéaume ; 102-Th. Matte, 125-C. Légaré.
200-Hélène Boivin, 27-Robert Drolet ; 106-M. P. Létourneau, 121-E. Bernier.
29-G. Carbonneau, 198-A. Martel ; 123-G. Dion, 104-E. D. Touzel.
Allées 11 et 12, à 9 heures précises
9-Mad. Lemieux, 218-Albert Bolly ; 113-Lucienne Blais, 114-G. Boudreau.
16-G. Robitaille, 211-M. Guerney ; 45-J. Gailloux, 182-J. Cullen.
31-A. M. Delisle, 196-L. Tremblay ; 211-L. Gallichan, 16-M. Enright.
Allées 13 et 14, à 9 heures précises
162-Y. Martineau, 65-R. Boies ; 23-Yvette Labrecque, 204-L. Brunet.
17-J. D'Arc Tremblay, 210-G. E. Villeneuve ; 28-Mme B. Létourneau, 99-B. Vaillancourt.
27-Bern. Delisle, 200-R. Bilodeau ; 51-Rita Brown, 176-Gust. Lacroix.
Allées 15 et 16, à 9 heures précises
43-Mariette Caron, 184-L. Duchaine ; 186-Marie Marier, 41-L. A. Turgeon.
89-Marg. Bédard, 138-J. Simard ; 92-Th. Blagdon, 135-Henri Bédard.
203-Franc. Fournier, 24-J. Le Lemieux ; 110-V. Kelley, 117-G. Desrosiers.

Green accuse Howe

(Suite de la 1ere page)

l'attention sur le fait que l'usine de Malton n'a pas d'égale dans la production aéronautique au Canada. On avait en conséquence espéré qu'un l'utiliserait pour les développements importants de la période de paix.

Quand M. Howe parle d'irresponsabilité, dit M. Graydon, il porte une accusation qui se reflète non seulement sur le premier ministre, mais sur toute la Législature ontarienne et le gouvernement. "M. Drew a fait son possible pour pousser à l'action de guerre un gouvernement très lent à agir", dit M. Graydon.

M. Jean-François Pouliot (libéral, Témiscouata) a déclaré que dans le projet de convention au sujet de l'aviation, on ne mentionne pas le Canada. On y parle de peuples du monde, dit-il. "J'en ai assez des peuples du monde. Je veux que le Canada soit servi le premier et que l'on voie ensuite ce que l'on peut faire pour les autres peuples. C'est une nouvelle Société des nations dans l'air que nous lançons. Nous devons d'abord nous assurer d'une place solide pour notre pays".

Hommage rendu à Norman J. Dawes

Montréal, 1er — Les employés de la National Breweries Limited ont rendu hommage au président de cette compagnie, M. Norman-J. Dawes, ces jours derniers, à l'occasion de son cinquantième anniversaire de services continus avec cette entreprise. La cérémonie eut lieu mercredi après-midi.

Des allocutions de circonstance furent prononcées par M. P. O'Brien, président de l'Association des employés, M. C. Léveillé, président du comité central des représentants d'employés, Mlle C. Bonenfant, présidente de l'Association des dames et M. A. Dion, qui représentait les employés de la Brasserie Boswell, de Québec.

Mme Dawes accompagnait son époux. Les employés présentèrent à M. Dawes un tableau, scène maritime, oeuvre de J.-W. Morrice, R.C.A., de même qu'un bouquet de 50 roses à Mme Dawes. Après la cérémonie, un buffet fut servi aux personnes présentes.

Bill de Halifax

Halifax, 1er. — (P.C.) Un bill permettant à la ville de Halifax d'imposer une taxe d'affaires aux C. N. R. a été adopté en dernière lecture, hier, à la Législature de la Nouvelle-Ecosse. Toutefois, on croit improbable que les C. N. R. acceptent cette loi sans soumettre leur cause aux tribunaux, advenant que la ville tente de percevoir la dite taxe.

Condamné

Sherbrooke, 1er. — (P.C.) Honoré Beaudin, 35 ans, de Rock Island, Qué., a été trouvé coupable, hier, par le juge J.-H. Lemay, d'avoir entravé un officier de la gendarmerie royale du Canada dans l'exercice de ses fonctions, et il a été condamné à 100 dollars d'amende ou un mois de prison.

Vacances de Pâques

Washington, 1er. — (P.A.) — On a finalement voté hier, au Congrès, les vacances de Pâques qui commenceront demain pour se terminer le 12 avril.

Castries, Ste-Lucie, 1er. — (P.C.) De magnifiques volontaires des Antilles du Sud ont été passés en revue ici, hier, par Sir Arthur Grimble, gouverneur des îles du Vent, quand des contingents paradèrent pour manifester leur intention d'aller se battre outre-mer.

Un anniversaire pour Air-Canada

Montréal, 1er. — Air-Canada célèbre aujourd'hui le cinquième anniversaire de l'inauguration de son service voyageur entre Montréal et Vancouver. Le 1er mars 1939, les lignes aériennes Trans-Canada inauguraient un service de courrier et de messageries aériens mais ce n'est que le 1er avril de la même année que le service pour voyageurs était inauguré. A l'heure actuelle, Air-Canada exploite un service régulier de voyageurs entre St-Jean, Terre-Neuve, et Victoria, C. B., Toronto et New-York, Toronto et Windsor et Lethbridge et Edmonton.

Au cours des neuf premiers mois de son exploitation, il a été transporté par les avions d'Air-Canada 21,569 voyageurs, comparativement à 140,276 en 1943. Le volume du courrier aérien transporté en 1939 s'est élevé à 452,809 livres contre 3,726,607 livres en 1943, et les messageries se sont élevées à 45,819 livres en 1939 comparativement à 821,606 livres l'an dernier.

Pour commémorer cet événement, un insigne monté sur épingle a été remis à 228 employés de la compagnie ayant cinq ans de service. Au cours de cette cérémonie, M. H.-J. Symington, C. M. G., C. R., président d'Air-Canada, a déclaré que cette compagnie est une entreprise importante dont il convient d'être fiers et que les insignes ont été accordés en reconnaissance du magnifique travail accompli par les employés.

Guayaquil, Equateur, 1er — (P.A.) Un violent séisme a été ressenti hier, de même qu'à Quito, mais aucun dommage n'a été signalé.

Les pertes du C. A. R. C.

Ottawa, 1er. — (P.C.) Le Corps d'aviation royal canadien a publié hier sa 815e liste de pertes de la guerre. Cette liste, qui contient 44 noms, mentionne que deux hommes ont été tués en service actif outre-mer, que 17 hommes sont disparus en service actif par suite d'opérations aériennes outre-mer, et que 9 hommes ont été tués en service actif au Canada. Neuf hommes précédemment portés disparus en service actif outre-mer sont maintenant présumés morts, pour fins officielles, et trois autres sont maintenant rapportés prisonniers de guerre en Allemagne. Un homme a succombé aux blessures subies en service actif outre-mer, et un ature est dangereusement malade outre-mer. Un homme précédemment porté disparu au Canada est maintenant rapporté tué en service actif, et un homme s'est tué dans un accident aux Etats-Unis.

Parmi ceux qui sont mentionnés, on remarque:

disparus en service actif outre-mer: l'officier d'aviation Alva-William Bockus, fils de M. James Bockus, de St-Rémi, P.Q.; le sergent de section Paul-Eugène Fillion, fils de M. Daniel Fillion, de Frost Block, Moose Jaw, Saskatchewan; le sous-officier breveté Joseph-Albert-Rodrigue-Wilfrid Lalonde, fils de Mme J.-A.-O. Lalonde, de Bourget, Ontario.

La pomme de terre blanche ne contient que de 11 à 21 pour cent en fécule.

Une explosion fait quatre morts

Oklahoma 1er. — (P.A.) Quatre personnes ont péri hier dans l'explosion d'un camion d'essence. Les flammes se répandirent sur toute la longueur d'un pâté de maisons dans la partie sud de la ville et mirent le feu à une cour à bois. Deux des victimes furent lancées à plus d'un coin de distance.

CHEMINS-DE-FER • NAVIRES • AVIONS • HÔTELS • TÉLÉGRAPHES • MESSAGERIES
CANADIEN NATIONAL

Le TRANSPORT dans un PAYS EN GUERRE

DEPUIS L'APPEL AUX ARMES

MOINS D'UNE HEURE après le début des hostilités, le Canadien National entreprit ce que l'on sait être aujourd'hui la plus grande et l'une des plus difficiles tâches de guerre au pays. Son effort s'est maintenu jour et nuit et sans interruption pendant quatre ans et demi.

●

DU 10 SEPTEMBRE 1939 au 10 mars 1944, le Canadien National a transporté plus de 100 millions de voyageurs et 300 millions de tonnes de marchandises. Depuis le début de la guerre, les wagons-restaurants du Canadien National ont servi 13,631,387 repas.

●

LE CANADIEN NATIONAL a transporté non seulement le matériel de guerre mais aussi les matières premières qui ont servi à sa fabrication. Sans ce double service, la formidable production de guerre du Canada, objet d'émerveillement mondial n'eût pas été possible. Le Canadien National lui-même construit des balayeurs de mines, des cargos de 12,000 tonnes, des canons de marine, des affûts de canon, des pièces d'avions et des accessoires pour d'autres fabriques de canons.

●

DES 100 MILLIONS DE VOYAGEURS transportés, un fort pourcentage est constitué par des troupes en route pour les camps d'entrainement ou les ports d'embarquement.

●

LES NAVIRES DE LA COMPAGNIE, bien que leur nombre ait été réduit par les torpillages ont servi vaillamment comme croiseurs auxiliaires armés, navires-hôpitaux et transports.

●

LES SERVICES DE TÉLÉGRAPHES ET DE MESSAGERIES du Canadien National ont fonctionné à plein rendement, selon les exigences de la guerre.

Les neuf hôtels du Canadien National, ouverts toute l'année dans les grandes villes échelonnées d'un océan à l'autre, ont rendu des secours essentiels à tous ceux qui étaient engagés dans l'effort de guerre. Nos hôtels d'été ont été fermés pour la durée de la guerre.

●

22% DES EMPLOYÉS de la Compagnie se sont enrôlés en 1939. Au cours des campagnes d'Emprunts de la Victoire, le personnel, hommes et femmes, du Canadien National, a souscrit pour plus de $26,924,600 d'Obligations de la Victoire.

●

LES LIGNES AÉRIENNES TRANS-CANADA (Air-Canada), une filiale du Canadien National, ont transporté 435,000 passagers depuis le début de la guerre, 9,417,000 livres de courrier aérien et 1,476,000 livres de messageries. Air-Canada survole aussi l'Atlantique régulièrement avec le courrier des troupes canadiennes.

Faits saillants en 1943

Tonnes de marchandises transportées en 1943	80,426,781
Voyageurs transportés en 1943	34,500,731
Recettes d'exploitation en 1943	$440,615,955
Revenu net de l'exploitation	$116,140,285
Surplus de caisse	$35,639,412
Salaires aux employés	$195,555,000
Nombre moyen des employés	101,126
Longueur totale des lignes exploitées (milles)	23,562

Extraits du rapport annuel du Conseil d'Administration du Canadien National:

L'OBJECTIF EN 1943, comme pendant les autres années de guerre, a été de supporter de tout notre pouvoir et avec tous nos moyens l'effort des Nations Unies. Toute notre énergie a été tendue dans ce sens. Les exigences des forces armées, de l'industrie et de l'agriculture en transport et autres services, ont été rencontrées dans les neuf provinces du pays et les importantes régions des États-Unis que nous servons.

TRAFIC RECORD

Ces exigences ont été plus grandes que jamais, le trafic sur les lignes du réseau, en 1943, ayant été de 17.3% plus grand qu'en 1942, l'année de guerre record, et de 44.7% plus grand qu'en 1928, l'année de paix record. En 1943, la Compagnie a transporté deux fois plus de marchandises qu'en 1939, et le trafic-voyageurs a été quatre fois plus considérable qu'en 1939.

Malgré tout, le déplacement d'une énorme quantité de matériel de guerre et d'un grand nombre de militaires s'est effectué tel que réglé. A aucun moment les standards de sécurité n'ont été sacrifiés.

FABRICATION DU MATÉRIEL DE GUERRE

La Compagnie a déployé également plus d'activité dans la fabrication des munitions et la construction de navires.

CAPACITÉ DE GAIN DU RESEAU

L'exploitation, en 1943, a démontré la capacité de gain du réseau. Celui-ci a prouvé de nouveau qu'il pouvait faire un immense chiffre d'affaire de façon économique et satisfaisante.

Après prélèvement sur le revenu de tous les frais d'exploitation (y compris l'entretien, la dépréciation, l'amortissement des industries de guerre et les réserves d'inventaire), des réserves pour pensions contractuelles, des impôts, des intérêts sur la dette consolidée et sur les prêts de l'État, le surplus, remis en argent comptant, à l'État, a été de $35,639,412.

QUOTIENT D'EXPLOITATION

Le quotient d'exploitation en 1943, fut de 73.64% (un record) contre 76.93% en 1942 et 81.99% en 1928, année de paix record.

Il est intéressant de signaler que le trafic de guerre, fort augmenté en 1943, a été transporté avec 16.6 pour cent moins de locomotives, 15.4 pour cent moins de wagons à marchandises et 5.1 pour cent plus de voitures de voyageurs qu'en 1917, quatrième année de la dernière grande guerre.

SERVICES SPÉCIAUX

La Compagnie a eu l'honneur d'être choisie pour fournir des trains et autres services au Premier Ministre Churchill, au Président Roosevelt et à Madame Chiang Kai-Shek durant leur visite au Canada en 1943.

PERIODE D'APRÈS-GUERRE

Un état de choses changeant imposera de nouvelles méthodes d'exploitation ferroviaire et de nouveaux genres de services, et il faudra continuer les recherches en vue d'améliorer l'industrie sous tous ses aspects. C'est pourquoi la Compagnie a inauguré un programme de recherches qui, non seulement vise à améliorer les services et à rendre l'exploitation plus efficace, mais embrasse aussi les problèmes de reconstruction et de réhabilitation dans l'après-guerre.

LES HAUTS FONCTIONNAIRES ET EMPLOYÉS, dans tous les services du réseau, se sont efforcés loyalement et avec succès de remplir les obligations sans cesse grandissantes résultant de la guerre et la Direction se plait à reconnaître leurs efforts et à les en remercier. Les relations harmonieuses entre la Direction et les employés se sont continuées durant l'année, selon la tradition. La Direction désire aussi exprimer ses remerciements aux expéditeurs et au public voyageur pour leur coopération et leur compréhension sympathique des difficultés d'exploitation causées par la guerre.

Le Président et Directeur général:

CANADIEN NATIONAL

Le plus grand réseau de chemin de fer en Amérique

Recettes-record du C. P. R. en fév.

Montréal, 1er. — (P.C.) — Le Pacifique Canadien a enregistré en février des recettes nettes de $3,039,-602, soit un total inconnu en aucun mois de février dans toute l'histoire de la compagnie. En février 1943, cette entreprise ferroviaire avait réalisé des recettes nettes de $2,819,-368. Les recettes brutes de février ont augmenté de $3,459,166 à $23,-792,692 comparativement au mois correspondant de 1943. Les frais d'opérations se sont accrus de $3,-236,882 à $20,753,040. Les recettes totales nettes pour les deux premiers mois de l'année en cours accusent une hausse de $816,142 à $5,678,165 comparativement à la même période de 1943.

Bureau-chef à Montréal

Montréal, 1er — (P.C.) — Le bureau-chef de la Canadian Shipbuilders and Ship Repairers Association, récemment formée, sera établi ici, a-t-on annoncé hier.



M. J.-Alfred Bernier qui vient d'être nommé membre du Conseil d'Administration de "La Sauvegarde". Ancien président de la Société Saint Jean-Baptiste et un des fondateurs de l'Association des Voyageurs de Commerce, président de la maison C.-N. Tranchemontagne & Cie Limitée.

La Sauvegarde

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
MONTREAL

OPERATIONS en 1943

Affaires nouvelles

$9,833,320.

Total des assurances en vigueur

$66,644,376.

Actif

$9,468,721

Paye aux assurés depuis la fondation

$12,921,205.

J.-R. MORISSETTE
gérant district de Québec 37, de la Couronne

J.-A. GOUTHIER, gérant de Trois-Rivières
VICTOR CLOUTIER, gérant de Chicoutimi
C.-A. VINCENT, gérant de Sherbrooke.

Le dollar canadien

New-York, 1er (P. C.) — Le dollar canadien a fermé inchangé à un escompte de 10 1-2 pour cent, hier sur le marché des changes étrangers de New-York. La livre sterling était aussi stationnaire à $4.04.

La Commission de contrôle du change étranger d'Ottawa a fixé le cours à $9.09 à la vente et $9.91 à l'achat.

Rapport annuel de Canada Steamship

Le 30e rapport annuel de Canada Steamship Lines Limited démontre que le revenu total accuse une diminution de $1,417,415.79 à $15,532,-907.73 en 1943, par suite de la saison de navigation plus courte. Après toutes les charges la provision pour la dépréciation, etc., cette compagnie enregistre un bénéfice net de $1,700,372.02 avant déduction des taxes sur les surplus de profit et l'impôt sur le revenu.

Après avoir créé une provision de $770,000 pour les taxes sur les excédents de bénéfices et l'impôt sur le revenu (déduction faite de la portion remboursable), la Canada Steamship réalise un revenu net de $930,373.02, ce qui représente une diminution de $633,612.00 sur 1942. Au cours de l'année, le dividende régulier a été versé sur les actions de priorité de même qu'une distribution de 50 cents l'action sur les titres communs pour le semestre finissant le 30 juin 1943. Une contribution spéciale de $100,000 a été faite au fonds de pension des employés. L'encaisse et les valeurs gouvernementales détenues au 31 décembre 1943 s'élevaient à $3,893,049.15.

La flotte de la compagnie se compose maintenant de 71 unités dont 59 cargos et 12 paquebots. Le président de la Canada Steamship, M. W.-H. Coverdale, rapporte que les directeurs et les officiers s'occupent activement de la période de l'après-guerre et surtout de l'expansion des services de la compagnie et de la flotte.

Trésor américain

Washington, 1er — (P.A.) — La position du trésor américain le 29 mars: recettes $234,863,039; dépenses $185,-348,084; balance nette $16,642,860,780

Renseignements financiers

Divers chemins de fer, les huiles, les liqueurs, les mines d'or et des spécialités ont réalisé du progrès, hier, sur le marché des valeurs de New-York. Le cours moyen de 60 titres compilés par la Presse Associée était inchangé à 52.1. Le volume s'est totalisé à 797,400 actions contre 681,790 la veille. Hiram Walker s'est distingué parmi les valeurs canadiennes, fermant 2 1-4 points à la hausse à 52 3-4. Distillers-Seagrams a réalisé un gain de 1-8. Dans les mines, Dome a avancé de 3-8 à 22 3-4, pendant que McIntyre grimpait de 1-4 à 48 1-4. Inter. Nickel a cédé 7-8 à 25 3-4. Sur 844 titres inscrits au tableau, 421 ont enregistré des gains, 206 ont subi des chutes, tandis que 217 autres étaient inchangés.

Tous les groupes ont amélioré leur moyenne, hier, à la Bourse de Montréal et sur le Curb. Le "leader" du marché était Montreal Power et les valeurs de liqueurs ont été les plus vigoureuses. Montreal Power a réalisé un gain fractionnaire dans les utilités. City Gas a touché un nouveau sommet. Dans les liqueurs, Ind. Alc. "A" et "B" ont atteint de nouvelles cimes. Dans les titres industriels, Dom. Glass priv., Asbestos, General Steel Wares, Dosco "B", Inter. Bronze et Sherwin-Williams ont gagné du terrain. Fraser Co. et Abitibi commun ont avancé dans les papeteries. Noranda et Hudson Bay ont grimpé dans les métaux mais Nickel a finalement subi un recul. McColl et B. A. étaient les gagnants dans les raffineries. Dome, Hollinger, Sullivan et O'Brien ont enregistré des avances dans les mines mais Hard Rock a fléchi.

Les mines d'or ont terminé le mois en réalisant des gains importants hier à Toronto. Cette section a enregistré une avance de 1.05 dans son indice. Les autres groupes ont réalisé des gains insignifiants dans leur moyenne. Inter. Nickel a fléchi dans les métaux, tandis que Smelters cédait 1-4. Steep Rock a glissé d'un sou. Dans les huiles de l'Ouest, Calgary and Edmonton, Anglo-Canadian, Davies, East Crest et Pacalta ont monté un peu.

Tendance des marchés

SEANCE DU 31 MARS 1944

Titres industriels les plus actifs sur la place de Montréal, hier.

Ventes	Titres	Ferm.	Ch.
2,469	Montreal Power	20	+ ¼
1,555	Can. Ind. Alc. "A"	6¼	+ ⅛
1,036	Southmount Inv.	25	Inc.
501	Consolidated Smelters	40¾	— ¼
400	Abitibi Paper	23¼	Inc.
325	Cons. Paper Corp.	6⅛	— ⅛
300	Can. Ind. Alc. "B"	6	— ⅛
209	Imperial Tobacco	11½	Inc.
265	Walkerville Brew.	3½	Inc.
351	Asbestos	21¾	Inc.
225	Abitibi Paper priv.	29¾	— ¼

Volume des ventes : 28,800 actions, dont 13,100 industrielles et 15,700 minières.

Titres miniers les plus actifs sur les places de Montréal et de Toronto, hier.

Ventes	Titres	Ferm.	Ch.
71,850	Astoria Gold	21¼	— ¼
36,200	Lapa Cadillac	12	+ ¾
26,500	Bear Explor. Rts	1¼	Inc.
15,400	Osisko	22	+ 3
14,900	Lake Dufault	120	+ 1
14,100	Bear Exploration	66	+ ½
13,700	Wiltsey Coghlan	12½	— ½
13,500	Negus	76	Inc.
11,200	Bidgood Kirkland	48	Inc.
10,667	Queenston	100	— 1

Volume des ventes à Toronto : 585,-000 actions.

Cours moyens à Montréal

	10 Uti.	20 Ind.	30 Com.	10 Pap.	15 Or
Vendredi	84.4	77.6	69.9	132.46	35.46
Jeudi	84.3	77.4	69.7	131.39	73.97
Semaine der.	85.0	77.9	70.3	135.50	74.79
Mois dernier	85.3	77.8	70.3	135.99	74.97
1943	85.5	67.5	64.3	70.91	74.80
Haut 1944	85.9	78.0	70.8	142.29	79.90
Bas 1944	83.4	73.8	67.0	116.68	73.64
Haut 1943	83.5	82.4	75.9	129.86	79.08
Bas 1943	81.8	63.4	59.5	74.07	49.15

Cours moyens à New-York

	30 Ind.	15 C.U.	15 Util.	60 Tit.
Vendredi	72.0	27.1	36.5	52.1
Jeudi	71.9	27.2	36.5	52.1
Semaine der.	72.4	28.0	36.8	52.6
Mois dernier	70.7	26.7	36.5	51.3
1943	69.1	25.0	32.2	49.0
Haut 1944	73.4	28.4	37.1	53.2
Bas 1944	69.1	22.9	33.1	49.5
Haut 1943	74.6	27.4	36.8	53.3
Bas 1943	60.2	18.3	27.1	41.7

Bourse de Montréal

Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie, Limitée, membres de la Bourse de Montréal, 70 rue Saint-Pierre, Québec. Tél.: *2-1521

Séance du 31 mars 1944

Ventes	Titres	Ferm. Préc.	Haut	Bas	Ferm
150	Acme Glove	7	7	7	7
50	Alg. Steel	9	9	9	9
10	Alum Ltd	93	93	92	92
251	Asbestos Cor	21¾	21¾	21½	21¾
5	Ass Brew	23	23	23	
1	Bell Tel	152	152	152	152
83	Bras Trac	23½	23½	23½	23½
110	C. Steamship	10¾	10¾	10¾	10¾
80	Do Pr	34½	34½	34½	34½
15	Can Car Pr	26¼	26¼	26¼	26¼
1853	C Ind Alc A	6¼	6¼	6¼	6¼
100	Do B	6¼	6¼	6	6
45	Can Loco	42	42	42	42
35	C Nor Pow	8¾	8¾	8¾	8¾
150	Can Pac Ry	11	11	11	11
301	Cons Smelt	41	41	40¾	40¾
25	Dist Seagr	41½	41½	41½	41½
125	Dom Bridge	28	28	28	28
150	D Coal Pr	13¾	13¾	13¾	13¾
50	D Steel B	7¾	7¾	7¾	7¾
115	Dom Textile	72½	72¼	72½	72¼
203	G Steel W	13½	12¾	12	12¾
230	Hol G Mines	11½	11½	11½	11½
158	Hud B Min	28	28	28	28
50	Imp. Oil	13¾	13¾	13¾	13¾
300	Imp. Tob	11½	11½	11½	11½
230	Int. Nickel	29	29⅛	28¾	28¾
185	Int. Petrol	20½	20⅜	20⅜	20⅜
125	Int. Power	24	24	24	24
35	Massey Har	9¼	9¼	8¾	8¾
205	McColl Fr	7¾	8	7¾	8
2480	Montl. Pow	19¾	20	19¾	20
13	Nat Brew	34¾	35	34¾	35
100	N Steel Car	14¾	14¾	14¾	14¾
	Noranda	51	51½	51	51½
65	Ogil Fl M	26	26	26	26
220	Ottawa Pow	9	9	9	9
5	Power Corp	8	8	8	8
150	Price Bros	23¼	23¼	23	23
35	Quebec Pow	12¾	12¾	12¾	12¾
210	Shawinigan	15	15	15	15
125	So Can Pow	10½	10½	10¼	10¼
50	St Law Cor	2½	2½	2½	2½
35	Do Pr	13¾	13¾	13¾	13¾
10	Steel of Can	64	64	64	64
34	Do Pr	71	71	70¾	70¾
30	Wm Rog A	8¼	8¼	8¼	8¼

BANQUES

37	Montreal	133	133	133	133
8	Royale	139¾	139¾	139¾	139¾

CURB DE MONTREAL

Séance du 31 mars 1944

Ventes	Titres	Ferm. Préc.	Haut	Bas	Ferm
600	Abitibi Paper	3¾	3¾	3¾	3¾
25	Dn Pr	30	30	29¾	29¾
138	Brew & Dist.	8¼	8¼	8¼	8¼
50	Brit Am Oil	21½	21½	21½	21½
10	Brit C Paca	24	24	24	24
40	Can Brew	7¾	7¾	7¾	7¾
15	C. Vickers	8	8	8	8
13	Do Pr	57	57	57	57
125	Cons Pap C	3¼	3¼	3¼	3¼
200	Distillateurs A	8¼	8¼	8	8
125	Food Ind. A	3¾	3¾	3¾	3¾
75	Food Ind. A	24	24	23¾	23¾
30	Fraser Co	21½	21½	21½	21½
30	Gaspe Oil	3¾	3¾	3¾	3¾
140	Gen. M. Pr	31	31	31	31
19	Melch Dist	3¾	3¾	3¾	3¾
1000	Southmount	25	25	25	25
365	WKR Brew	7¾	7¾	7¾	7¾
50	WKR Good	38½	38½	38½	38½

MINES et SUBS

3000	Coleman O	15	15	15	15

Bourse de New-York

Cours fournis par BARRY & McMANAMY, membres de la Bourse de Montréal 79-83 rue Saint-Pierre, Québec. Tél *2-7006

Séance du 31 mars 1944

Titres	Ferm. Préc.	Haut	Bas	Ferm
Allied Chemical	147	147	147	147
American Can	80¼	80½	80	80½
Am T. & T.	157½	157¾	157⅜	157⅜
Anaconda Copper	25⅞	26⅛	26	26
Atchison Ry	65	65½	65⅛	65½
Bethlehem Steel	58⅞	59¼	59⅛	59⅛
Canada Dry	26	26	26	26
Can. Pacific	9¼	9⅜	9⅜	9⅜
Chrysler	83¾	83¾	83⅜	83⅜
Cons. Edison	22	22	22	22
Curtis Wright	5½	5⅝	5⅝	5⅝
Douglas Aircraft	30	30⅝	30⅛	30⅛
Dupont de Nem.	144	144	144	144
Gen. Electric	35⅛	36	35¾	35⅞
Gen. Motors	57⅜	57⅝	57⅛	57⅛
Goodrich Tire	45⅛	45⅜	45⅜	45⅜
Goodyear Tire	42⅜	42⅝	42⅜	42⅜
Int. Harvester	70½	70¾	70½	70½
Int. Nickel	28½	28⅝	28¼	28¼
Int. Paper	14⅞	14⅞	14⅝	14⅞
Do Pr	73	73	73	73
Kennecott	40¾	30¾	30¾	30¾
Montgom. Ward	44⅞	45¼	45	45
N. Y. Central	13⅞	13¾	13⅜	13⅜
Radio Corp.	9¼	9⅜	9⅜	9⅜
Republic Steel	17	17	17	17
Stand Oil of N. J.	53⅜	53¾	53½	53¾
United Aircraft	38½	38⅝	38¼	38⅝
U. S. Steel	51⅞	52⅛	51⅝	52
Westing Electric	96	96¼	96¼	96¼

L'achat par le peuple canadien des certificats d'épargne de guerre contribue à hâter la victoire et à assurer un meilleur avenir à la population.

300	Bousead	06	06	06
3000	J. McCuaig	03	03	03
1300	Jacilet, Qué	07	07	07
500	O'Brien Gold	160	170	160
500	Pacalta Oils	50	50	50
600	Paro Cons.	370	370	370

80 Noralta Oil 21 21 21

Volume des ventes : 28,800 actions, dont 13,100 industrielles et 15,700 minières.

Obligations canadiennes

Cours fournis par l'Association des Courtiers en Obligations du Canada, de Montréal, et transmis à Québec par fils privés de la Presse Canadienne.

Oblig. du Dom.		Mont.	Haut	Bas	Clôt.
1¾	1 Mai 43	100⅛	100⅛	Mont 4½ 57	124
1½	1 Juin 43	100⅛	100⅛	Mont 4½ 58	124½
1½	15 Déc 43	100⅛	101	Mont 4½ 59	124½
1¾	1 Mars 44	100⅛	101⅛	Mont 4½ 60	124½
1¾	15 Nov 44	100⅛	101⅛	Mont 4½ 61	124½
	Perpet	100⅛	100⅛	Mont 4½ 62	124½
1½	1 Oct 45-50	101	102	Mont 4½ 63	124½
1½	1 Fév 46-52	102¼	102¼	Mont 4½ 64	124½
1¾	1 Déc 46-49	100⅛	101	Mont 4½ 65	124½
1¾	15 Nov 46-51	100⅛	101	Mont 4½ 66	124½
1¾	1 Déc 46-56	102¼	102¼	Mont 4½ 67	124½
1½	15 Oct 46-48	100⅛	101	Mont 4½ 68	124½
1¾	15 Déc 47-52	100⅛	100⅛	Mont 4½ 69	124½
1¾	1 Déc 47-57	102¼	102¼	Mont 4½ 70	124½
1¾	1 Déc 48-58	102¼	102¼	Mont 4½ 71	124½
1½	1 Nov 48-50	100⅛	100⅛	Mont 4½ 72	124½
	Emp. de Guerre			Mont 4½ 73	124½
1½	1 Déc 39-54	101	101	Mont 4½ 74	124½
1¾	1 Fév 40-52	100⅛	100⅛	Mont 4½ 75	124½
1¾	1 Déc 40-50	100⅛	100⅛	Mont 4½ 76	124½
1¾	15 Nov 40-50	100⅛	100⅛	Mont 4½ 77	124½
1¾	15 Nov 40-51	100⅛	100⅛	Mont 4½ 78	124½
1¾	1 Déc 40-56	102¼	102¼	Mont 4½ 79	124½
1½	15 Oct 40-60	101¼	102	Regina 5 55	100
1¾	1 Déc 41-52	100⅛	100⅛	Sh. Inclus 4½ 71	116
1½	15 Oct 44	102	102	Thrée R 4 50	100½
1¾	1 Fév 46	100⅛	100⅛	Tricon 4½ 58	100½
1¾	1 Nov 46-56	100⅛	100⅛	Toronto 4½ 60	113½
1¾	1 Déc 47-57	100⅛	100⅛	Vanc 4½ 58	124
1¾	1 Déc 48-58	100⅛	100⅛	Transportes.	
1½	1 Nov 48-50	100⅛	100⅛	Argo CR 5 50	96
	Emp. de Guerre.			Can. Cel. 4 55	111
1½	1 Déc 39-54	101	101	CPR 3½ M.	102½
1¾	1 Fév 40-52	100⅛	100⅛	CPR 4 49	106
1¾	1 Déc 40-50	100⅛	100⅛	CPR 4 perp.	106
1¾	15 Nov 40-50	100⅛	100⅛	CPR 5 54	113
1¾	15 Nov 40-51	100⅛	100⅛	Can. SS 5 50	106
1¾	1 Déc 40-56	102¼	102¼	Utilités.	
1½	15 Oct 40-60	101¼	102	Ala. T&T 3½ 66	102
1¾	1 Déc 41-52	100⅛	100⅛	Bell Tel 3 57	120½
1¾	15 Oct 44	102	102	Bell Tel 4 58	130½
1¾	1 Fév 46	100⅛	100⅛	Bell Tel 4 60	130½
1¾	1 Nov 46-56	100⅛	100⅛	Bell Tel 4 61	130½
1¾	1 Déc 47-57	100⅛	100⅛	Can. Wire 5 48	108
1¾	1 Déc 48-58	100⅛	100⅛	Cel. Pow 4½ 58	124
1½	1 Nov 48-50	100⅛	100⅛	Cel. Pow 4½ 60	124
	Emp. de Guerre.			Cel. Pow 4½ 61	124
1½	1 Déc 39-54	101	101	Cel. Pow 4½ 62	124
1¾	1 Fév 40-52	100⅛	100⅛	Cel. Pow 4½ 63	124
1¾	1 Déc 40-50	100⅛	100⅛	Cel. Pow 4½ 64	124
1¾	15 Nov 40-50	100⅛	100⅛	Cel. Pow 4½ 65	124
1¾	15 Nov 40-51	100⅛	100⅛	Cel. Pow 4½ 66	124
1¾	1 Déc 40-56	102¼	102¼	Cel. Pow 4½ 67	124
1½	15 Oct 40-60	101¼	102	Cel. Pow 4½ 68	124
1¾	1 Déc 41-52	100⅛	100⅛	Cel. Pow 4½ 69	124
1¾	15 Oct 44	102	102	Cel. Pow 4½ 70	124
1¾	1 Fév 46	100⅛	100⅛	Cel. Pow 4½ 71	124
1¾	1 Nov 46-56	100⅛	100⅛	Cel. Pow 4½ 72	124
1¾	1 Déc 47-57	100⅛	100⅛	Cel. Pow 4½ 73	124
1¾	1 Déc 48-58	100⅛	100⅛	Cel. Pow 4½ 74	124
1½	1 Nov 48-50	100⅛	100⅛	Cel. Pow 4½ 75	124
	Emp. de Guerre.			Cel. Pow 4½ 76	124
1½	1 Déc 39-54	101	101	Cel. Pow 4½ 77	124
1¾	1 Fév 40-52	100⅛	100⅛	Cel. Pow 4½ 78	124
1¾	1 Déc 40-50	100⅛	100⅛	Cel. Pow 4½ 79	124
1¾	15 Nov 40-50	100⅛	100⅛	Cel. Pow 4½ 80	124
1¾	15 Nov 40-51	100⅛	100⅛	Cel. Pow 4½ 81	124
1¾	1 Déc 40-56	102¼	102¼	Cel. Pow 4½ 82	124
1½	15 Oct 40-60	101¼	102	Cel. Pow 4½ 83	124
1¾	1 Déc 41-52	100⅛	100⅛	Cel. Pow 4½ 84	124
1¾	15 Oct 44	102	102	Cel. Pow 4½ 85	124
1¾	1 Fév 46	100⅛	100⅛	Cel. Pow 4½ 86	124
1¾	1 Nov 46-56	100⅛	100⅛	Cel. Pow 4½ 87	124
1¾	1 Déc 47-57	100⅛	100⅛	Cel. Pow 4½ 88	124
1¾	1 Déc 48-58	100⅛	100⅛	Cel. Pow 4½ 89	124
1½	1 Nov 48-50	100⅛	100⅛	Cel. Pow 4½ 90	124
	Emp. de Guerre.			Cel. Pow 4½ 91	124
1½	1 Déc 39-54	101	101	Cel. Pow 4½ 92	124
1¾	1 Fév 40-52	100⅛	100⅛	Cel. Pow 4½ 93	124
1¾	1 Déc 40-50	100⅛	100⅛	Cel. Pow 4½ 94	124
1¾	15 Nov 40-50	100⅛	100⅛	Cel. Pow 4½ 95	124
1¾	15 Nov 40-51	100⅛	100⅛	Cel. Pow 4½ 96	124
1¾	1 Déc 40-56	102¼	102¼	Cel. Pow 4½ 97	124
1½	15 Oct 40-60	101¼	102	Cel. Pow 4½ 98	124
1¾	1 Déc 41-52	100⅛	100⅛	Cel. Pow 4½ 99	124
1¾	15 Oct 44	102	102	Cel. Pow 4½ 00	124
1¾	1 Fév 46	100⅛	100⅛	Cel. Pow 4½ 01	124
1¾	1 Nov 46-56	100⅛	100⅛	Cel. Pow 4½ 02	124
1¾	1 Déc 47-57	100⅛	100⅛	Cel. Pow 4½ 03	124
1¾	1 Déc 48-58	100⅛	100⅛	Cel. Pow 4½ 04	124
1½	1 Nov 48-50	100⅛	100⅛	Cel. Pow 4½ 05	124
	Emp. de Guerre.			Cel. Pow 4½ 06	124
1½	1 Déc 39-54	101	101	Cel. Pow 4½ 07	124
1¾	1 Fév 40-52	100⅛	100⅛	Cel. Pow 4½ 08	124
1¾	1 Déc 40-50	100⅛	100⅛	Cel. Pow 4½ 09	124
1¾	15 Nov 40-50	100⅛	100⅛	Cel. Pow 4½ 10	124
1¾	15 Nov 40-51	100⅛	100⅛	Cel. Pow 4½ 11	124
1¾	1 Déc 40-56	102¼	102¼	Cel. Pow 4½ 12	124
1½	15 Oct 40-60	101¼	102	Cel. Pow 4½ 13	124
1¾	1 Déc 41-52	100⅛	100⅛	Cel. Pow 4½ 14	124
1¾	15 Oct 44	102	102	Cel. Pow 4½ 15	124
1¾	1 Fév 46	100⅛	100⅛	Cel. Pow 4½ 16	124
1¾	1 Nov 46-56	100⅛	100⅛	Cel. Pow 4½ 17	124
1¾	1 Déc 47-57	100⅛	100⅛	Cel. Pow 4½ 18	124
1¾	1 Déc 48-58	100⅛	100⅛	Cel. Pow 4½ 19	124
1½	1 Nov 48-50	100⅛	100⅛	Cel. Pow 4½ 20	124
	Emp. de Guerre.			Cel. Pow 4½ 21	124
1½	1 Déc 39-54	101	101	Cel. Pow 4½ 22	124
1¾	1 Fév 40-52	100⅛	100⅛	Cel. Pow 4½ 23	124
1¾	1 Déc 40-50	100⅛	100⅛	Cel. Pow 4½ 24	124
1¾	15 Nov 40-50	100⅛	100⅛	Cel. Pow 4½ 25	124
1¾	15 Nov 40-51	100⅛	100⅛	Cel. Pow 4½ 26	124
1¾	1 Déc 40-56	102¼	102¼	Cel. Pow 4½ 27	124
1½	15 Oct 40-60	101¼	102	Cel. Pow 4½ 28	124
1¾	1 Déc 41-52	100⅛	100⅛	Cel. Pow 4½ 29	124
1¾	15 Oct 44	102	102	Cel. Pow 4½ 30	124
1¾	1 Fév 46	100⅛	100⅛	Cel. Pow 4½ 31	124
1¾	1 Nov 46-56	100⅛	100⅛	Cel. Pow 4½ 32	124
1¾	1 Déc 47-57	100⅛	100⅛	Cel. Pow 4½ 33	124
1¾	1 Déc 48-58	100⅛	100⅛	Cel. Pow 4½ 34	124
1½	1 Nov 48-50	100⅛	100⅛	Cel. Pow 4½ 35	124
	Emp. de Guerre.			Cel. Pow 4½ 36	124
1½	1 Déc 39-54	101	101	Cel. Pow 4½ 37	124
1¾	1 Fév 40-52	100⅛	100⅛	Cel. Pow 4½ 38	124
1¾	1 Déc 40-50	100⅛	100⅛	Cel. Pow 4½ 39	124
1¾	15 Nov 40-50	100⅛	100⅛	Cel. Pow 4½ 40	124
1¾	15 Nov 40-51	100⅛	100⅛	Cel. Pow 4½ 41	124
1¾	1 Déc 40-56	102¼	102¼	Cel. Pow 4½ 42	124
1½	15 Oct 40-60	101¼	102	Cel. Pow 4½ 43	124
1¾	1 Déc 41-52	100⅛	100⅛	Cel. Pow 4½ 44	124
1¾	15 Oct 44	102	102	Cel. Pow 4½ 45	124
1¾	1 Fév 46	100⅛	100⅛	Cel. Pow 4½ 46	124
1¾	1 Nov 46-56	100⅛	100⅛	Cel. Pow 4½ 47	124
1¾	1 Déc 47-57	100⅛	100⅛	Cel. Pow 4½ 48	124
1¾	1 Déc 48-58	100⅛	100⅛	Cel. Pow 4½ 49	124
1½	1 Nov 48-50	100⅛	100⅛	Cel. Pow 4½ 50	124

Bourse de Londres

Londres, 1.—(P.C.) Le marché des valeurs a clôturé ferme, hier, après une séance active. Les titres industriels ont conduit le mouvement vigoureux. Les titres de fer et d'acier de même que les huiles et les chemins de fer ont réalisé des gains, pendant que les diamants étaient négligés. Les fonds britanniques ont fermé stables. Les obligations internationales ont été inactives.

42e rapport annuel de "La Sauvegarde"

Le président de "La Sauvegarde", M. Narcisse Ducharme, a exposé rapidement aux actionnaires et assurés les points saillants du bilan de la compagnie sur ses opérations de 1943. Il ressort de ses remarques que les assurances nouvelles ont atteint $9,833,320. Les assurances en vigueur ont augmenté de 11.6 pour cent sur l'exercice précédent, soit un total de $66,644,376. La compagnie a payé dans l'année à ses assurés et bénéficiaires un montant de $595,-323. Les recettes se sont élevées à $2,179,420. Les porteurs de polices ont reçu $86,727 en dividendes. Malgré la diminution générale du taux des rendements, La Sauvegarde a réussi à conserver un taux d'intérêt moyen de $4.26 pour cent. Ces quelques chiffres démontrent la marche progressive de la compagnie en dépit des circonstances plutôt difficiles des temps que nous traversons.

Le président a fait remarquer qu'à l'occasion d'une période anormale comme celle que nous vivons, les autorités doivent avoir la préoccupation constante d'éviter les excès de toutes sortes. Pour ne pas compromettre ou hypothéquer dangereusement l'avenir, il faut circonscrire autant que possible le péril qu'on est convenu d'appeler l'inflation. Au lieu de chercher, après coup, des remèdes à ce mal de toutes les économies, mieux vaut user dès maintenant de prévoyance et accumuler des réserves pour l'époque des ajustements. L'assurance-vie est en mesure de contribuer largement à cette lutte. Ses bases solides et la souplesse de ses services en font un instrument de première valeur. Notre tâche particulière, pourvu qu'on ne l'entrave pas indument, est donc déjà clairement indiquée. Il suffit, mais il faut, que notre effort se poursuive sans relâchement et que nous gardions l'ambition de progresser dans la mesure de nos forces. Le rapport de la compagnie tel que présenté a été adopté à l'unanimité par l'assemblée puis les directeurs sortant de charge ont été réélus.

Bourse de Toronto

Séance du 31 mars 1944

Ventes	Titres	Haut	Bas	Ferm.
1000	Acme	08¼	08	08¼
3300	Ajax	15½	15½	15½
1000	Anglo Can	61	61	61
800	Angl

Résultats la journée même...

ESSAYEZ VOTRE CHANCE

Une petite annonce publiée dans

L'EVENEMENT-JOURNAL

le matin produira des résultats le jour de sa publication.

Signalez : 7116

"L'Evénement-Journal" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" Ltée, Henri Gagnon, président et directeur général.

TARIF
des annonces classifiées
L'EVENEMENT - JOURNAL
Tél.: 7116

1 insertion — 25 mots ou moins . . .35
chaque mot additionnel 02

Annonce classée avec titre en gros caractère (chaque titre comptant pour une ligne) 25c
Annonce classée avec vignette ; double tarif, 6 insertions consécutives pour le prix de 4 insertions moins 15%

26 insertions consécutives pour 4 fois le prix de 6 insertions.

Contrat d'un an, 45 fois le prix de six insertions.

Les annonces venant de l'extérieur et réclamant un casier devront être accompagnées de .05 pour frais d'expédition du courrier.

Les avis de naissances, décès, fiançailles, mariages, services anniversaires, grand'messes, remerciements pour sympathies, etc., sont chargés à $1.00 l'insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel : .02 ; exception est faite cependant pour les annonces de faveur obtenue qui seront chargées à $0.50 l'insertion. Dans les notes sociales, carnet mondain, etc., ces avis seront chargés à $1.00 l'insertion, suivant la formule officielle.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles, mariages, décès par téléphone. Il en est de même pour les avis de non-responsables.

Prix de l'abonnement à l'Evénement-Journal, Québec et Lévis : $6. par année ; $3.00 pour 6 mois ; $1.50 pour 3 mois. A la campagne : $5. par année, $2.50 pour 6 mois, $1.25 pour 3 mois.

AGENTS

VENDEURS dans ce district pour ciments à toiture et peintures. Système vente vous permet battre concurrence. Fabrication canadienne. Expédition de Toronto. Temps loisir, commission. **UNITED BUILDERS CO.**, 6007 EUCLID, CLEVELAND, Ohio, U.S.A. 2B—T76428-C

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER

sur 1ère hypothèque, 5% et 6%. Aussi maisons à vendre et demandées. S'adresser : L.-E. FORTIER, N. P., 72 DE L'EGLISE, tél.: 9450. Rés. 4-5312.
OSX-7R—S909973-C

ARGENT A PRETER sur automobile, meubles, etc., avec endosseur solvable. **COMMERCIAL FINANCE CORP., LTD.**, 37 DE LA COURONNE, Ch. 215. Tél. 2-6488.
AR-7H—T73519-C

AUTOMOBILE A VENDRE

BUICK SPECIAL sedan 1937 en très bonne condition, bons pneus, radio, chaufferette, tél. : 4-1731 le jour, 4-3331 le soir.
RR-12B—T76104-C

OLDSMOBILE à vendre, en bon état, avec bons pneus, au prix de $175.00. S'adresser 17 ROOSEVELT, ST-MALO.
12B—T76496-E

COMMERCE A VENDRE

BON POSTE d'affaires, avec gros stock général, centre village, face à 2 routes, bonnes bâtisses, améliorations modernes, magasin, résidence privée, 2 hangars, écurie, garage, etc. Vendra cause santé. S'adresser **BERTRAND FONTAINE, ST-LAMBERT**, Co. Lévis. OR-36B—T76404-C

CORRESPONDANCE

POURQUOI VOUS ENNUYER ? Correspondez, instruisez-vous, trouvez idéal. Pour renseignements, inclure enveloppe affranchie, **CERCLE SAGUENAYEN, CASE 63, BAGOTVILLE**, Co Chicoutimi.
ACA-Corresp.—T73207-C

CORRESPONDEZ POUR TROUVER: Idéal, amour, mariage, fortune, distraction, connaissances nouvelles, succès garanti, discrétion assurée. Inclure timbre. Ecrivez pour détails : "CLUB DU BONHEUR" CASE 1351, QUEBEC.
HCR-Corresp.—T74932-C

ENVOYEZ immédiatement votre description complète, et timbre-poste ; recevrez gratuitement des noms, adresses, descriptions de correspondants, correspondantes. **LA LIBRAIRIE DES ATTRODIDACTES, ENRG., Barré., Dorchester, Qué.**
CL-Corresp.—T76269-C

DIVERS A VENDRE

A VENDRE, pick-up avec 15 disques, balance (Dayton), 2 drums vides 90 gallons, carabine 30-30, 7 coups, étui cuir solide, type (Remington), caractère majuscule. **TEL.**: 2-6198 le jour, 2-7517 le soir.
CR-43B—T76293-C

NOUVEL ASSORTIMENT — De beaux rugs tapis de seconde main, différentes grandeurs et couleurs. Prix raisonnables. S'adresser **PROVINCIAL JOBBING**, 37 à 43 **RUE ST-PIERRE**, Québec.
246-CLR-43R—T73332-C

ELEVES DEMANDES

Institut J. Thomas

25 ST-STANISLAS, Tél. : 2-7490. Anglais, français, sténographie, clavigraphie, télégraphie, comptabilité, cours commercial anglais ou bilingue, baccalauréat, brevet de tous les examens de la province.
CBR-46R—T74700-E

MISS STURTON, 93 CREMAZIE, Tél.: 9571. Cours anglais. Spécialité heure au goût de l'élève, enseignement garanti, sténographie et clavigraphie bilingues. Traduction faite sur demande.
246-HRR-46R—T 72890-E

L'ETUDE A LA MAISON

peut vous préparer adéquatement, au métier ou à l'occupation commerciale de votre choix.
Carpenter, Foremanship — Auto Technician — Boilermaker — Electric Motor Repairman — Electrical Maintenance — Highway Foreman — Bridge Foreman — Lighting Technician — Draftsman — Pulp Making — Paper Making — Plumbing — Steam Fitting — Radio Technician — Sheet Metal Worker — Ship Builder — Electric Welder — Gas Welder — Foundryman — Machinist — Steam Engineman — Cotton Spinner — Cotton Weaver — Cotton Designer — Bookkeeper — Accountant — Cost Accountant — Secretary.
LES COURS SONT DONNES EN ANGLAIS
International Correspondence Schools
CANADIAN LIMITED
ALEX. MORENCY, Rep.
115, rue St-Jean, Québec
Fondée en 1891
6-CLE-46—T72903-C

EMPLOI DEMANDE, HOMME

ELECTRICIEN LICENCIE G. recherche situations suivantes : Opérateur de Sous-Station ; Chef Opérateur Pouvoir Hydro-Electrique ; Garde-Moteur. Endroit : Région de la ville de Québec. Adressez communication au **BUREAU SELECTIF NATIONAL** le plus rapproché. Réf. BR. 465.
CIR-47B—T75044-C

FILLES DEMANDEES

FILLE DEMANDEE comme vendeuse générale dans la confection pour dames. Expérience préférée. S'adresser personnellement au **SERVICE SELECTIF NATIONAL, 15 DE LA COURONNE**, No 384-F.
ER-57B—T76292-C

FOURRURES

Wilfrid Lachance

TOUJOURS EN MAINS beaux manteaux de mouton perse, chat, rat musqué, seal, écureuil de Russie teint, etc. Manteaux faits sur mesure. Réparations, fourrures du printemps, storage. **108 DES COMMISSAIRES**, tél. : 4-2458.
CLR-59HC—T74605-C

Geofredo Mercier

CONFECTION sur mesure et réparation durant l'été. Prix réduit. Assortiment renards, martres, visons, etc. Ouvrage garanti. **150 DORCHESTER**, tél. : 9830.
246-SSL-59H—T75366-C

HOMMES DEMANDES

HOMME DEMANDE, ayant expérience dans la réparation des balances calculatrices, pour service nors de la ville, dans le district de Chicoutimi. Ecrivez en donnant références ou présentez-vous à votre plus proche bureau du **SERVICE SELECTIF, Réf. BR. 547.**
6-HLA-65B—T73562-C

SI VOTRE OCCUPATION actuelle vous laisse du temps libre, vous pouvez vous créer un revenu intéressant en vendant notre plan spécial d'assurances. Ecrivez avec détails **CASIER 674, LE SOLEIL-EVENEMENT-JOURNAL.**
6-OR-65B—T74862-C

INFORMATION

AVIS — Je ne suis pas responsable d'aucune dette contractée en mon nom par ma femme ou autre. Signé, **ALPHONSE PELLERIN, 9 RUE JODOIN, LAUZON**, Lévis.
lavril-3fs-71B—T76413-C

LINGERIE DE SECONDE MAIN

CATALOGUE GRATIS — 1944

NOTRE NOUVEAU CATALOGUE de linge d'hiver est maintenant prêt, demandez-le sans tarder. Spécialité, linge seconde-main et neuf, gros et détail. Avec notre Compagnie c'est satisfaction garantie ou argent remis. **LA COMPAGNIE ASSH. 30 ST-JOSEPH**, Québec, P. Q.
NLX-CDHC—S76244-C

Quebec New Second Hand Jobbers

NOUS VENONS de recevoir notre marchandise du printemps neuve et usagée. Prix défiant toute compétition. Demandez notre catalogue 1944 gratis. Gros et détail. **441½ RUE ST-JOSEPH.**
NR-CDH—T74294-C

MAISON DEMANDEE

ON DEMANDE A ACHETER maison de 2 ou 3 logements, située dans paroisse St-Jean-Baptiste, Québec. Avec un logement libre au mois de mai. S'adresser **V. DESCHAMPS, 98 RUE CHRISTOPHE-COLOMB.**
RR-81B—T76593-C

MATERNITE

HOPITAL DE LA MISERICORDE. Epreuve du feu, site salubre, confort moderne, maternité 3 catégories, salle commune, chambres semi-privées, chambres privées, internes en permanence, médecin au choix pour malades privés et semi-privés. Sécurité d'hôpital, réactions sérologiques, traitements toutes affections. Avantages religieux. Demandez admission à l'avance. Discrétion assurée. Mère Directrice, 682 **CHEMIN STE-FOY, QUEBEC.**
AR-Mat.-R.—T73512-E

HOPITAL STE-ANNE, 5829 Parc Avenue, Montréal. Maternité privée. Pension avant terme, bébés placés. Considération et discrétion absolue. Téléphone **DOLLARD 5984.** EL-Maternité—T73784-C

MALADIE DE PIEDS

A. LACHANCE
METHODE SANS DROGUE
OSTHEOPATHIE — ORTHOPEDIE
13, d'Aiguillon, suite No 3. Tél.4-2690
6-SHX-Serv - Sp.-R—T71725-E

MALADIES

TRAITEMENT PAR CORRESPONDANCE sans drogues des maladies. Asthme, coeur, eczéma, pression, foie, poumons, reins, cancer, tumeurs, ovarite hydropisie, diabète, etc. **METASCIENCE DU CANADA, FORTIERVILLE, QUE.**
HLR-Maladies—T75648-C

Pamphlet gratuit

TOUT HOMME qui a eu une maladie de voies urinaires, si légèrement qu'il ait été atteint, si bien guéri qu'il paraisse, si lointaine qu'en soit l'origine doit faire l'expérience recommandée dans le traité explicatif du Dr Prévost, intitulé : "Ce que tout homme doit savoir avant et pendant le mariage" envoyé gratuitement sous enveloppe fermée. Ecrire à **l'INSTITUT DE PROPHYLAXIE, 3440 RUE HUTCHINSON, Montréal.**
OR-maladies—T73852-C

MEDECINS

DOCTEUR CHARLES RINFRET, voies génito-urinaires, médecine générale, petite chirurgie. Traitement électrique. Maladies vénériennes. 59 **ST-JOSEPH**, appt. 101, Québec. Heures du bureau 10 à 11 heures a.m. et 2 à 4 hres p.m., Le soir, lundi, mercredi, vendredi, 7 à 8 heures. **TEL.** 4-4061. CBR-Méd.-R.—T74698-E

Dr J.-O. DUSSAULT, ex-élève des hôpitaux de Paris. Spécialités : maladies vénériennes et maladies de la peau. **417 ST-JEAN**, tél. : 2-1975.
HLR-Méd.-R.—T73659-E

ON DEMANDE A ACHETER

PLUS HAUT PRIX PAYE pour sacs vides, poches toutes sortes, burlaps, baggings, guenilles, laine et coton des manufacturiers, magasins et domiciles. **QUEBEC SACK SUPPLY ENRG., 65 ST-FRANCOIS**, tél. 3-4553. HRR-86HC—T75451-C

NOUS SOMMES ACHETEURS de bois de chauffage de toutes sortes. Mentionnez quantité, qualité et point de chargement. **BOIRE & FRERES INC., 2000 RUE MERCIER**, Montréal.
6-AE-86B—T73564-C

OBJETS PERDUS

PETITE MONTRE-BRACELET en or, marque "Langues", perdue sur rue Buade ou dans tramway. Récompense. S'adresser 167 **GRANDE-ALLEE**, tél. : 6952.
CR-87B—T76162-C

PERSONNELS

POUR GRANDIR, développer muscles, maigrir, améliorer santé, vue, gagner l'amour, réussir. Envoyez 10c **LOADSTONE, 8702 PARC-LAFONTAINE, Montréal.**
AR-Pers.—T73557-E

MESDAMES

POILS et DUVETS disgracieux enlevés radicalement et pour toujours par "GYPSIA". Ecrivez pour Notice gratuite avec attestations, à **GYPSIA PRODUCTS CO., BOX 93, TIMES SQUARE STATION**, New-York.
OR-Pers.T75630-C

HOMMES 30, 40, 50 ANS, cherchant VITALITE, VIGUEUR NORMALE, essayez Tablettes Ostrex contenant toniques, stimulants : fer, vitamine B1, calcium, phosphore. Paquet d'essai 35c. Entière satisfaction du premier paquet ou fabricant rembourse bas prix. Toutes pharmacies.

ACHETEZ les MARCHANDISES ANNONCEES
La valeur résiste à l'épreuve

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETE A VENDRE, située 25, 27, 29 avenue Laurentides, quartier Montcalm, Québec, trois logements sept pièces chacun, chauffés, avec garages. Logement libre pour mai. Trois terrains 25 x 100 pds chacun, St-Sacrement. Propriété et terrains, argent comptant. **ALBERT LAPOINTE, 156 GARNIER, QUEBEC**, tél.: 5561.
ER-80R-C—T76263-C

REPARATIONS

REMBOURRAGE MEUBLES 5347 — Chesterfield, divan studio, meubles antiques, rembourrage général et réparations de toutes sortes. Ouvrage général. **ULRIC POULIOT, prop., 15 RUE BOISSEAU**, tél.: 5347.
246-HLR-CDHC—T72836-C

REPARATION DE MATELAS

MATELAS FRONTENAC — TEL. : 5347. Frontenac Mattress Enrg., manufacturier matelas à ressorts, crin, laine échiffée, lit plume. Réparations sommiers. Rembourrage meubles. Attention spéciale aux communautés. **15 RUE BOISSEAU, tél.: 5347. ULRIC POULIOT, prop.**
246-HLR-CDHC—T72828-C

SERVANTE DEMANDEE

CUISINIERE GENERALE demandée pour famille 2 personnes, dans petite maison à Sillery. Ouvrage facile. Chambre confortable. Repas simple. Plusieurs soirées et fin de semaine libres. **Téléphoner 3-5572.**
CR-104B—T76239-C

La session provinciale

(Suite de la page 3)

tion de l'article 33, qui dit que l'autorisation de la Législature sera requise pour l'expropriation d'une force hydraulique aménagée de plus de 200 c. v. Le droit est trop restreint, dit le député de Lotbinière. Si l'on veut réellement abattre le trust, comme la Shawinigan, la Cie de Pouvoir du Bas St-Laurent ou l'Aluminum Company, on devrait donner à la Commission des pouvoirs plus étendus.

M. Duplessis estime d'autre part, qu'il est bon de laisser à la Législature le pouvoir de contrôler tout aménagement d'une force hydraulique.

L'art. 35 spécifie que les pouvoirs d'expropriation de la Commission peuvent être exercés en vue de travaux projetés. HM. Duplessis soutient que c'est un droit inique, parce que la Commission pourra exproprier 15 ou 20 ans d'avance.

M. Hamel répond que l'on veut couvrir un cas particulier et ne pas permettre de spéculation.

L'art. 38 déclare que les pouvoirs d'expropriation peuvent être exercés à l'égard de tout immeuble même consacré à un usage public.

M. Duplessis : — "C'est clair, on veut exproprier l'hôtel de ville de Montréal."

M. Godbout : — "On pourra peut-être faire une petite exception pour l'Hôtel de Ville.

A l'article 39, qui explique de quelle façon se fera l'expropriation, M. Chaloult demande encore une fois que l'expropriation soit basée sur le coût initial moins la dépréciation.

Le paiement des taxes

L'article 41 stipule que la Commission devra payer les taxes municipales et scolaires sur tout immeuble lui appartenant. M. Duplessis fait observer que le gouvernement ne doit pas seulement remettre les pouvoirs de taxation que la ville exerce, mais aussi les pouvoirs qu'elle a le droit d'exercer. Car elle ne taxe pas tout ce qu'elle a droit de taxer.

M. Chaloult est opposé à toute taxe municipale ou scolaire sur l'Hydro. Si l'on veut favoriser la cause de l'électricité, il importe de montrer au peuple qu'on peut lui fournir de l'électricité à bon marché.

M. Chaloult : — "Il me parait essentiel, pour favoriser le principe de l'étatisation, que l'Hydro ne paie pas de taxes.

D. Duplessis : — "Les municipalités ne peuvent vivre sans revenus.

M. Godbout : — "Je crois que le principe de permettre aux municipalités de taxer les immeubles de l'Hydro est parfaitement juste.

L'art. est finalement adopté et la Chambre s'ajourne à 3 h.

Séance de l'après-midi

La séance s'ouvre par une discussion sur l'électrification rurale. M. Duplessis soutient que le meilleur moyen de donner l'électrification rurale, c'est par l'entremise de coopératives indépendantes de la politique. L'électrification rurale, fait observer le chef de l'Opposition, sera l'un des moyens de régler les problèmes de l'après-guerre.

M. Emile Bonvouloir (lib., Iberville) affirme que les cultivateurs de son comté sont prêts à payer pour l'électrification rurale. Les cultivateurs des autres parties de la province aussi, dit-il. Et M. Bonvouloir se déclare surpris d'avoir entendu le député de Matane (M. Gagnon) proclamer, la veille, qu'il est en faveur de l'électrification rurale et s'opposer en même temps au projet de loi.

Après un débat sur l'Aluminum Company, dont nous parlons plus loin, on s'arrête à la clause 47 qui stipule que pour l'électrification rurale, le montant du prêt consenti pour une même ferme ne peut dépasser $300 et que le total prêté en aucun temps ne doit dépasser $1,-000,000.

M. Chaloult : — "Pourquoi limiter à $1 million le montant à prêter ? Car, comme dans le cas du prêt agricole, les cultivateurs rembourseront leurs prêts à 95 p.c. pour faire électrifier leur ferme. Pourquoi pas $1 million par année ?"

M. Hamel : — "Nos calculs nous prouvent que pour un prêt à 20 ans au moins, la somme de $1 million couvrira tous les besoins".

M. Duplessis : — "Je répète que la Commission entrera en fonction le 15 avril et qu'elle n'a pas un sou en banque. Il n'y a rien de prévu dans le budget pour elle".

L'expropriation du gaz

On arrive alors à l'article 2 du bill qui concerne l'expropriation de l'entreprise de distribution du gaz et de l'électricité de la M. L. H. & P.

M. Chaloult demande, encore une fois, pourquoi l'on n'exproprie pas la Montreal Coke, l'une des filiales de la M. L. H. & P. qui rapporte le plus de revenus. Il s'oppose nettement à l'expropriation du gaz, mais ajoute que s'il faut en venir là, on devrait exproprier aussi la Montreal Coke.

M. Chaloult : — "Avec la propagande que l'on fait en faveur de l'électricité, l'usage du gaz tend de plus en plus à disparaître, probablement d'ici à dix ans. Et alors, le gouvernement restera avec cette usine de gaz sur les bras. D'ailleurs, l'intérêt de la compagnie c'est de vendre son système de distribution de gaz".

M. Hamel : — "Nous n'exproprions pas la Montreal Coke parce que cette compagnie n'appartient que dans une proportion de 50 p.c. à la M. L. H. & P. Nos experts nous assurent, d'autre part, qu'au point de vue affaires, l'expropriation du service du gaz est avantageuse".

M. Duplessis revient, à son tour, sur un argument qu'il a déjà invoqué, à savoir qu'en vertu de la Loi d'expropriation de 1940, le gouvernement devrait déposer un plan et faire une offre. Pourquoi le gouvernement a-t-il honte de faire une offre, se demande-t-il ? Son refus laisse planer des soupçons sur tout son projet, ajoute le chef de l'Opposition.

M. Chaloult : — "Le ministre peut être bien intentionné, mais je le mets en garde contre ses experts qui, tout en étant d'honnêtes hommes, sont souvent préjugés en faveur des compagnies".

M. Godbout : — "Nous n'exproprions pas la Montreal Coke parce que notre intention première a toujours été d'exproprier uniquement l'électricité. Mais, sur l'avis d'experts indépendants, nous nous sommes décidés à exproprier le gaz pour trois raisons. Tout d'abord, on nous a convaincus qu'il est avantageux pour la province d'exproprier le gaz parce qu'il y a un bénéfice à réaliser. En second lieu, on nous a représenté qu'il est plus avantageux pour la population de distribuer à la fois le gaz et l'électricité produits par la même compagnie et que nous pouvons fournir plus économiquement. Enfin, si nous ne prenons que la partie du service qui rapporte le plus, soit l'électricité, le dommage ainsi causé à la compagnie sera évalué par un tribunal d'expropriation à un plus fort montant que si nous avions exproprié le gaz".

M. Gagnon (Matane) : — "Le premier ministre vient de se contredire. D'un côté, il dit que la Commission va vendre le gaz au prix coûtant et, aussitôt après, il affirme qu'il y a des profits à réaliser dans cette vente".

M. Godbout : — "Des profits pour le consommateur, oui, car c'est pour le consommateur que nous travaillons".

Cet article 2 est finalement adopté.

On commence à discuter l'article 3, et l'Opposition ainsi que M. Chaloult réclament de nouveau la production de certains contrats. Incidemment, M. Duplessis fait un retour en arrière, et parle d'événements politiques survenus en 1935 et 1936. Puis, il demande copie d'un contrat passé par la M. L. H. & P. avant la session de 1936. La discussion sur cet article est suspendue jusqu'au soir.

La base de l'évaluation

A l'art. 5, qui concerne l'indemnité payable par la Commission pour l'expropriation, M. Chaloult répète que la rédaction de cet article est obscure. Pourtant, c'est l'article fondamental car les juges vont se baser là-dessus pour fixer l'indemnité. Il prétend que le critère sur lequel le tribunal devra se prononcer stipule qu'il faudra tenir compte de la valeur réelle de l'entreprise et aussi, seulement, des capitaux réellement et utilement investis. Pourquoi pas dire : la valeur initiale moins la dépréciation.

M. Godbout : — "Le tribunal appréciera la valeur réelle, moins, c'est sous entendu, la dépréciation. Il y a, dans le critère, deux parties limitatives. Si la valeur réelle dépasse le capital réellement investi, la valeur sera limitée ; si, d'autre part, le capital réellement investi dépasse la valeur réelle, le capital sera limité.

Comme il est 6 h., M. Chaloult ajourne le débat.

Séance du soir

M. Chaloult continue la discussion sur l'art. 5 à la reprise des débats. Il répète qu'il est important de fixer un autre critère d'évaluation de l'indemnité pour l'expropriation. Et il propose que ce soit celui-ci: le coût initial de l'entreprise, c'est-à-dire les $10,-500,000 placés originairement dans l'entreprise et les sommes versées par la suite, moins la dépréciation. Et le député de Lotbinière ajoute qu'on doit prendre la dépréciation déterminée par la compagnie elle-même.

M. Chaloult — "Si on n'adopte pas ce critère, on paiera un prix trop élevé et les taux de l'électricité seront plus élevés, en définitive que ce que désire le gouvernement. Et si l'article est adopté tel qu'il est actuellement, je devrai combattre le bill et le gouvernement qui le présente. Je soumets que dans ces conditions-là, il vaudrait mieux ne pas nationaliser car on détruira à jamais l'idée de nationalisation dans la province. Qui pourrait douter du désir que j'éprouvais d'aider le gouvernement sur ce projet ?

M. Duplessis: — "Je n'en doute pas !"

A ce moment, le chef de l'Opposition aiguille la discussion sur le rapport de la Commission Lapointe qui enquêta sur l'industrie de l'électricité, dans la province, en 1934. M. Duplessis soutient que le gouvernement a mis de côté les conclusions de ce rapport en constituant l'actuelle Régie des Services publics qui, dit-il, s'occupe de tout excepté de l'électricité.

M. Hamel — "Il me semble que le rapport que la Régie nous a présenté, en octobre dernier, prouve qu'elle fait du bon travail.

M. Duplessis fait observer, alors, qu'on vient de lui soumettre une partie des documents qu'il réclame depuis mardi, c'est-à-dire les contrats passés par la M.L.H. & P. et la Beauharnois Power. Pourquoi le gouvernement ne les a-t-il pas produits avant, se demande-t-il?

Offre à M. Chaloult

Le premier ministre prend la parole et s'adresse au député de Lotbinière. Il ne doute pas de ses bonnes intentions mais il trouve drôle qu'après avoir, sa carrière durant, réclamé ce que le gouvernement donne à la province aujourd'hui, le député de Lotbinière refuse tout cela pour des raisons particulières.

M. Godbout — "Le député de Lotbinière ne s'intéresse pas aux partis politiques mais uniquement à l'avancement de sa province. Mais quand nous apportons justement ce qui fera franchir un nouveau pas à la province, il se récuse. Et bien, nous allons tenter de lui donner satisfaction en apportant à la clause 5 un amendement qui dira ce qui suit : "dans la détermination de la dite somme capitale, une déduction appropriée sera faite pour toute dépréciation et désuétude.

"Nous voulions garder l'article tel qu'il est dans le bill parce que dans toute expropriation, la partie la plus dangereuse c'est l'élément qui reste à l'appréciation des juges. Je puis assurer la Chambre que notre désir a été de fermer les mailles pour que le public ne paie pas plus que ce qu'il doit payer. Nous dépensons l'argent du public et nous ne devons pas lui faire payer plus que ce que la compagnie a investi d'argent".

M. Chaloult refuse

M. Chaloult sait gré au premier ministre de cet amendement. C'est certainement un progrès mais ce n'est pas assez. Il ne peut prendre sur lui seul de l'accepter, car en Chambre, soumet-il, il est le mandataire de certaines personnes qui doivent être consultées. Mais il avoue, en définitive, qu'il ne peut accepter le projet de loi avec cet amendement-là.

M. Duplessis : — "Ce projet de loi peut avoir des conséquences désastreuses. Au point de vue national, il constitue un recul.

M. Godbout : — "Le chef de l'Opposition a toujours prétendu que le plus assassin des trusts, c'est le trust de l'électricité, et depuis quatre jours, il s'en est fait le défenseur.

M. Paul Beaulieu (U.N., St-Jean) commence, alors, un long requisitoire contre le projet de loi, assurant le Chambre qu'il va obliger la province à payer de $200,000,000 à $250,000,000 pour l'entreprise. Pas un homme d'affaire pratique ne saurait se prononcer en faveur d'une telle mesure quand il n'en sait pas d'avantage le coût et la portée. Ne serait-il pas mieux d'abolir la taxe de vente de $13 millions au lieu d'engager la province dans cette dépense. Avec le bill actuel, dit encore M. Beaulieu, on fait sauter le fonds de pension des meployés de M. L. H. & P.

L'art. 5 est finalement adopté avec l'amendement proposé par M. Godbout. Le même amendement sert à l'article concernant l'expropriation des actions de la Beauharnois,

Un autre amendement apporté au bill stipule que le nombre des directeurs de la Beauharnois sera réduit à cinq au lieu de trois.

Tous les autres articles du projet sont finalement adoptés, puis le comité plénier de la Chambre passe aux résolutions, qui sont elles mêmes approuvées après une brève discussion.

Première motion de la gauche

Sur la motion de M. Hamel pour que la Chambre agrée les résolutions, M. J.-D. Bégin (U.N., Dorchester) secondé par M. Roméo Lorrain (U.N., Papineau) propose que les résolutions et le bill soient renvoyés à 4 mois.

L'amendement, mis aux voix, est défait par 37 voix contre 10. M. Chaloult vote avec l'Opposition, en disant qu'il s'est déjà prononcé contre le bill lui-même.

Les résolutions sont votées sur le même partage des voix renversé.

Aussitôt après, la Chambre se reforme en comité plénier pour adopter l'art. final du bill qui décrète que celui-ci entrera en vigueur le jour de sa sanction. M. Duplessis réitère son opposition au projet en disant que le gouvernement s'aventure dans une affaire aux conséquences graves et que la mesure aura des conséquences dommageables pour les intérêts de la province.

M. P. Beaulieu propose alors l'amendement que nous citons plus haut, avec le résultat que nous avons cité. Le bill est finalement adopté en 3e lecture sur le même partage des voix renversé.

A 11 h. 30, la Chambre s'ajourne au mardi, 11 avril prochain.

Initiative des chimistes

Halifax, 1er — (P.C.) — Les chimistes canadiens sont en voie de former une seule organisation nationale devant inclure dans ses rangs tous les Canadiens intéressés dans les sciences ou la chimie, a déclaré jeudi soir, lors d'une réunion conjointe de l'Institut canadien de chimie et les associations de chimistes des Maritimes, M. G.-A. Purdy, de Sarnia, Ont.

Règlement désuet

Halifax, 1er — (P.C.) — A cause des clauses d'un règlement datant des premiers temps de la ville de Halifax et destiné à assurer aux artilleurs de la citadelle une vision dégagée, le maire Lloyd a déclaré hier aux commissaires d'écoles que tout édifice construit en deça de 600 verges du saillant de la colline peut être démoli en n'importe quel moment par le gouvernement fédéral.

La réduction de la ration de beurre, au cours du mois de mars, a économisé 5,000,000 de livres de beurre.



Poils Partis Lèvres Figure Menton Bras Jambes

Heureuse ! J'avais de vilains poils... ça m'enlaidissait... et je me décourageais. J'essayai différents produits . . . même un rasoir. Mais rien ne me satisfaisait. Je découvris alors une méthode simple, sans douleur, bon marché. Elle réussit. Ce secret a rendu la beauté, l'amour, le bonheur à des milliers. Mon livre GRATUIT, "Comment se débarrasser des poils superflus" explique cette méthode et ces succès. Adressé sous enveloppe blanche. Aussi offre d'essai. Aucune obligation. Ecrivez à Mme Annette Lanzette, 93-95 rue Church, Dépt. C-458, Toronto, Canada. Inclure timbre de 4c pour réponse.

NOUVEAUX PRIX MODIQUES!

ASPIRIN

...de nouveaux prix modérés mettent l'Aspirin à la portée de tous. Soulagement rapide et sans risque!









Commodes petits étuis de 12: **18¢** Flacon de 24: **29¢** Flacon de 100: **79¢**

POURQUOI L'ASPIRIN AGIT-ELLE SI VITE?

Instantanément! Oui, dès que vous jetez un comprimé d'Aspirin dans un verre d'eau, il commence à se dissoudre et il est complètement désagrégé en deux secondes. Vous avez ainsi la preuve sous vos yeux que l'Aspirin a raison de la douleur quelques minutes après son ingestion. Depuis des années, des millions de personnes ont eu recours à l'Aspirin pour obtenir un soulagement rapide, sûr et sans risque. En cas de mal de tête ou de gorge, ou de douleur causée par le rhume, la névrite ou la névralgie, achetez de l'Aspirin chez le pharmacien et suivez le Mode d'Emploi. Rien n'est plus facile.

Indications

MAUX DE TÊTE: Prenez 2 comprimés d'Aspirin et un verre d'eau. Répétez au besoin.

RHUMES: Dès que vous vous sentirez enrhumée, prenez 2 comprimés d'Aspirin et un verre d'eau.

MAL DE GORGE: Ecrasez 3 comprimés d'Aspirin dans le tiers d'un verre d'eau. Gargarisez-vous, bien en profondeur dans la gorge.

NÉVRALGIE, NÉVRITE: Prenez 2 comprimés d'Aspirin et un verre d'eau. Répétez au besoin.

BAYER **ASPIRIN**

SI LA "CROIX" BAYER NE FIGURE PAS SUR CHAQUE COMPRIMÉ, CE N'EST PAS DE L'ASPIRIN AUTHENTIQUE.

Si vous souffrez du malaise de

FAIBLESSE FEMININE

MENSUELLE

qui vous rend irritable, nerveuse



Si vous souffrez de crampes, courbatures, maux de tête, "irrégularités", périodes de cafard — imputables aux dérangements fonctionnels mensuels —

Commencez tout de suite à prendre le Composé Végétal Lydia-E. Pinkham. Il aide non seulement à soulager les douleurs mensuelles, mais aussi les sensations de fatigue, de faiblesse et de nervosité. Cela est dû à son effet calmant sur l'UN DES ORGANES LES PLUS IMPORTANTS DE LA FEMME. Le Composé Pinkham, préparé spécialement pour les femmes, est l'un des remèdes les plus efficaces que vous puissiez vous procurer. Pris régulièrement — il aide à créer de la résistance contre les symptômes mentionnés ci-dessus. C'est aussi un excellent tonique pour l'estomac ! Fabrication canadienne.



E. J. CHARTIER & CIE ENR.
MARCHAND DE
CHARBON
22, RUE ST-ROCH
TÉLÉPHONE 2-6895

IN MEMORIAM

CLOUTIER — A Québec, le 31 mars 1944, à l'âge de 6 mois, est décédée Lucie, enfant bien-aimée de M. Lauréat Cloutier, employé Cie Paquet, et de dame Juliette Boutet.
La sépulture aura lieu samedi à 3 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 138, 3e rue, Limoilou, à 2 heures 45, pour l'église St-Charles et de là au cimetière St-Charles.
B—T76626-E

GAUDETTE — A Québec, le 30 mars 1944, à l'âge de 42 ans, est décédé Hervé Gaudette, fils de feu Philippe Gaudette et de dame Jeanne Bourdon.
Les funérailles auront lieu lundi matin.
Départ des salons mortuaires Germain Lépine Limitée, 289 rue St-Vallier, pour l'église de Notre-Dame-de-la-Paix, et de là au cimetière St-Charles.
31mars-2fs—T76382-E

GELLY — A l'hôpital Laval, le 30 mars 1944, à l'âge de 68 ans, est décédé l'abbé Thomas Gelly.
La dépouille mortelle est exposée au couvent de Bellevue.
Les funérailles auront lieu lundi matin à 9 heures.
Départ du couvent de Bellevue, à 8 heures 45, pour l'église du St-Sacrement. L'inhumation aura lieu au cimetière du Collège de Lévis.
B—T76359-E

GOSSELIN — A Bienville, le 31 mars 1944, à l'âge de 65 ans et 5 mois, est décédée dame Lumina Létourneau, épouse de Jean-Baptiste Gosselin, boulanger.
La dépouille mortelle est actuellement exposée à 3, rue St-Emile, à Bienville.
L'heure et la date des funérailles seront annoncées plus tard.
lavril-2fs

LEGARE — A Québec, le 30 mars 1944, à l'âge de 79 ans et 11 mois, est décédé subitement M. J.-B.-D. Légaré, époux de dame Alda Garneau.
Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, chez son gendre, le docteur René Turcot, No 35

Les faits divers de

La session fédérale

(D'après la Presse Canadienne)

Pouliot et Churchill

M. Jean-François Pouliot (libéral; Témiscouata) a déclaré hier en Chambre que, dans son discours radiodiffusé dimanche dernier, le premier ministre Winston Churchill "a mentionné tous les pays du monde à l'exception du Canada, ce qui démontre que, dans son esprit, à ce moment, le Canada n'était pas aussi important que l'Australie, la Nouvelle-Zélande ou tout autre pays".

M. Pouliot a dit qu'il était malheureux que les censeurs "n'aient pas pris les ciseaux pour couper tout le discours parce que, si M. Churchill a jugé bon de mentionner quelques pays du monde, le Canada méritait une place sur ses lèvres et il n'avait aucune raison pour l'omettre".

Une journée, on dit au Canada qu'il est un pays important et le lendemain on l'ignore totalement, dit-il. "Je ne dis pas que ce qui est arrivé dimanche se répétera, tout simplement parce qu'il en est actuellement fait mention à la Chambre des Communes, mais cela est possible", a ajouté M. Pouliot.

Réunion à Montréal

Le premier ministre King a dit hier que les membres du Conseil d'administration des secours aux nations unies recevront "un chaleureux accueil" quand ils se réuniront à Montréal, le 23 juin. "Je suis sûr, dit-il, que le peuple du Canada est heureux de voir que cet important organisme international, engagé dans une grande tâche humanitaire, se réunira sur le sol canadien".

Discussions préliminaires

Le gouvernement fédéral songe à tenir des "discussions non officielles" avec les provinces comme prélude à la prochaine conférence fédérale-provinciale, est-il révélé dans un échange de correspondance déposé hier en Chambre. Dans une lettre à M. King, le premier ministre ontarien, M. Drew, a proposé une telle entrevue préliminaire et le premier ministre King lui a répondu que son gouvernement songe à discuter ainsi à l'avance les questions de procédure.

Conférence de Londres

Le premier ministre King a dit hier aux Communes que la prochaine réunion des premiers ministres de l'empire à Londres n'aura pas le caractère ordinaire des conférences impériales, mais fournira l'occasion d'un échange d'opinions sur la situation générale de la guerre, les politiques de guerre et les questions d'après-guerre. Il a ajouté qu'il ne chercherait pas à donner plus de détails. M. Graydon, chef de l'Opposition, ayant mentionné la question de l'aviation civile d'après-guerre, le premier ministre a dit que les questions ne seront pas étudiées en détail avec l'aide d'experts, mais qu'il est fort probable que l'on discutera d'une façon générale le problème de l'aviation.

"What's in a name ?"

On dit, dans les milieux parlementaires, que plusieurs députés libéraux préféreraient que le nouveau département de la "reconstruction", dont la création a été annoncée dans le discours du Trône, s'appelle département "des développements nouveaux". Ils disent que le but de ce nouveau ministère sera, non seulement de reconstruire le Canada à son niveau d'avant-guerre, mais encore de chercher à améliorer sa situation. De plus, on se rappelle que l'hon. H.-H. Stevens avait fondé un parti en 1935 et lui avait donné le nom de parti de "la reconstruction". Cependant, le parti fut annihilé complètement à sa première épreuve électorale, aux élections de 1935.

Cercueils et drapeaux

M. T.-L. Church (prog.-cons. ; Toronto-Broadview) a déclaré hier qu'une certaine question inscrite au feuilleton de la Chambre constitue une "insulte" pour les soldats qui ne reviendront jamais d'outre-mer Cette question a été posée par M. Wilfrid Lacroix (libéral ; Québec-Montmorency) et est la suivante : "Aux funérailles militaires, les cercueils des membres des forces armées canadiennes outre-mer sont-ils couverts d'un drapeau et, dans ce cas, quel drapeau ?"

Sanction royale

Au cours de la séance du Sénat, hier, le juge en chef Thibaudeau Rinfret, de la cour suprême, agissant comme assistant du gouverneur général, a accordé la sanction royale à plusieurs bills et le Sénat s'est ensuite ajourné au 25 avril. Les bills ainsi sanctionnés sont les suivants : amendement à la loi de l'éducation technique ; amendement à la loi de la cour d'Echiquier pour porter de deux à trois le nombre de ses juges ; estimés budgétaires supplémentaires de $2,754,090 pour la présente année fiscale ; utilisation immédiate d'un sixième des estimés budgétaires civils et militaires de 1944-45.

Problème fédératif

Le leader ministériel au Sénat, l'hon. J.-H. King, a recommandé hier à la Chambre haute une considération de rajustements dans les relations entre le fédéral et les provinces pour faire face aux conditions actuelles. M. King parlait alors sur une motion du sénateur Elie Beauregard (libéral ; Québec) proposant l'organisation d'un comité sénatorial pour étudier les conditions économiques des provinces. Après une brève discussion, le débat a été ajourné par le sénateur John Haig (prog.-cons.; Manitoba).

Fermiers aux usines

Le ministre du Travail, M. Mitchell, a dit hier que l'on prend des mesures pour retarder la date à laquelle on forcera les cultivateurs travaillant dans les usines de guerre pour la saison d'hiver à retourner sur leurs fermes.

Fonctionnaire congédié

Le ministre de la Défense, M. Ralston, agissant comme ministre des Finances, a dit hier que la Commission des prix s'est dispensée des services de M. J.-A. Forget, son représentant local à Mont-Laurier, province de Québec. Il répondait alors à M. M. Lalonde (libéral ; Labelle), qui demandait quelles mesures ont été prises à l'égard de M. Forget, "qui a été trouvé coupable de favoritisme et de complicité".

Caoutchouc synthétique

Le département des munitions, dans un rapport déposé hier en Chambre, dit que quatre compagnies canadiennes détiennent les parts de la Canadian Synthetic Rubber Ltd. Ce sont les compagnies Goodrich, Firestone, Goodyear et Dominion Rubber.

Postiers ruraux

L'hon. R.-B. Hanson (prog.-cons.; York-Sudbury) a déclaré hier aux Communes que les pages (commissionnaires) de la Chambre des Communes ont un meilleur salaire que les postiers ruraux et il a recommandé que l'on prenne des mesures pour améliorer le sort de ces fonctionnaires. Le ministre des Postes, M. Mulock, a dit que dans plusieurs cas les contrats ont été rajustés, mais que les postiers se placent eux-mêmes dans une mauvaise situation en préparant leurs soumissions pour obtenir les contrats de transport des matières postales.

Emploi de prisonniers

Le ministre de la Défense, M. Ralston, a dit hier que l'on discute des plans suivant lesquels un "nombre considérable" de prisonniers de guerre seraient employés à la récolte de la betterave à sucre en Ontario.

Banque de coupons

Le gouvernement a fait des arrangements avec les banques canadiennes pour maintenir des entrepôts de coupons de rationnement de gazoline afin d'écarter les coupons des mains du marché noir, a révélé hier le ministre des Munitions, M. Howe. Suivant ces arrangements, les vendeurs d'essence, ayant un débit annuel de 12,000 gallons et plus, pourront ouvrir à la banque un compte de coupons de rationnemen'.

Léger incendie

Les pompiers ont travaillé pendant une heure et demie environ, à bonne heure hier matin, pour maitriser un incendie qui s'était déclaré dans un hangar de l'épicerie Tremblay, à l'angle de la 6e avenue et de la 4e rue. Le chef-adjoint Napoléon Drolet, le chef de district intérimaire Edmond Dion et le capitaine Laliberté ont dirigé le travail des hommes de la brigade. Les dommages ont été causés dans la cave de l'épicerie et à la toiture d'une maison adjacente au hangar.

Les accusés du meurtre de Farmer

Montréal, 1er. — (DNC) Fernand Clermont, 15 ans, et Léo-Paul Boisvert, 17 ans, accusés du meurtre du sergent-détective Henry Farmer, le dimanche, 12 mars, dans le nord de la ville, ont subi leur examen volontaire, hier, devant le juge René Théberge.

Comme leur avocat, Me Jean Drapeau, n'avait pas de témoins à faire entendre à ce point de la procédure, les deux adolescents ont été condamnés à subir leur procès à la prochaine session de la cour du Banc du Roi.

La salle d'audience et la salle des pas perdus étaient de nouveau bondées de curieux, mais l'audience n'a duré que quelques minutes, car il ne s'agissait que d'une formalité judiciaire, le juge ayant décidé qu'il y avait matière à procès contre les deux jeunes accusés.

Ross Munro décoré

Nous apprenons que Ross Munro, correspondant de guerre de la Presse Canadienne, vient d'être décoré de l'Etoile d'Afrique. Cette décoration, à laquelle sont éligibles les hommes ayant servi en Afrique entre l'entrée en guerre de l'Italie, en 1940, et la fin de la campagne d'Afrique-nord, peut aussi être accordée aux correspondants de presse, de même que l'étoile 1940-43, pour service n'importe où pendant la même période. Ces deux décorations ne peuvent être obtenues ensemble, cependant. On sait que Ross Munro a accompagné les troupes canadiennes au Spitzberg, à Dieppe, en Sicile et en Italie, et a passé quelque temps avec la 1ère armée britannique en Afrique-nord, au début de 1943.

M. Fernando Ouellet meurt âgé de 47 ans

La population de Québec et de Rivière-du-Loup, où il est né, apprendra avec beaucoup de regret la mort prématurée de M. Fernando Ouellet, sténographe officiel au Palais de Justice de Québec, fils de feu Eugène Ouellet et de madame Ouellet, de Rivière-du-Loup.

Agé de 47 ans, il s'était créé une réputation des plus enviables dans sa profession. En effet, les gouvernements fédéral et provincial lui ont souvent confié de nombreuses enquêtes et plusieurs causes importantes. Il était reconnu partout comme un sténographe bilingue très compétent. Doué d'un commerce agréable et fort actif dans plusieurs milieux sociaux et sportifs, M. Ouellet ne comptait que de nombreux amis.

Il laisse pour pleurer sa perte : sa mère, madame (Vve) Eugène Ouellet, de Beauport; ses frères, MM. Louis-Alfred Ouellet et Paul Ouellet, de Montréal, et Maurice Ouellet, de Québec; une soeur, madame Marc Robert, de Beauport; ses belles-soeurs, madame Jean-Marie Ouellet, de Rimouski, mesdames Louis-Alfred et Paul Ouellet, de Montréal, et madame Maurice Ouellet, de Québec; un beau-frère, M. Marc Robert, de Beauport.

La dépouille mortelle est actuellement exposée aux salons mortuaires Charles Cloutier, 174 rue d'Aiguillon.

A la famille éprouvée nous présentons nos vives condoléances.

Commission scolaire

On nous informe qu'il n'y aura pas de séance du bureau des commissaires d'écoles catholiques de la cité de Québec, lundi prochain, le 3 avril.

Programme d'habitation

Fredericton, 1er. — (PC) L'institution d'un vaste programme d'habitations dans le Nouveau-Brunswick a été recommandée par le chef de l'Opposition, au cours du débat sur le budget à la Législature.

Réunions et conférences

SAMEDI

Cours de vente : Cet après-midi, de 4 h. à 6 h., à l'Ecole supérieure de Commerce, 2 rue Cook, cours de vente et de perfectionnement pour les Voyageurs de commerce du district de Québec.

PROCHAINES REUNIONS

Chambre de Commerce : Diner bimensuel de la Chambre de Commerce de Québec, lundi soir, à 6 h. 15, à l'hôtel Saint-Louis. Conférence de M. Patterson, président de l'Institut aéronautique canadien.

Club Rotary : Mardi, 4 avril, déjeuner hebdomadaire du Club Rotary, au Château Frontenac. Concours oratoire.

Club Kiwanis : Jeudi, 6 avril, au Château Frontenac, déjeuner-causerie hebdomadaire du Club Kiwanis. Conférence de M. Charlie Holmes, de Montréal.

Ouvriers en chaussures : Lundi soir, à 8 heures, à 17 rue Caron, assemblée générale des tailleurs, monteurs, machinistes et de la section féminine de l'Union protectrice des travailleurs en chaussure.

Jeune Commerce : Lundi midi, à l'hôtel St-Louis, déjeuner-causerie hebdomadaire de la Chambre de Commerce des Jeunes, présidé par M. Fabre Surveyer. Conférence de M. Paul Laframboise, du Québec Power : "L'électricité, aujourd'hui et demain". Remercié par M. Jean Saucier.

Crème Orientale
GOURAUD
La crème à appliquer avant le bal. Ne s'enlève ni ne se retouche. Un essai vous convaincra.
Blanc, Chair, Rachel, Sun-Tan

Les autorités du Soleil reçoivent la visite du major Paul Triquet

Celui-ci a tenu à remercier de vive voix la direction du Soleil pour le cadeau de $500 qui lui a été adressé. — M. J.-E. Barnard, rédacteur-en-chef, souhaite la bienvenue au héros. — Allocution de Triquet.

Le major Paul Triquet, Croix Victoria, a visité les autorités du "Soleil", hier matin, afin de les remercier de vive voix du cadeau de $500 dont il a été l'objet de leur part, récemment. Il était accompagné de son père, le major Georges Triquet, et du commandant de la région militaire, le brigadier Edmond - A. Blais, avec lesquels il devait se rendre au centre d'entrainement A-13, de Valcartier, pour une autre réception, hier midi.

En l'absence du lieutenant-colonel Henri Gagnon, président et directeur général, M. J.-E. Barnard, rédacteur en chef, lui souhaita la bienvenue, au nom de la maison. Bon nombre de membres de la rédaction et du personnel administratif assistaient à la réunion. Le major Triquet, après avoir exprimé sa reconnaissance, relata quelques souvenirs de l'action et de sa vie de soldat. Il a très vivement intéressé ses auditeurs. Il leur a notamment vanté le travail des hôpitaux de campagne alliés, qui, dit-il, peuvent exécuter les traitements les plus complets sur le champ de bataille même, à l'aide des techniques les plus nouvelles. Il a fait mention du lieutenant André Arnoldi, notre confrère en journalisme, qui est retourné au combat, à l'heure actuelle, après avoir été victime d'une blessure, récemment. Il a également déclaré qu'à la suite des événements qui se sont succédé si rapidement dans sa vie depuis cinq jours, il trouvait bon de se retrouver dans la paisible ville de Québec. A Naples au début de la semaine, le major Triquet était au Palais Buckingham, mardi, pour recevoir sa Croix Victoria des mains mêmes du souverain. Puis il s'est embarqué à bord d'un avion, spécialement nolisé pour lui, à destination du Canada.

Au cours de la réunion, Me Maurice Désy, gérant du Trust général du Canada, lui remit le chèque, au nom des autorités de la maison.

Le Club des Femmes universitaires étudie certains sujets d'éducation

Il a formé plusieurs comités pour disséquer le rapport de l'Association d'éducation du Canada et de Terre-Neuve. — Ses membres ont été reçues jeudi soir par le P. Gonzalve Poulin, de la faculté des Sciences sociales.

Une occasion unique autant qu'intéressante fut offerte aux membres du Club des Femmes universitaires de Québec, qui étaient, jeudi soir, les invités du T. R. P. G.-H. Lévesque, o.p., doyen de la Faculté des Sciences sociales de l'Université Laval, à la faculté. Cette rencontre avait été organisée dans le but de discuter des conditions relatives aux étudiants et à l'éducation.

Depuis plus d'un mois, les Femmes universitaires étudient en détail le rapport du comité d'enquête de l'Association d'Education du Canada et de Terre-Neuve. Elles ont formé, à cette fin, un comité d'éducation qui est sous la direction de Mme A.-P. Driscoll. Des sous-comités se partagent les différents aspects du problème de l'éducation tel qu'envisagé par le rapport : le sous-comité de la Santé est dirigé par Mlle J. Herriott, celui des Problèmes administratifs, par Mme P. Lagloire ; celui du Personnel enseignant, par Mlle M.-J. Fraser; celui du Curriculum, par Mlle M. Laliberté ; celui de l'Education des Adultes, par Mlle R. Smiley ; celui des Associations auxiliaires de l'Education (Scoutisme, etc.), par Mme J.-A. Roy, et celui du Support financier, par Mme A.-P. Driscoll.

Les différents comités auront terminé leur travail pour envoyer le résultat de leurs enquêtes et leurs recommandations au comité d'éducation de la Fédération canadienne des Femmes universitaires, avant le 6 mai prochain, date d'une séance plénière de ce comité, à Edmonton. Les recommandations de tous les clubs du Canada y seront discutées et on établira les observations qu'on jugera utiles de porter à l'attention du gouvernement fédéral ou des gouvernements provinciaux.

La réunion de jeudi est due aux démarches de Mlle R. Smiley. Elle était sous la présidence de Mlle M.-J. Fraser, présidente du Club de Québec, et Mme A.-P. Driscoll, directrice du Comité d'éducation, dirigea la discussion. En l'absence du R. P. Lévesque, c'est le R. P. Gonzalve Poulin, o.f.m., directeur des études à la Faculté des Sciences sociales, qui reçut les Femmes universitaires. Quelques spécialistes en matière d'éducation participèrent aussi à cette réunion : le Dr Jules Gilbert, du ministère de la Santé publique, le Dr Wilfrid Leblond, professeur à la Faculté des Sciences sociales, et MM. E.-C. Woodley et Charles Bilodeau, du département de l'Instruction publique.

L'heure approche où les Canadiens pourront faire valoir leur courage

A des soldats canadiens, le général H.-D.-G. Crerar déclare que l'heure approche "rapidement" où sera prouvée l'excellence militaire déjà montrée par les Canadiens au combat. — Les meilleurs soldats au monde.

Quelque part en Angleterre, 1er (P.C.-Câble) — Par Ross Munro.— Le lieutenant-général H.-D.-G. Crerar a déclaré hier à un fort groupe de soldats canadiens que l'heure "approche rapidement" où sera prouvée "l'excellence militaire" déjà montrée par les Canadiens dans la bataille.

"Comme vous le savez tous, l'heure approche rapiment où l'excellence militaire évidemment montrée par la première division canadienne et, subséquemment, par le premier corps canadien devra être prouvée par de plus grandes forces canadiennes représentées par la première armée canadienne", a déclaré le lt-général Crerar à des centaines de soldats des quartiers généraux.

Citant les Canadiens comme "les meilleurs soldats au monde", le lieutenant-général Crerar, dans son premier discours à ses troupes depuis sa nomination au commandement, a déclaré : "Je crois que tous les hommes ici, aux quartiers généraux, possèdent pleinement les qualités, l'habileté et l'esprit de corps nécessaires à l'accomplissement de leurs hautes responsabilités".

De nombreux officiers et soldats des quartiers généraux remplissaient la vaste salle où le général Crerar leur parla des responsabilités du commandant, de son état-major et des quartiers généraux.

"J'ai vu les quartiers généraux d'un corps canadien assumer, efficacement et sans heurt, leurs devoirs en pleine campagne", a dit le général Crerar en faisant allusion à l'Italie, où il commandait le corps canadien avant de prendre le commandement abandonné par le lieutenant-général Kenneth Stuart, chef d'état-major canadien.

"Nous avons, dans la première armée canadienne, des soldats dont l'étoffe est probablement supérieure à tout ce qu'on pourrait trouver dans toute autre armée", a ajouté le général Crerar. "Ce doit être le but constant de chaque officier, commissionné ou non, et de chaque soldat bien entraîné, de donner cette inspiration, cet exemple qui feront de ceux qui sont sous lui ou autour de lui des combattants disciplinés, vaillants, déterminés, qui connaissent leur tâche, font ce qu'ils doivent faire et en sont fiers".

Une demande des vétérans rejetée

St-Jean, T.-N., 1er. — (P.C.) — Des représentations faites par l'Association des Vétérans de la Grande-Guerre de Terre-Neuve pour une augmentation de l'échelle des pensions payées aux vétérans de cette guerre ont été repoussées par le gouvernement et l'Association est à organiser un vote par tout le pays pour connaître l'opinion publique.

Les soldats de Terre-Neuve font partie de l'armée anglaise et les pensions et allocations tombent sous le coup de l'échelle du ministère anglais des pensions, inférieure à l'échelle payée par Terre-Neuve aux vétérans de la première grande guerre.

Les chefs de l'Association ont déclaré qu'une pression de la part de l'opinion publique pourrait inciter la commission administrative de Terre-Neuve à reconsidérer sa décision.

Une tentative pour dynamiter une maison

Chicoutimi, 1er. — (P.C.) La Sûreté provinciale enquête actuellement sur une tentative infructueuse de faire sauter la résidence de M. Joseph Larouche, maître de poste de St-Henri de Taillon, près de Chicoutimi. Une charge de dynamite, a révélé la Sûreté, fut posée sous la résidence de M. Larouche, vendredi dernier, mais seule une partie de la charge sauta, fracassant plusieurs fenêtres. Personne n'a été blessé.

Le lt R. Caron promu capitaine

Le lieutenant Roger Caron, fils de M. Eudore Caron, industriel, et de Mme Caron, qui demeurent à 17 rue Ste-Ursule, vient d'être promu capitaine. Le nouveau capitaine a quitté le Canada depuis quelques mois pour faire du service actif. Il n'est âgé que de 23 ans.

Après s'être enrôlé à l'âge de 20 ans, Roger obtint son admission à un cours d'officier. Il gradua à Brockville et obtint sa commission de lieutenant en 1942. Il fit ensuite du service à Debert, Vancouver et Rimouski. Ce n'est qu'en janvier dernier qu'il était appelé à faire du service actif en dehors du Canada.

Le capitaine Caron est un ancien du collège d'Arthabaska et de l'Académie de Québec. Durant ses dernières années d'études, il faisait partie du C. E. O. C. Laval, entrainement qui le prépara directement pour l'armée.

Il est le frère de M. Gilbert Caron, instructeur à l'école d'avionnerie de Cartierville, et de M. Antoine Caron, étudiant à l'Ecole supérieure de Commerce, et il a cinq soeurs à Québec.

Ration de bière accrue en N.-E.

Halifax, 1er. — (P. C.) Une augmentation de la ration de bière de la Nouvelle-Ecosse de deux à trois douzaines de pintes par quatre semaines a été annoncée hier par M. A.-S. Mahon, chef de la Commission des Liqueurs. Cette augmentation prendra effet lundi. Elle est la conséquence de la récente levée des restrictions fédérales sur la production de la bière.

Une réunion des marchands de grain

Les membres de la section du commerce du grain de l'Association patronale du Commerce de Québec réunis en assemblée au restaurant Kerhulu, jeudi midi, avaient le plaisir de recevoir M. G.-S. Brooks, directeur à l'administration des aliments du bétail pour la Commission des prix et du commerce.

M. Brooks, accompagné de M. Hébert, du bureau de Québec, répondait ainsi à l'invitation des marchands de grain en gros de venir les rencontrer pour leur expliquer la portée de l'ordre en conseil relatif aux stocks de réserve d'urgence de grain dans l'est du Canada. Le distingué visiteur expliqua la politique du gouvernement en matière de contrôle en temps de guerre et démontra que l'ordre en conseil connu sous le nom de "Plan A" est né de la nécessité d'avoir le grain là où on en a le plus besoin et de constituer des réserves en cas d'urgence seulement. Après avoir donné quelques chiffres sur les réserves actuelles, en prévision des récoltes, le conférencier fit appel aux marchands de Québec de voir à s'approvisionner sur leur propre marché avant d'aller à l'extérieur, soit dans l'Ouest ou ailleurs. Quelques questions lui ayant été posées en regard de l'application de cette ordonnance, et ayant admis certains points à rectifier, M. Brooks promit de les soumettre aux autorités pour considération.

L'assistance était nombreuse. M. Alfred Gravel, de la Maison Avard, remercia le conférencier.

Bureau du C. A. R. C. fermé à Québec

Les autorités locales du C.A.R.C. ont annoncé hier la fermeture du centre de recrutement de la rue Buade. Ouvert le 9 novembre 1940, ce centre eut comme premier commandant le lieutenant de section Jerry Monaghan, et le chef d'escadrille Paul Gadbois, de Montréal, officier des cadets de l'air, au quartier général de la 3e région d'entrainement aérien. Lui succédèrent : le lieutenant de section Robert Landry, de Mont-Joli, le chef d'escadrille H.-E. Paquin, de Montréal, actuellement officier d'état-major du maréchal de l'air W.-A. Bishop, V.C., le chef d'escadrille L. Gingras, de Montréal, le chef d'escadrille C. Fournier, de Montréal également, le lieutenant de section J.-O.-R. Bélisle, de Québec, présentement à suivre un cours au dépôt de l'effectif No 7, à Rockcliffe, et enfin le sous-lieutenant D. Bédard, de Montréal, commandant du centre d'entrainement No 14 depuis le 14 mars dernier.

Les Québecois verront avec regret se fermer ce centre de recrutement, qui a fonctionné avec succès durant trois ans.

La cause de Chaplin ajournée à lundi

Los Angeles, 1er — (P.A.) — Le récit dramatique de la vie amoureuse de Charlie Chaplin a pris fin hier, et le juge J.-F.-T. O'Connor a ensuite ajourné les procédures à lundi et approuvé l'entente de la poursuite et de la défense en vertu de laquelle les plaidoiries seront limitées à deux heures et demie chacune. La cause sera confiée à la décision des jurés mardi.

Au Palais de Justice

Un écho de la lenteur des opérations sur le front de l'égout collecteur

La ville est poursuivie en dommages pour un montant de $1,500. — Garagistes qui auraient perdu leur clientèle. — "A cause de la lenteur apportée dans l'exécution des travaux". — La fermeture de la rue Marie-de-l'Incarnation. — Echange de coups de garcette. — Accusé de faux. — Appel rejeté. — Motion de non-lieu

A la lenteur des opérations sur le front d'Italie aura succédé comme sujet agréable et populaire de conversation une prétendue lenteur des opérations sur le front de . . . l'égout collecteur. Alléguant en effet que la lenteur apportée dans l'exécution des travaux de l'égout collecteur a nui considérablement à leur commerce, MM. Abraham Simard et Maurice Gingras, garagistes, faisant affaire sous la raison sociale de Simard & Gingras, ont inscrit hier en Cour supérieure une action en dommages au montant de $1,500 contre la cité de Québec.

Le garage dont les demandeurs sont propriétaires est situé au numéro 32 de la rue Marie-de-l'Incarnation, à St-Malo. Depuis le 15 octobre 1943, la ville a entrepris dans cette rue des travaux de creusages préliminaires à la pose de tuyaux devant servir à l'égout collecteur. Une partie de ces travaux a même été effectuée sur la propriété des demandeurs.

Depuis les premiers coups de pelle, à moins que l'on ait utilisé une pelle mécanique, jusqu'à aujourd'hui, allèguent les demandeurs, la rue Marie-de-l'Incarnation aurait été presque complètement fermée à toute circulation. Elle l'aurait même été tout à fait pendant un certain temps. C'est ainsi que la clientèle des demandeurs aurait jeté son dévolu sur des lieux plus faciles d'accès, cela à cause des travaux effectués par la cité.

Prétendant que leur chiffre d'affaires accuse une baisse appréciable depuis le début des travaux dans la rue Marie-de-l'Incarnation et imputant cette baisse à "la faute, la négligence de la cité et la lenteur apportée dans l'exécution des travaux", Me Simon Laverdière, procureur des garagistes Simard & Gingras, inscrivait hier contre la ville de Québec une action en dommages au montant de $1,500.

Echange de coups de garcette

Maurice Guillemette, un jeune homme de Québec arrêté à la suite d'une bataille en règle dans un restaurant de la partie basse de la ville, a comparu hier midi devant M. le juge Thomas Tremblay, de la Cour des sessions de la paix. Guillemette était sorti dans un très piteux état de la zone de combat, si l'on en juge par la condition dans laquelle il était lors de sa comparution.

La bataille qui lui valut un oeil au beurre noir et une mâchoire disloquée se déroula dans un restaurant situé près de la Traverse de Lévis, à quatre heures, hier matin. Il semble que la bagarre aurait été provoquée par quelques individus passablement éméchés qui, des gros mots, seraient bientôt passés aux arguments frappants. C'est alors que les détectives municipaux firent irruption dans la place. Le détective J.-M. Bidégaré, qui tentait de maitriser le prévenu, reçut en pleine figure un coup de garcette qui lui fit voir trente-six chandelles. La riposte ne tarda toutefois pas et Guillemette était bientôt conduit aux quartiers-généraux de la Sûreté.

Accusé d'"avoir assailli un policier dans l'exercice de ses fonctions et d'avoir porté une arme offensive sans permis", Guillemette a plaidé non coupable. Il expliqua que, dans tout le brouhaha, il s'était soudain senti saisir par le collet. Croyant avoir affaire à un agresseur, il asséna un coup de matraque sur un oeil de celui qui l'avait ainsi saisi sans crier gare. Ajoutant qu'il était sorti de la "fight" avec $103 de moins dans ses goussets, Guillemette opta pour une enquête préliminaire qui a été fixée à la semaine prochaine. Il a été remis en liberté provisoire moyennant un cautionnement de $200.

Accusé de faux

Une accusation de "faux" a été portée contre Russel Gagnon, de La Tuque, traduit hier devant M. le juge Thomas Tremblay, de la Cour des sessions de la paix. L'accusé, qui avait déjà subi son enquête préliminaire à La Tuque, a plaidé non coupable et opté pour un procès expéditif qui a été fixé au 5 avril prochain.

D'après l'acte d'accusation, Gagnon se serait présenté chez un M. Shapiro, marchand de La Tuque, porteur d'un chèque au montant de $84 et rédigé au nom d'un monsieur Desharnais. Accompagné d'un ami, il se serait fait identifier comme étant le monsieur Desharnais

(Suite à la page 7, 7e col.)

Mort à l'action

Le soldat Howard-Benjamin Seifert, de l'Artillerie canadienne, précédemment porté disparu, est maintenant présumé tué en service actif, mentionne la 445e liste de pertes publiée hier par les quartiers généraux de l'armée canadienne. Le soldat Seifert est le fils de Mme Ruth-L. Seifert, 2060 rue Ste-Catherine ouest, Montréal, et le frère de MM. Charles et G.-E. Seifert, de Québec.

L'industrie laitière, utilité publique

Halifax, 1er. — (P. C.) La production et la distribution du lait ainsi que la fabrication de ses produits, y compris la fabrication du beurre, deviendront une utilité publique dans la Nouvelle-Ecosse si une mesure législative présentée hier par le ministre de l'Agriculture, l'hon. J.-A. McDonald, est adoptée.

Cette mesure, qui placerait cette industrie sous la surveillance absolue de la Régie des Utilités publiques, est la conséquence de représentations faites par l'Association des cultivateurs de la Nouvelle-Ecosse à l'effet de placer les beurreries sous la direction du conseil d'arbitrage de l'industrie laitière de la province, qui réglementé déjà les prix du lait dans certaines zones.

L'effet de la nouvelle mesure, semble-t-il, serait de faire disparaître le besoin du Conseil d'arbitrage de l'industrie laitière, vu que la Régie des Utilités aurait plein pouvoir de fixer les prix du lait et de ses produits, comme aussi de régir la production et la distribution depuis les troupeaux jusqu'au consommateur.

POUR AMPLIFIER LA BEAUTE DE VOS TRAVAUX UTILISEZ LES
TEINTURES DIAMOND
Mais oui, certainement, vous pouvez avec un plein succès teindre vos tissus. Pas de demi réussite; tous les résultats sont parfaits. Fixez votre choix sur les seize différentes couleurs Diamond qui feront ressortir la beauté de votre travail. Rappelez-vous bien qu'elles peuvent être combinées et donner autant d'effets artistiques. Une expérience de trois générations d'artisanes affirme la réputation unique des couleurs Diamond, depuis cinquante ans.

Faites qu'il revienne plus vite!



Parler sans reflechir retarde la victoire...
NE PARLEZ PAS A TRAVERS VOTRE STETSON
Stetson Premier a $8.50
STETSON ROYAL $10
STETSON ROYAL DELUXE $12.50
FABRIQUÉ AU CANADA
D'APRÈS LE PROCÉDÉ EXCLUSIF VITA-FELT
Le chapeau le plus renommé au monde



Ouverture du
SOMMERVILLE TIRE SHOP
5 BOURLAMAQUE
W. Sommerville, prop.
Téléphone : 3-7013
GOODYEAR TIRES
SERVICE DE PNEUS
SERVICE DE BATTERIES
GOODYEAR
THE GREATEST NAME IN RUBBER
REPARATION DE PNEUS
ACCESSOIRES D'AUTO